

**CHARLY  
BODMER**  
Votre fleuriste  
LAUSANNE, Ile St-Pierre  
Caroline 2 ☎ 22 67 25  
Rue Enning ☎ 22 67 06  
Toutes confections  
10% aux membres de l'AGE

**DONALD**

Grand choix de  
DISQUES, TRANSISTORS  
et GRAMOS

5% de rabais pour étudiants

J. RUEGG

5, rue du Tunnel, Lausanne

# VOIX universitaires

organe mensuel de l'union des étudiants de lausanne et de la fédération des étudiants de neuchâtel

## SPÉCIAL: BAL DE L'ENTRAIDE



Bernard Haller.



Claude Luter.

### BEAULIEU VOUS ATTEND

Il n'est sans doute pas nécessaire de vous parler longuement d'entraide. C'est une des activités de l'AGE qui soulève le moins de remous tant son utilité saute aux yeux. Permettez-moi cependant de vous rappeler certains faits.

Les seules ressources dont nous disposons pour alimenter le fonds d'entraide sont la Journée et le Bal, soit, environ, une cinquantaine de mille francs par année.

Ces fonds sont utilisés de deux façons :

Le service de prêt, qui sert à dépanner, par de petits prêts, des étudiants, dont la situation financière est momentanément difficile (bourses en retard, frais médicaux, etc.).

La Commission paritaire, formée de deux professeurs et de deux étudiants,

qui alloue de petites bourses, à fonds perdu, à une trentaine d'étudiants actuellement.

L'entraide garde son vrai sens si elle représente un effort de tous les étudiants. La Journée d'entraide répond bien à cette définition, bien que l'on puisse rester songeur devant le nombre élevé d'étudiants fatigués et trop soucieux de leurs aises (70%!).

Le Bal, à première vue, ne fait appel qu'à un nombre restreint d'organismes, qui consacrent plusieurs mois à un travail long mais très intéressant. Cependant le Bal demande beaucoup de bonnes volontés, et particulièrement la semaine qui précède le Bal et le soir du Bal. Inscrivez-vous au bureau de l'AGE pour nous aider.

Mais aussi, et surtout, c'est par votre présence samedi soir à Beaulieu que vous ferez de ce Bal une manifesta-

tion de solidarité estudiantine. Nous vous demandons là un geste d'autant moins difficile que nous sommes persuadés que vous ne le regretterez pas. Le programme et les attractions de cette année sont propres à satisfaire même un adversaire résolu de la danse et des mondanités, et c'est un préjugé trop communément répandu que de penser que le Bal est hors de prix. Jugez-en par vous-même : entrée couple étudiants, Fr. 10.—; boisson non alcoolisée dès Fr. 2.—; whisky dès Fr. 3.50; voilà des prix qui n'ont rien de prohibitif. Venez donc et amenez vos amis. Vous servirez ainsi une bonne cause et contribuerez dans une large mesure au succès du Bal 1965.

A. B.

### Editorial

A la veille du dernier Bal de l'entraide, son président écrivait : « La collectivité étudiante prend depuis quelques années de plus en plus conscience d'elle-même comme un groupe qui se renforce et se stabilise. Il est donc indispensable que cette association pense à aider ses membres les plus défavorisés dans la mesure de ses possibilités. » C'est dans cet esprit que sont organisés la Journée et le Bal de l'entraide, sources du fonds d'entraide.

On peut alors se demander la raison qui pousse l'AGE à se poser, toujours à nouveau, la question suivante : faut-il supprimer le Bal de l'entraide ? Pourtant, si l'on se donne la peine d'y réfléchir, cette interrogation s'explique facilement. Depuis quelques années, le Fonds cantonal permet aux étudiants suisses domiciliés dans le canton de Vaud et peu aisés de poursuivre leurs études universitaires. En ce qui concerne les étrangers, le problème est différent. Un certain nombre disposent de ressources suffisantes. D'autres sont boursiers de leur pays d'origine. Un petit nombre (moins de cent) sont boursiers de la Confédération. Malheureusement, beaucoup d'entre eux ne disposent d'aucune ressource, et, seul, le fonds d'entraide leur vient en aide dans la mesure de ses moyens qui sont limités en face de nombreuses demandes. On pourrait évidemment prétendre que l'Etat les aide déjà suffisamment en leur permettant d'étudier à Lausanne — il est en effet réjouissant de constater que Lausanne est une des universités d'Europe à accueillir le plus d'étrangers. D'autre part le climat politique de la Suisse est propice à leurs études. Mais n'est-il pas illusoire d'ouvrir les portes de l'Université à des étudiants sans ressources, alors que, sans moyens matériels, ils ne peuvent profiter de leurs études ou même les poursuivre. Une participation financière de notre canton aux études d'universitaires étrangers manquant de ressources matérielles est une forme importante d'aide aux pays en voie de développement. On comprend alors que désirer supprimer le Bal de l'entraide, c'est vouloir mettre le doigt sur l'actuelle carence d'une institution d'Etat en leur faveur.

Mais cette solution est trop radicale, car elle crée une confusion entre deux notions différentes. Il faut bien se garder d'opposer une manifestation d'entraide et une institution d'Etat d'ordre social, alors que les deux peuvent et devraient se compléter harmonieusement. Il serait en effet une erreur profonde de supprimer le Bal de l'entraide ; manifestation de la solidarité des étudiants envers leurs camarades moins favorisés financièrement, directement, pour un petit nombre d'entre eux, en l'organisant, et indirectement, pour la plupart, en y participant. Cette solidarité ne dépend nullement de l'absence d'un organisme de l'Etat. Elle y perdrait sa véritable signification.

André BURDET, chargé de l'entraide.

quer le but poursuivi. Le Bal de l'entraide fait aujourd'hui partie de la vie lausannoise. Il remporte un vif succès, car nombreux sont ceux qui lui consacrent leur temps et leur générosité. Cette participation collective qui se

créés dans ce sens ; les responsables de ces bars sont des étudiants originaires du pays invité. Pour la première fois, notre publicité s'étend au Valais qui présentera aussi son bar à l'entraide. Au chapitre des nouveaux bars, signalons encore ceux de la Faculté de droit, des vins vaudois, et des anciens sportifs de l'Université. Le succès remporté par le dernier Bal a incité les organisateurs à ouvrir de nouvelles salles et à faire appel à deux orchestres de renommée internationale. Le sextett de Claude Luter, les « Lionceaux » s'associeront à trois orchestres locaux pour entraîner dans la danse les quelque quatre mille personnes que nous attendons à Beaulieu.

Au cabaret du Bal, préparé cette année pour plus de trois cent personnes par représentation, le célèbre humoriste parisien Bernard Haller placera avec Gilles et Urfer la soirée sous le signe de l'humour.

Le Bal de l'entraide 1965 s'annonce plus brillant que jamais. Il est l'œuvre des étudiants lausannois que nous attendons tous à Beaulieu le 23 janvier.

Le président du Bal :  
Olivier ROSTAN.

### CE QUE SERA LE BAL

Il n'est pas lieu ici de rappeler les buts du Bal de l'entraide. Depuis plusieurs années, le succès qu'il remporte en a fait une manifestation mondiale que chacun connaît et attend non sans impatience au début de l'année.

Le travail que nous avons accompli depuis plusieurs mois nous amène pourtant à certaines réflexions que nous aimerions exposer dans ces lignes.

Rares sont les manifestations où tant d'organismes ou de personnes sont sollicitées et invitées à offrir leur collaboration. La préparation du Bal de l'entraide se déroule en marge des organisations traditionnelles. Elle fait appel à la compréhension et à la générosité des gens auxquels il n'est heureusement plus nécessaire d'expli-

joue surtout à Beaulieu le soir du Bal est une manifestation de solidarité à laquelle participent les étudiants, les autorités, les industries, les commerçants et une bonne partie de la population.

Le prochain Bal est envisagé dans une optique plus large. Il se propose d'attirer davantage de monde en sortant du cadre même de l'Université. Ainsi les réductions faites aux étudiants seront-elles appliquées aux élèves des gymnases, Ecole normale et Ecole de commerce. Nous espérons d'autre part, accueillir de nombreuses personnes moins directement intéressées à la vie estudiantine lausannoise. Les bars internationaux de la France, de la Grèce, et de l'Espagne ont été



Bal de l'entraide de l'année passée. (Cliché obligeamment prêté par la « Feuille d'Avis de Lausanne ».)

LA PAPETERIE MODERNE SPÉCIALISÉE POUR TOUTES VOS FOURNITURES

tables et machines  
à dessiner Kuhlmann

cahiers, carnets à  
anneaux, stylos

**A. KRIEG + CIE**

RUE CENTRALE 6 - 1001 - LAUSANNE

RABAIS 10 % A TOUS LES ÉTUDIANTS

articles techniques

compas Kern et Wild

règles à calculs

**CouScous**  
sur demande  
et ses nouvelles spécialités  
**RESTAURANT DU CENTRE**  
rue Enning



Spécialités nord-africaines  
Menus dès Fr. 2.50 (serv. compr.)  
Saint-Pierre/rue Enning 2 - ☎ 22 20 17

Le magasin  
sympathique  
aux étudiants

**Schaefer**  
LAUSANNE sports

**LE DOME**  
Ile Saint-Pierre

Pizzeria - Restaurant

Librairie  
**Maurice BRIDEL**

Beaux livres anciens et modernes  
Editions originales - Beaux-Arts

Ouvrages sur le cheval  
et l'équitation

Gravures modernes

Lausanne - Av. du Théâtre 1

**Mages**  
SPORT S.A.

Formes et couleurs nouvelles  
Remise sur présentation de la carte

Lausanne, rue Haldimand 13  
rue de Bourg 29  
☎ 22 22 60

**central**  
self  
service

(Fermé le dimanche)  
Assiettes chaudes dès Fr. 2.50  
Pas de supplément pour le service  
200 places assises  
Ambiance agréable  
11 h. 30 - 14 h. 17 h. 30 - 21 h.

AU «SNACK»

**M**étopole

Chaque jour, la carte et  
3 menus à choix, dès Fr. 2.60  
Tél. 23 83 18 Dir. : A. Beausire

**PAPETERIE**  
de **ST LAURENT**  
*Charles Krieg*

Nouvelle adresse :  
5, rue Haldimand  
LAUSANNE  
Téléphone 23 55 77

Restaurant - snack  
**Le City**

**GEORGES KRIEG**  
ORGANISATION DE BUREAU  
IMMEUBLE FEUILLE DAVIS DE LAUSANNE  
PLACE PÉPINET 4 TEL 230871

**Chez GODIO**

Derrière l'Hôtel-de-Ville  
Lausanne

Le rendez-vous  
des étudiants avisés

Assiette avec potage  
dès Fr. 2.50

Le souci  
de l'épargne  
épargne le souci

**CRÉDIT FONCIER VAUDOIS**  
CAISSE D'ÉPARGNE  
CANTONALE  
Garantie par l'Etat

**BAR A DISQUES**



**Radio Sonora**  
HEUSSER - ROCHAT

Le plus grand choix dans les appareils de  
**TELEVISION - RADIO - TRANSISTORS**  
**ENREGISTREURS - STÉRÉO - PICK-UP**

Rabais 5% pour étudiants

Terreaux 16 - Lausanne - Tél. 23 55 27

où irez-vous ce soir...

**TABARIS**  
Dancing Music-Hall

**BRUMMELL**  
Stéréo-Parade attractions

**BAGATELLE**  
Dancing de la jeunesse

**SCOTCH**  
«Whisky à gogo»

LAUSANNE  
réservations (021) 22 09 33

Wir suchen einen

**Betriebswirtschafter**  
**Dr. rer. pol. oder nat. oek.**  
(Schweizerbürger)

für Organisation und Aufbau einer

**Material- und Lagerbewirtschaftung**

mit modernen Mitteln.

Wir erwarten: Fähigkeit, betriebswirtschaftliche Zusammenhänge rasch und richtig zu erkennen. Eignung für Personalführung. Geschick für Organisation und Koordination. Gute Kenntnisse der französischen und eventl. der englischen Sprache. Industrielerfahrung (jedoch nicht Bedingung).

Sie finden: Eine weitgehend selbständige Organisations- und Koordinations-Aufgabe in Zusammenarbeit mit bedeutenden Industriefirmen der Schweiz und des Auslandes.

Initiative und zuverlässige Bewerber senden ihre ausführlichen Offerten unter Chiffre OFA 1106 FAN Orell Füssli-Annoncen AG., 6000 Luzern.

D'Angleterre: un nouveau tabac pour la pipe!

**BIG BEN**

Faites comme ceux qui  
s'y connaissent -  
goûtez l'arôme et la  
saveur sans égal de  
ce grand mélange anglais



...parfait!

Pochette de 50 g Fr. 2.20

Importateur Max Oettinger S. A., Bâle



# VOIX UNIVERSITAIRES

organe mensuel de l'union des étudiants de lausanne et de la fédération des étudiants de neuchâtel

J. S. Lausanne seizième année

no 1 février 1965

3 B 9523



**MICHEL SCHÜPFER**

Février 1965 - Peintures

En permanence : Gravures originales de Arp - Bissière - Braque - Buffet - Chagall - Ernst - Estève - Manessier - Miró - Picasso - Poliakoff. Peintures et sculptures de Auberjonois - Bosshard - Léonor Fini - Fromentou - Germain - J. J. Gut - Javor - J. J. Keck - Lopyayev - Neuhaus - Schöpfer - Soutter - Viles

Galerie Melisa - Lausanne

Avenue du Théâtre 3 - ☎ (021) 22 36 01

## Editorial

### Réveillons la belle au bois dormant

C'étaient les temps dorés de l'Université. Il n'y avait pas beaucoup d'étudiants, et dans cette tour d'ivoire remplie du doux contentement d'elle-même, les professeurs dissertaient docement, les étudiants s'évertuaient en de subtiles gymnastiques de l'esprit. Pour expliquer, par exemple, la théorie marginaliste en Economie politique, «... on mettait en présence deux hommes dans le désert et on leur faisait échanger leur dernière goutte d'eau contre leur dernière fleur...» Tout était pour le mieux.

Mais au cours de ces vingt dernières années, alors que le rythme du monde s'accélérait prodigieusement, l'Université est restée statique. Il semble qu'un coup de baguette magique l'ait figée dans ses structures anciennes. Si bien qu'elle est progressivement devenue la belle au bois dormant des temps modernes. Aujourd'hui encore, pour expliquer la théorie marginaliste, on met deux hommes en présence dans le désert... (air connu).

Nous avons choisi là le premier exemple qui nous venait à l'esprit. Il est caractéristique d'une situation analogue dans la quasi-totalité des enseignements. Et cela aboutit à faire de l'Université une institution qui tire sa valeur non de ce qu'elle est vraiment mais de ce qu'elle représente, une institution dangereusement fourvoyée dans le mythe de la culture en soi, matière à exhibitionnisme de salon plus qu'instrument de la vie professionnelle et sociale.

Une telle carence conduit à former des « têtes bien pleines, plutôt que des têtes bien faites ». De telle sorte que l'étudiant, une fois sorti de l'Université, doit refaire un apprentissage au moins aussi long que celui entrepris sur les bancs de l'alma mater.

Qu'on nous comprenne bien : nous ne sommes pas des étudiants bilingues en train de se dévouer de leur trop plein d'agressivité ; nous ne réclamons pas pour le seul plaisir de réclamer. La grande majorité des professeurs est d'ailleurs parfaitement consciente de la nécessité des réformes et certains même ont déjà commencé à les mettre en pratique dans leur enseignement (rendons à César ce qui appartient à César). Ils savent très bien, eux aussi, qu'une Université divorcée avec son siècle n'est plus bonne à rien, sinon à figurer dans quelque énumération d'antiquités, et que la communauté nationale tout entière sera la première à souffrir cruellement d'un tel état de fait.

Mais la bonne volonté et les initiatives individuelles ne suffisent pas : il faut parvenir à la conception d'ensemble d'un plan de réformes. Ces réformes devront viser deux buts complémentaires :

1. Augmentation du nombre des professeurs (pour prendre un exemple : l'Ecole de sciences politiques de l'Université de Lausanne compte en tout et pour tout deux professeurs à plein temps) ; extension et perfectionnement des locaux universitaires et bibliothèques. Création d'un véritable corps d'assistants chargés d'entretenir un contact constant avec les étudiants, d'orienter leur travail pratique (actuellement le professeur de psychologie et de sociologie de l'Ecole des sciences sociales et politiques, a un seul et unique assistant !).

2. Introduction de nouvelles méthodes d'enseignement. L'Université actuelle borne trop souvent son effort à la simple acquisition de connaissances par l'étudiant. Elle se soucie trop peu de développer son jugement personnel et d'améliorer sa manière d'envisager les problèmes. Pour remédier à cette carence, il faudra instaurer des rapports plus étroits entre étudiants et professeurs (ce qui est parfaitement impossible à réaliser à l'heure actuelle, les professeurs, surchargés de travail, ne pouvant être omniprésents malgré toute leur bonne volonté). Tout cela suppose un enseignement par petits groupes.

Il faudra aussi que les cours ex-cathedra, dont il ne s'agit pas de méconnaître l'importance mais qui, par leur nature même, n'accroissent qu'un rôle absolument passif à l'étudiant, soient complétés et trouvent leur application dans des exercices pratiques. Dans cette optique, les travaux de séminaires apparaissent comme fondamentaux. C'est là seulement que l'étudiant peut expérimenter la validité des théories acquises, exercer ses facultés d'observation, apprendre à se former une opinion personnelle fondée et à l'exprimer.

Il y aurait évidemment bien d'autres choses à dire mais nous n'avons pas l'intention de tracer ici un tableau exhaustif.

Nous savons très bien que la réalisation de ces réformes entraînera, entre autres choses, une augmentation de travail pour l'étudiant. Mais ce sera au moins un travail vraiment profitable. Nous connaissons aussi la difficulté qu'il y a à entreprendre certains bouleversements, à renverser certaines conceptions bien établies (et qui eurent autrefois leur raison d'être). Mais l'heure est venue de mettre l'Université au rythme du monde afin qu'elle puisse remplir pleinement les fonctions qui sont les siennes dans une société moderne.

Il s'agit de réveiller la belle au bois dormant car il ne faut plus que l'étudiant soit un dilettante de la culture.

Claude SMADJA.

## L'AGE ÉVOLUE

Le mouvement étudiant évolue ; c'est un fait, une constatation. Si nous ne regardons que les faits importants qui ont jalonné la vie des AGE lausannoises, nous retiendrons les suivants :

1958 : L'AGE élabore et rend public le Manifeste de Grenet, premier pas vers une politique sociale universitaire. Les revendications faites dans ce Manifeste sont partiellement reprises et satisfaites par le Conseil d'Etat et aboutissent à la création du Fonds cantonal des études supérieures.

1963 : Publication du mémoire sur le développement de l'Université et cortège en ville, auquel participent 1400 étudiants.

Les répercussions sont ici plus difficiles à évaluer, mais il ne fait aucun doute que ce mémoire a contribué largement à poser les problèmes actuels de l'Université.

1964 : Publication du mémoire sur le Foyer universitaire, action auprès des partis politiques qui a abouti à l'obtention d'une subvention indirecte du canton au FRU.

La dernière étape ne date que de quelques jours : c'est l'assemblée générale de l'AGEPUL du 3 février dernier. Deux faits sont mis en évidence par cette assemblée : d'une part la forte participation puisque près de 50 % des étudiants de l'EPUL y ont pris part (490 exactement), et d'autre part le fait que pour la première fois l'AGE prend très nettement position en matière d'enseignement.

Nous pouvons déjà tirer quelques conclusions de cette assemblée générale : par exemple nous voyons mal comment la commission universitaire qui l'an dernier avait refusé l'augmentation des cotisations aux AGE, pourra cette fois le faire lorsque cette aug-

mentation a été approuvée par plus de 400 étudiants sur les 490 qui sont venus à l'assemblée générale. D'autre part, l'augmentation proposée par le bureau n'a aucunement été contestée puisqu'au contraire la cotisation a été portée à Fr. 10.— alors que le bureau ne demandait que l'augmentation de Fr. 5.50 à Fr. 8.— ; 80 % au moins des étudiants qui sont venus sont donc décidés à donner plus de moyens au bureau afin d'augmenter ses possibilités de travail.

La seconde conclusion que nous tirons de cette assemblée concerne la participation des étudiants à l'organisation de l'enseignement. Le bureau présentait comme document de base de cette assemblée, le mémoire « Propositions pour une réforme de l'ensei-

gnement à l'EPUL ». Ce mémoire que le bureau soumettait d'ailleurs à l'assemblée comme une base de travail et de discussions n'a pas été adopté dans l'ensemble de son contenu. Ceci est tout à fait normal, comment pourrait-on accepter en une heure de débat une réforme de l'enseignement dont les grandes lignes sont définies sur plus de 40 pages. Mais il est très significatif de voir que l'assemblée s'est prononcée à l'unanimité (et quelques abstentions) en faveur d'une réforme de l'enseignement.

Si l'AGE n'est pas encore pour tous les étudiants l'organe par l'intermédiaire duquel ils peuvent agir, elle est déjà le porte-parole de ceux qui ont pris conscience de leur statut (si mal défini soit-il !) et, constatation réjouissante : le nombre de ceux-ci augmente toujours plus.

Jean GNAGI.



Une vue de l'assemblée générale.

## LA MALADIE DE L'UNES

Le désaccord du 45e congrès de l'UNES, en décembre dernier, n'est pas près d'être oublié. Débutant par un conflit de personnes — puisque c'est la nomination, d'un Saint-Gallois à la présidence qui a provoqué le retrait volontaire des Romands — il a continué par des communiqués de presse qui tentaient de justifier les hauts faits passés des sections romandes et allemandes. Ainsi, alors que les Suisses romands revendiquaient le rôle de cerveau de l'UNES, les Suisses allemands se félicitaient d'être les champions du réalisme modérateur. Et chacun de se valoriser, lort de son désir de collaborer, mais de déplorer d'avoir été doté d'un si piètre interlocuteur.

Espérons que maintenant les susceptibilités des uns et des autres ont été suffisamment ménagées et que le stade des explications peut être dépassé. Il est en effet assez vain de continuer à gloser sur le malaise de l'UNES au nom de blocs ethniques. Ce schématisme ne fait que cristalliser des positions et empêche un rapprochement possible. Et dans cette attitude, les Suisses romands ne sont pas les moins fautifs.

Il est indispensable que les sections romandes continuent, comme par le

passé, à effectuer un travail personnel de base, en ce qui concerne les questions sociales, universitaires, internationales et culturelles. Il est aussi indispensable qu'une collaboration s'établisse, au niveau de cette recherche, avec les sections allemandes les plus ouvertes.

C'est le seul moyen de modifier le jeu de forces qui règne à l'UNES et qui la condamne si souvent au statisme. C'est le seul moyen également de distinguer ce qui, du mythe ou de la réalité, sépare les Suisses romands des Suisses allemands.

Bon an mal an, un certain travail doit être accompli à l'UNES. Quelles en seront l'optique et l'extension durant cette année ? Laissons la plume aux Suisses allemands qui le délinquent dans leur communiqué de décembre :

Domaine universitaire : « ... Contrairement à nos collègues romands, nous sommes d'avis qu'il ne s'agit pas actuellement d'affiner les données statistiques et les méthodes du rapport Labardth, mais qu'il convient maintenant de consulter les étudiants sur les réformes envisagées. »

Domaine social : « ... Nous croyons que les questions sociales sur lesquelles on ne peut réaliser d'union, et de ce fait sont de nature à mettre la bisbille au sein de l'UNES, devraient n'être étudiées que localement. »

« La tâche de l'UNES ne peut consister que dans la solution des problèmes qui ne peuvent être résolus mieux et plus rationnellement par les sections, et qui exigent ainsi une collaboration au niveau de l'ensemble de la Suisse, mais qui d'autre part est approuvée par l'unanimité des sections. »

Vive la sage prudence !... La petitesse de ce programme est particulièrement significative de la conception allemande cherchant à ne faire de l'UNES qu'un centre de coordination des activités des sections au lieu d'en faire un véritable bureau exécutif capable de donner des directives.

Il est encore trop tôt pour juger de l'efficacité du bureau actuel. Son caractère non représentatif le défavorise dès le départ. Mais l'urgence des problèmes nationaux modifiera peut-être la conception restrictive de nos collègues allemands. Attendons les résultats du prochain congrès de l'UNES. Ils seront révélateurs et nous permettront de considérer plus objectivement l'état de santé de notre Union nationale.

Marianne KRAYENBUHL.



## GAGNEZ DU TEMPS ET DE L'ARGENT!

Le Parking Lausanne Montbenon vous offre :

### SON PARC :

— 50 ct. l'heure  
— 1000 places  
Abonnements à prix réduits

### SA BENZINE EN SELF-SERVICE :

— normale : 47 ct.  
— super : 50 ct.

### SON SUPERCARWASH :

En 5 minutes  
votre voiture est lavée !  
Tarif : de 6 à 8 francs  
Abonnements à prix réduits

Entrées : chemin de Mornex et avenue J.-J. Mercier. Tél. 22 62 92

# CETTE CITÉ...

par F. ERMATINGER

La démocratisation de l'accès aux études, même très imparfaitement réalisée, pose de nombreux problèmes, bien connus : bourses d'études, locaux universitaires, professeurs, assistants, etc. Mais il est un aspect du problème qui n'est pas suffisamment développé : celui du logement des étudiants.

Or, de grandes villes universitaires comme Genève ou Zurich n'ont plus l'exclusivité de ce problème. A Neuchâtel, depuis trois ou quatre ans, les étudiants ont aussi de graves problèmes de logement. A vrai dire, le manque de chambres a plusieurs causes : augmentation du nombre des étudiants, augmentation du nombre des élèves des autres écoles (Ecole supérieure, Ecole normale, Ecole suisse de droguerie, etc.) et enfin, diminution de l'offre de chambres.

## De la mansarde à la Cité

En effet, aussi paradoxal que cela puisse paraître, de moins en moins de chambres nous sont offertes, malgré la hausse considérable des loyers. Deux raisons à cela : les agences immobilières interdisent bien souvent de sous-louer, et les anciens bâtiments sont remplacés par des nouveaux où les chambres mansardées, refuge apprécié de nombreux étudiants, se font de plus en plus rares.

Une enquête de janvier 1964, publiée par la Fédération des étudiants de l'Université de Neuchâtel, a démontré que d'ici à 1970, 400 chambres nouvelles doivent être aménagées.

Depuis 1963, le Conseil d'Etat étudie la possibilité de construire une cité universitaire à Neuchâtel. Les 4 et 5 avril 1964, un premier pas a été fait. Le peuple, par 12 726 oui contre 3192 non, a accordé un crédit de 1 850 000 francs au Conseil d'Etat, pour l'achat de terrains en vue de la construction de logements et d'un foyer pour les étudiants de l'Université de Neuchâtel. Les terrains achetés ont une superficie de 7065 m<sup>2</sup>. Ils se trouvent à Clos-Brochet, dans un quartier tranquille qui semble des plus favorables à l'aménagement d'une cité universitaire. En effet, ce quartier est situé entre les bâtiments universitaires de l'avenue du 1er-Mars et ceux de la colline du Mail.

Les projets ne sont pas encore assez élaborés pour nous permettre de décrire dans le détail les bâtiments prévus. Un avant-projet, établi au moment de l'acquisition des terrains, prévoit la construction de trois bâtiments différents, en deux étapes. Au cours de la première, un bâtiment de 90 à 100 lits, ainsi qu'un immeuble comprenant un restaurant, des salles de réunion et des chambres pour le personnel, seront érigés. Le troisième bâtiment, qui pourrait compter 140 lits environ, sera construit ultérieurement. Le restaurant se trouvera entre les deux immeubles comprenant les chambres d'étudiants. On y accèdera directement depuis ces immeubles, par des passages couverts. Cet avant-projet n'a qu'une valeur indicative, mais nous devons toutefois relever que le terrain est utilisé au maximum, du moins par le volume extérieur des constructions, sinon par l'aménagement intérieur.

## La Cité : un dortoir ?

La FEN, consciente du rôle qu'elle a à jouer dans la création de la cité universitaire, a constitué une commission chargée d'étudier les problèmes qui surgissent à chaque instant. Des nombreuses études et travaux entrepris, il s'est dégagé un certain nombre de remarques et de principes dont il faudrait tenir compte.

Nous pensons tout d'abord qu'il n'est pas souhaitable que l'étudiant passe toute la durée de ses études dans un même mode de logement. L'étudiant doit avoir, selon sa maturité, l'état d'avancement de ses études et son besoin d'intégration sociale, le choix entre :

- la cité ou foyer universitaire,
- le logement en groupes plus réduits dans un ensemble résidentiel urbain,
- le logement individuel auquel tout citoyen aspire en définitive.

La Cité universitaire n'est donc qu'une étape parmi d'autres dans l'évolution de la vie de l'étudiant. Cette étape, très importante, comporte cependant un danger : la cité risque de devenir rapidement, comme certains exemples français le prouvent, une « cité-dortoir » qui a le grave inconvénient d'isoler les étudiants et d'empêcher pratiquement tout contact avec le reste de la population. Les étapes suivantes doivent permettre à l'étudiant de s'intégrer peu à peu à la société dans laquelle il est appelé à vivre.

L'aménagement des autres modes d'habitation (logement en groupes et appartement individuel) n'est pas suffisant en soi, car il ne supprime pas le risque de la « cité-dortoir ». Plusieurs cités universitaires allemandes prouvent, grâce à une adaptation fonctionnelle des locaux à la vie de l'étudiant, qu'une véritable vie communautaire peut s'y développer. Dans cette adaptation, deux aspects se dégagent :

- aspect social : l'étudiant doit avoir une vie communautaire ; celle-ci est favorisée par l'existence de locaux (salles de réunion, de musique, de jeux, de lecture, de bricolage, etc.) où l'étudiant a l'occasion de rencontrer d'autres camarades, pas obligatoirement des universitaires ;
- aspect travail : l'étude implique l'existence de locaux où l'étudiant peut s'isoler pour travailler (sa chambre) et, en plus, de salles communes pour le travail en groupes.

## L'étudiant : un travail, un repos, une toilette

La chambre de l'étudiant doit être individuelle ; sa surface doit permettre de réaliser le triple objectif suivant :

- le travail de l'étudiant dans les meilleures conditions ;
- son repos ;
- sa toilette et le rangement de ses vêtements.



Le plus grand choix dans les appareils de  
**TÉLÉVISION - RADIO - TRANSISTORS  
ENREGISTREURS - STÉRÉO - PICK-UP**

Rabais 5% pour étudiants

Terreaux 16 - Lausanne - Tél. 23 55 27

## Chez GODIO

Derrière l'Hôtel-de-Ville  
Lausanne

Le rendez-vous  
des étudiants avisés

Assiette avec potage  
dès Fr. 2.50

## Restaurant - snack

# Le City

En Allemagne, on construit généralement des chambres rectangulaires, d'une surface moyenne de 10 m<sup>2</sup>. Un mobilier fonctionnel permet de distinguer nettement les trois parties de la chambre, telles que nous venons de les définir :

- une table de travail près de la fenêtre ;
- un lit, une petite table basse avec une ou deux chaises ;
- un lavabo et une armoire près de la porte.

Souvent, cinq à huit chambres sont groupées en appartement comprenant des locaux communs : WC, douches et une cuisinette où de légers repas peuvent être préparés.

## Pour votre ligne

Le restaurant est vraiment la partie de la cité qui doit être envisagée dans le plus long terme. Nous avons la chance de disposer d'un terrain à proximité des bâtiments universitaires ; cela ne se représentera pas de si tôt. Il est par conséquent souhaitable d'aménager le restaurant de manière à ce qu'il soit encore assez grand dans dix ou quinze ans.

Or, le débit actuel du Foyer des étudiants est proche de 300 repas, et on peut penser que si les files d'attente n'étaient pas aussi longues et si le nombre de places assises était plus grand, ce débit serait nettement supérieur, car de nombreux étudiants renoncent, vu l'affluence, à manger au Foyer.

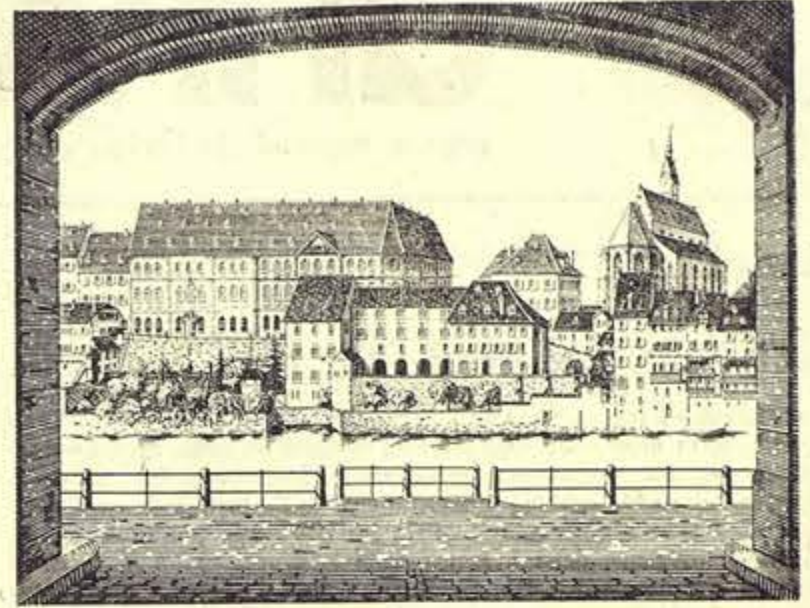
D'autre part, ainsi que nous l'avons vu, quelque 400 chambres nouvelles doivent être aménagées d'ici à 1970. Plus de la moitié le seront à Clos-Brochet. Pour le reste, il faudra chercher ailleurs, certainement assez loin de l'Université. Les étudiants seront donc dans l'impossibilité de rentrer chez eux à midi. C'est la raison principale pour laquelle un seul restaurant doit être prévu, le plus près possible des bâtiments académiques. La raison secondaire est une question de rentabilité.

Si nos prévisions s'avèrent exactes, le restaurant devra être à même de servir environ 800 repas en 1970 et plus de 1000 en 1975.

## Monopole ou concurrence

D'après les conclusions du rapport de la commission fédérale d'experts pour une aide aux universités (rapport Labhardt), la construction de cités universitaires sera subventionnée par la Confédération au même taux que les bâtiments académiques proprement dits. Dès lors, il est assez « logique » que le Conseil d'Etat attende d'avoir des assurances de la Confédération

## L'Université de Bâle



une des hautes écoles d'Europe les plus anciennes a fêté en 1960 le 500<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation. Très rapidement, elle devint un centre européen d'enseignement dont le rayonnement enrichit la vie culturelle et contribua à resserrer les liens entre les nations.

La recherche dans le domaine des sciences naturelles qui s'est intensifiée dans la période moderne a créé des conditions favorables au développement de l'industrie chimique, domaine dans lequel aucun progrès ne peut être accompli sans une recherche active et étendue. Dans la recherche fondamentale, la science appliquée à l'échelon industriel

**SANDOZ** S  
Bâle

## ÉDITIONS PAYOT LAUSANNE

Sociologie

### Cornaz — Travail professionnel de la mère et vie familiale

L'auteur fait le point de nos connaissances actuelles de la question sur la base d'une documentation nombreuse et diverse, puis commente sa propre enquête, la façon dont elle a été menée, ses résultats. Fr. 14.-

Economie

### Seidlitz — L'inflation en Suisse de 1950 à 1963 et ses relations avec le crédit

Une analyse exhaustive du phénomène inflation en Suisse qui permet de mieux juger les moyens de combat proposés.

Musique

### Piguet — Ernest Ansermet et les fondements de la musique

Une introduction à la pensée d'Ansermet. Fr. 7.-

ÉDITIONS PAYOT LAUSANNE



Le souci  
de l'épargne  
épargne le souci

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

CAISSE D'ÉPARGNE  
CANTONALE

Garantie par l'Etat

Librairie

**Maurice BRIDEL**

Beaux livres anciens et modernes  
Éditions originales - Beaux-Arts

Ouvrages sur le cheval  
et l'équitation

Gravures modernes

Lausanne - Avenue du Théâtre 1

avant d'entreprendre la construction elle-même.

Cependant, les étudiants ne sont pas des architectes. Et si nous sommes assez clairvoyants, du moins l'espérons-nous, pour comprendre et critiquer des plans, nous le sommes moins pour en faire nous-mêmes. Nous de-

vons donc nous en remettre au travail effectué par les architectes. Les architectes, et non pas un architecte, car nous pensons que c'est de la confrontation de plusieurs projets que sortira la solution la meilleure.

F. ERMATINGER.

LA PAPETERIE MODERNE SPÉCIALISÉE POUR TOUTES VOS FOURNITURES

tables et machines  
à dessiner Kuhlmann

cahiers, carnets à  
anneaux, stylos

# A. KRIEG + CIE

RUE CENTRALE 6 - 1001 LAUSANNE

RABAIS 10% A TOUS LES ÉTUDIANTS

articles techniques  
compas Kern et Wild  
règles à calculs

## Nos facultés

## LE POINT

Lundi 15 mai 1911, à une heure de l'après-midi, le Grand Conseil, sous la présidence de M. Dind, réuni en session ordinaire de printemps, adopte en deuxième débat la loi suivante :

1. Projet de loi modifiant et complétant la loi sur l'instruction supérieure du 10 mai 1890 et créant une école de hautes études commerciales, annexées à la faculté de droit. Suivaient un bon nombre de projets de lois sur lesquels le rédacteur d'alors s'étendait beaucoup plus.

C'est en des termes laconiques que les principaux journaux paraissant à Lausanne rapportent cet grand événement qui fait que vous et moi sommes ici, à l'Ecole des HEC, en 1965.

Il semble donc qu'à l'époque, cette nouvelle n'ait pas éveillé l'intérêt de la population. Même la très sérieuse « Gazette de Lausanne », dans son article intitulé « Lendemain de session », qui parut dans l'édition du 20 mai 1911, n'y fait pas allusion.

Il n'est dès lors pas inutile de rappeler que nous sommes à la veille de l'invasion de la Tripolitaine par les Italiens. D'autre part, sur le plan strictement vaudois, un fait aussi important qu'inhabituel retient l'attention. Le gouvernement fait mobiliser le contingent montreuvis des carabiniers vaudois pour éviter que la grève des maçons de Montreux ne dégénère. En effet, l'Union ouvrière de la Suisse romande lui a apporté son appui et envisage une marche pour le dimanche suivant sur la perle du tourisme lémanique.

Mais revenons à HEC. Que s'y passe-t-il ? Sous la direction du professeur Morf, alors directeur de l'Ecole supérieure de commerce du canton de Vaud à Lausanne, l'école démarre avec un effectif au semestre d'hiver 1911-1912 de onze étrangers et de quatre Suisses. Il faut croire que l'école répondait à un besoin puisque ce semestre, soit 53 ans plus tard, 533 étudiants suisses et étrangers, avec une bonne majorité de ces derniers, sont inscrits régulièrement à l'école. Grâce au renom de ses professeurs, à la qualité de son enseignement, en un peu plus d'un demi-siècle HEC a acquis,

tant sur le plan national que sur le plan étranger, ses lettres de noblesse.

Pour nous, étudiants de 1965, il se pose avec acuité certaines questions auxquelles il faudra répondre rapidement si l'on ne veut pas tenter suivre à bicyclette cette ère passionnante de la fusée, comme dit M. le professeur H. Rieben.

L'enseignement actuel répond-il à ce que l'on attend de nous dans la vie pratique ? Si la réponse devait être négative, doit-on abandonner les valeurs qui donnent au mot université son vrai sens, pour saisir un enseignement spécialisé comme celui pratiqué depuis longtemps dans les pays anglo-saxons ?

Il serait en tout cas temps de combler du même coup une lacune et un vœu. Le professeur J. Chuard écrivait en conclusion de la biographie de l'école, publiée à l'occasion des cinquante ans d'existence d'HEC : « Nous devons contribuer à la formation de véritables chefs et pour cela disposer d'un enseignement combiné en vue de la formation de ces derniers », et il ajoutait : « Or, sans la sociologie, il n'y a pas de formation complète. »

C'est un fait que, malheureusement, le grand patron d'industrie perd le contact avec ses subordonnés, qu'à la manière des boss américains, il se déshumanise.

A quand les cadres que l'on commande sur formulaire ad hoc, suivant l'emploi auquel ils sont destinés ?

Il faut par conséquent faire un choix qui réponde à ces opinions si diamétralement opposées. Cette recherche de la meilleure solution ne peut se faire que par toutes les forces vives de l'école, avec les concours et les expériences des autres facultés et grandes écoles de sciences économiques de l'Europe intégrée de demain.

Comme première mesure, on pourrait, nous semble-t-il, sans vouloir rompre notre amitié avec la faculté de droit, abandonner les liens de dépendances qui entravent l'esprit dynamique et rénovateur qui souffle sur HEC. Il faut faire la part des choses, la juste part même. Dame, ne sommes-nous pas en Pays de Vaud ?



QUESTION : Appartient-elle à HEC les lettres encadrées ou les autres ? (tournez svp.) Réponse : les encadrées.

## LE COMITÉ DES HEC...

Ce que nous voulons se résume en quatre points :

- Resserrer nos rangs autour de l'école. Aujourd'hui, Lausanne nous offre pratiquement toutes les possibilités de loisirs souhaitables. L'Université n'est plus notre principal centre d'attraction. En ce qui concerne les études, les cours ex cathedra n'apportent pas grand chose au rapprochement entre étudiants et professeurs. En un mot il manque le contact d'où résulterait un attachement à l'école qui ne pourrait être que bénéfique pour tout le monde. Un pas a déjà été accompli, grâce au nouveau règlement et à son plan d'étude, les « touristes » — d'ailleurs appréciés dans notre pays — sont, comme les baleines, en voie de disparition. L'automne prochain, nous pourrions

enfin disposer d'une bibliothèque où plus de quatre personnes pourraient tenir.

- Établir des liens plus étroits avec les associations des étudiants des grandes écoles étrangères dont le but commun est d'obtenir une harmonisation des études avec équivalence des diplômes. Actuellement, notre association ne fait encore partie d'aucune communauté faille telle la CEDESE (Communauté européenne des étudiants en sciences économiques). La décision de vra être prise avant qu'il ne soit trop tard.

- Utiliser notre pouvoir économique. Là, un effort spécial doit être entrepris et est déjà entrepris. Si l'on s'achemine vers la démocratisation des études, si les embûches qui parsemaient le chemin de l'Univer-

## MALENTENDUS, PRÉJUGÉS, ILLUSIONS

par M. GROSJEAN, directeur des HEC

Le nom d'Ecole des hautes études commerciales permet des malentendus. Confiant dans le mot « Ecole », beaucoup voient en elle un établissement indépendant, imposant à ses élèves le régime de l'école secondaire. Selon leur origine, ils l'assimilent à sa prestigieuse homonyme française qui vient d'être royalement installée dans un parc de cent hectares, à quelques kilomètres de Paris, ou alors à l'Institut de hautes études commerciales, parent pauvre de la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève. D'autres, démunis de ces points de comparaison et interprétant trop étroitement la fin de son nom, l'imaginent comme étant une école spécialisée, simplement destinée à prolonger une préparation professionnelle commencée à l'Ecole de commerce.

Les uns et les autres se trompent. L'Ecole des HEC ne pratique pas le régime d'une école ; elle n'a ni l'autonomie ni les moyens de HEC Paris ; elle n'est pas, en revanche, la parente pauvre d'une faculté et elle n'est pas une école professionnelle, du moins pas au sens habituel du terme.

Les malentendus sont regrettables et nous nous efforçons de les dissiper. Quant aux préjugés, le ridicule se charge de les tuer et nous nous bornons à les citer, pour mémoire.

Certains parents, porteurs de grades conquis dans les facultés traditionnelles, continuent à penser que l'Ecole des HEC est bonne seulement pour ceux qui ont échoué ailleurs et qu'un bachelier fort en latin ou en mathématiques perdrait son temps et sa dignité à embrasser des études « commerciales » et économiques. Ces parents-là ne consentiront à nous confier leur progéniture que contraints, effectivement, par un échec subi ailleurs. Qu'ils deviennent brusquement, à ce moment, des thuriféraires des sciences économiques n'est pas nécessairement pour nous réjouir, car on peut craindre qu'ils n'aient répudié un préjugé que pour épouser une illusion.

Dés illusions... Il y en a en effet au moins deux qui ne sont pas rares.

La première est celle qui consiste à croire que les études dans une école telle que la nôtre peuvent être faites sans beaucoup de travail et sans les aptitudes qui sont exigées dans les autres facultés. Peut-être sommes-nous d'ailleurs un peu responsables de cette erreur de jugement du fait que nous n'affichons pas nos exigences sous des étiquettes connues. En effet, nous ne demandons pas à nos étudiants d'avoir fait du latin et nous n'exigeons pas plus de mathématiques que n'en comportent les maturités littéraires. Et cependant les candidats HEC s'aperçoivent rapidement que nous attendons d'eux des qualités qui sont tantôt celles qui font le bon latiniste, tantôt celles qui font le bon mathématicien.

La seconde illusion met en cause la signification réelle de la licence. Plus que n'importe quel autre titre universitaire, elle n'est qu'un visa propre à faciliter l'entrée dans la vie professionnelle. Par elle-même, elle n'assure en aucune manière la sécurité du voyage.

Celui qui croit pouvoir obtenir une situation brillante et bien rémunérée par la simple vertu de son titre est victime de la plus dangereuse des illusions.

## RÉALITÉS

Rattachée à la Faculté de droit, conformément à la loi sur l'enseignement supérieur, l'Ecole des hautes études commerciales jouit d'une large autonomie dans le cadre de cette faculté.

Il est raisonnable de penser que ce statut sera un jour modifié, plutôt pour mettre en harmonie le cadre juridique avec la situation de fait que pour secouer une tutelle dont les inconvénients sont plus imaginaires que réels.

En attendant, presque tout se passe comme si l'Ecole était une faculté.

Notre école comprend deux sections, celle des sciences commerciales et économiques et celle des sciences commerciales et actuarielles. Dans les deux, la durée des études est de six semestres. Les grades délivrés sont la licence et le doctorat.

La section des sciences commerciales et économiques (plus de 90% des étudiants) a un régime de faculté avec, toutefois, l'obligation de se présenter à une première série d'examens (cinq matières) immédiatement après le deuxième semestre.

La section des sciences commerciales et actuarielles (moins de 10% des étudiants) connaît en revanche un régime très proche de celui de l'EPUL : exercices obligatoires, contrôles semestriels déterminant le droit à la promotion d'une année à l'autre. Cette dernière section est nettement spécialisée. Son plan d'études prévoit une forte préparation mathématique en première année (calcul différentiel et intégral, géométrie analytique, analyse numérique, en commun avec les ingénieurs).

La section des sciences commerciales et économiques prépare à des activités qui pourront faire appel à la fois à des connaissances d'économie générale (économie politique théorique et appliquée) et à des connaissances d'économie de l'entreprise. Ce double objectif est une nécessité. Une spécialisation dans une direction ou dans l'autre peut être envisagée, mais

elle doit être précédée d'une solide préparation de base sur les deux plans. Un économiste généraliste qui disserte sur le mécanisme des prix sans avoir jamais vu comment se forment les coûts au travers d'une comptabilité industrielle tient un peu de l'illusionniste. Réciproquement, un administrateur d'entreprise qui prend d'importantes décisions d'investissement sans comprendre les phénomènes qui se développent dans l'environnement de l'entreprise risque d'être un homme dangereux.

Nous savons que ce double objectif nous impose de lourdes responsabilités et que nous avons encore bien des efforts à accomplir.

Le licencié en sciences commerciales et économiques est destiné à travailler, soit dans un organisme public ou privé s'occupant de problèmes relevant de l'économie générale (services de statistique, de législation économique, d'information économique et financière de relations syndicales, etc.), soit dans les fonctions plus ou moins spécialisées d'une entreprise (production, vente, finance et comptabilité, personnel, administration générale, organisation, etc.). Préparer de manière spécifique à ces fonctions, en mettant l'accent sur les techniques particulières utilisées par chacune d'elles, c'est faire d'emblée de la spécialisation professionnelle ; ce n'est pas une tâche de l'Université. Si l'on admet qu'une préparation universitaire peut améliorer l'efficacité de ceux qui exercent ces professions à un niveau élevé, c'est précisément que l'on reconnaît l'utilité d'une formation générale commune. Cette formation, donnée à des gens sélectionnés quant à leur capacité de compréhension et de réflexion, doit fournir des hommes de synthèse, capables d'agir en tenant compte de l'interdépendance des problèmes et de n'être pas prisonniers de leur spécialité.

C'est dire que, dans notre domaine comme dans d'autres, l'Université doit dispenser des connaissances précises, mais plus encore des méthodes et un entraînement à la réflexion. Elle conduit à la spécialisation et la réalise dans une certaine mesure, mais sans avoir pris toutes les précautions pour que cette spécialisation ne soit pas une limitation. Elle ne peut accomplir sa tâche qu'avec des sujets doués, travailleurs et pourvus au départ de connaissances suffisantes.

Les entretiens fréquents et souvent prolongés que j'ai l'occasion d'avoir avec nos étudiants me laissent penser que les opinions émises dans cette brève présentation sont partagées par les élèves de notre école. Suis-je à mon tour victime d'une illusion ? Les textes qui suivent répondront peut-être à cette question.

## Les stages pratiques, complément indispensable d'information HEC ?

C'est sous ce titre que plusieurs journaux lausannois exposaient, dans le courant de l'année 1964, le problème fort complexe d'un « mariage heureux » entre la pratique et la théorie. Nul ne peut nier que de nos jours les liens entre le monde de la science et celui de l'action sont à la base du progrès, tant sur le plan technique, économique que social.

Ces stages pratiques, au sein même de l'entreprise, doivent être préparés au niveau universitaire par une orientation des cours vers les branches « management et étude de cas », méthodes en honneur dans les grandes écoles américaines que sont Harvard Business School et Carnegie Institute of Technology. La rapidité du progrès technique et la dispersion du savoir vont provoquer un abandon progressif des belles envolées théoriques, pour

s'attacher plus spécifiquement aux réalisations pratiques.

Les difficultés surgissent au moment de déterminer quand et comment ces stages doivent être effectués.

## QUAND ?

Nombreux sont les professeurs qui pensent que des stages avant les études permettraient à l'étudiant de mieux saisir les problèmes théoriques souvent fort complexes qui se posent à lui sur les bancs de l'Université. Une telle solution présente cependant deux inconvénients. Tout d'abord, l'étudiant, attiré par le gain, risque d'abandonner la voie universitaire pour progresser sur « le tas ». Ensuite, le manque de maturité économique engagera les industriels à ne confier aux stagiaires que des travaux de rou-

(Suite en page 4)

## L'école des hautes études commerciales

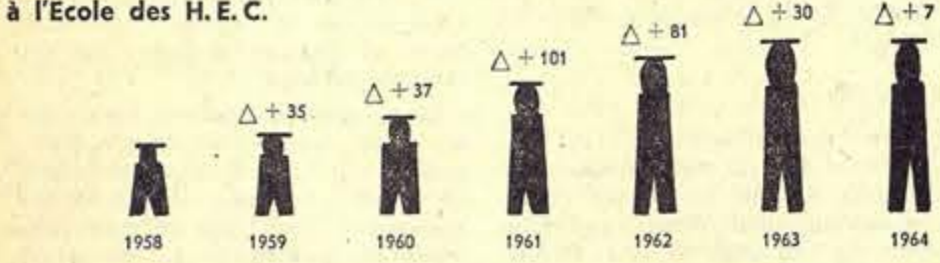
(Suite de la page 3)

tine, sans responsabilités.

La solution des stages après les études, si elle se présente comme la plus rationnelle aux yeux de l'industriel, pose des problèmes pour le licencié HEC qui peut craindre de voir son avenir professionnel lié contractuellement avec les entreprises ayant assuré sa formation pratique.

Reste alors la solution intermédiaire, celle d'un stage durant les études universitaires. Il conviendrait alors de revoir la structure même de l'enseignement, en prolongeant les études HEC d'une année, par l'inclusion de deux semestres « pratiques » (5e et 6e semestres) dont les résultats serviraient également de base pour l'octroi de la licence.

### Étudiants inscrits à l'École des H.E.C.



Source : liste officielle de l'Université (ne comprend pas les étudiants inscrits dans une autre faculté, mais préparant aussi la licence H.E.C.)

## AU SUJET DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Le peuple suisse verse-t-il dans la xénophobie ? Il est permis de se poser la question : à Zurich, un parti politique se forme, dont le but est de lancer une initiative constitutionnelle visant à limiter le contingent étranger dans notre pays ; les colonies italiennes de nos villes sont loin de baigner dans une ambiance de sympathie. Et pourtant, l'élément étranger ne forme pas le 15% de la population résidente. La capacité d'assimilation de notre peuple devrait, me semble-t-il, dépasser ce taux.

Heureusement, il en va tout autrement des étudiants. Le rapport Labhardt relève que l'Université de Lausanne comptait durant le semestre d'hiver 1962-1963 le 47,6% d'étudiants étrangers. Seule l'Université de Genève la dépassait avec un pourcentage se montant à 55,4%. Quant à l'École des hautes études commerciales — qui nous intéresse plus particulièrement — elle dispense son enseignement à un auditoire des plus cosmopolites où l'élément indigène a souvent été minoritaire.

Lors de son ouverture, en 1911, l'École attirait déjà onze étrangers... et quatre Suisses ! La plaquette du cinquantenaire, d'où je tire ce chiffre étonnant, ne dit pas si ce quarteron d'Helvétès eut de la peine à s'intégrer. En 1918, la balance, quoique légèrement améliorée, penchait encore en faveur des étrangers : 72 et 34. Le semestre en cours s'inscrit toujours dans la même ligne : pour 235 Suisses, on dénombre 279 étrangers. En fait, les Confédérés ne furent majoritaires que pendant 33 ans, soit de 1920 à 1928, puis à nouveau de 1932 à 1958.

Ces constatations faites, on peut se demander ce qui vaut à notre École une telle faveur auprès des étrangers. Certes, le haut niveau de l'enseigne-

### COMMENT ?

La solution du stage en cours d'études n'est réalisable que si les industriels prennent conscience de la nécessité d'assurer la relève de leurs cadres par des éléments jeunes, dynamiques et empreints de cet esprit de synthèse, résultat d'une formation pratico-théorique. Les industriels devront faire confiance à ces stagiaires en leur fournissant des activités qui mettent en jeu leur propre responsabilité.

En conclusion, les récents remaniements de programme de notre école montrent bien que l'on s'achemine progressivement vers une résolution de ces problèmes essentiels pour la continuité de l'expansion de notre économie nationale.

A. M.

## UNION DE BANQUES SUISSES

LAUSANNE  
Place Saint-François 1  
Rue Centrale 2



NEUCHÂTEL  
Place Pury 5

Prilly - Yverdon - Genève - Nyon - Vevey - Montreux

Vous serez informés par nos publications  
Vous réussirez mieux avec notre appui



les cadres manquent, dans les pays du tiers-monde principalement. Ceux-ci se tournent donc, pour pallier cette carence, vers les universités européennes. Mais, dans la mesure du possible, il vaut mieux éviter les anciens colonisateurs, il vaut mieux choisir la Suisse.

Considérons cet afflux d'étudiants étrangers comme une chance pour nous. En effet, et si notre accueil est chaleureux, ce sont autant d'amis sincères qui nous quitteront et qui témoigneront de l'excellence de notre enseignement, ce qui ne peut être que profitable à notre renom.

Et puis, leur présence ne met-elle pas de la bonne humeur, de l'exotisme dans l'austère Palais de Rumine ?

R.-B. D.

La BCV sait vous conseiller

Ouverte à tous  
Au service de chacun



Votre fleuriste **CHARLY BODMER**

LAUSANNE, Ile St-Pierre  
Caroline 2 ☎ 22 67 25  
Rue Enning ☎ 22 67 06

Toutes confections

10% aux membres de l'AGE

« Voix Universitaires » No 4 :

Délai rédactionnel : 25 février 1965



Licenciés qui soutiendrez prochainement votre thèse, confiez-en l'impression à

**L'IMPRIMERIE VAUDOISE,**  
avenue Louis Ruchonnet 15,  
à Lausanne (☎ 22 05 78).

Un personnel qualifié, un parc de machines modernes vous garantiront un travail rapide et soigné.

Références de très nombreux gradués.

Wir suchen einen

## Betriebswirtschafter Dr. rer. pol. oder nat. oek.

(Schweizerbürger)

für Organisation und Aufbau einer

## Material-und Lagerbewirtschaftung

mit modernen Mitteln.

Wir erwarten : Fähigkeit, betriebswirtschaftliche Zusammenhänge rasch und richtig zu erkennen. Eignung für Personalführung. Geschick für Organisation und Koordination. Gute Kenntnisse der französischen und eventl. der englischen Sprache. Industrieerfahrung (jedoch nicht Bedingung).

Sie finden : Eine weitgehend selbständige Organisations- und Koordinations-Aufgabe in Zusammenarbeit mit bedeutenden Industriefirmen der Schweiz und des Auslandes.

Initiative und zuverlässige Bewerber senden ihre ausführlichen Offerten unter Chiffre OFA 1106 FAN Orell Füssli-Annoncen AG., 6000 Luzern.

central  
self  
service

(Fermé le dimanche)  
Assiettes chaudes dès Fr. 2.50  
Pas de supplément pour le service  
200 places assises  
Ambiance agréable  
11 h. 30—14 h. 17 h. 30—21 h.

Yves Velan est écrivain et professeur. Après Nyon et Florence, c'est à La Chaux-de-Fonds qu'il a choisi de vivre et d'exercer sa profession. « Je », son premier livre, parut en 1959. Il est jusqu'à présent son unique œuvre romanesque. Voici ce qu'en dit un critique :

« Je » est le discours d'une conscience anxieuse, cernée par le mal, convaincue de sa culpabilité. Jean-Luc Friedrich, pasteur de Nyon, décrit et bouille pas à pas son existence quotidienne... Ce discours d'un sujet coupable est aussi l'expression d'un moment de l'histoire. Jean-Luc n'a d'autre ami que Victor, un communiste. Ses tortures sont celles d'une Eglise prise entre ses exigences et ses attaches... « Je » est enfin l'un des efforts les plus rigoureux qui aient été effectués pour suivre les mouvements d'une conscience au plus près. Le fait et son commentaire s'entrecroisent. Il n'est pas, en certains instants de désordre, jusqu'à la phrase qui ne doit se trouver bouleversée pour épouser le mouvement d'une conscience haletante qui s'agrippe à quelques mots-clés comme à des bouées. Tout cela n'a rien d'un jeu : bien plutôt serait-ce pour le langage l'heure de la vérité. Yves Velan a bien voulu nous accueillir chez lui. Ses réponses d'homme et d'écrivain nous ont semblé de la plus grande importance. Il apporte une critique lucide du monde occidental.

# YVES VELAN



## ou l'intellectuel en question

### La culture : une affaire d'initiés

**Velan :** — Pour qu'elle fût valable, il faudrait un public valable. Les gens ne lisent pas des auteurs, ils lisent des livres de poche. C'est une chose tout à fait différente.

**V.U. :** — Mais, même si c'est un public qui n'est pas adapté à ce genre de littérature qu'il reçoit, il peut le devenir, justement par cette littérature.

**Velan :** — Il faudrait pour cela que le public fût transformé.

**V.U. :** — Peut-il l'être par cette littérature ?

**Velan :** — Evidemment, seule elle ne peut rien faire, mais intégrée dans un autre cadre, elle peut faire beaucoup...

**Velan :** — Intégrée dans un autre cadre... c'est une paille ! Ecoutez, pour que le livre de poche ait sa véritable fécondité, il faudrait que les structures de l'Europe soient différentes. Le drame de l'Europe et une des raisons pour lesquelles elle est en train de perdre la partie, j'entends par là devenir le 51<sup>e</sup> Etat de l'Union, c'est qu'elle a toujours été un ensemble de cultures profondément aristocratiques. Elle n'a jamais été, spirituellement parlant, démocratique. La culture faite en Europe s'est toujours adressée à une élite. Le livre de poche est une entreprise qui prétend imposer une culture aristocratique non pas au peuple, hélas ! mais à une petite bourgeoisie universelle. Et ça, c'est un projet impossible. Pour que le livre de poche atteigne sa véritable efficacité, il faudrait à l'Europe des structures véritablement démocratiques, c'est-à-dire que la culture devienne véritablement l'apanage de tous. C'est-à-dire que tous soient capables de choisir devant une vitrine de librairie, ou plus exactement un kiosque de gare, entre Malraux, Kafka et Mauriac. Or, comment la chose se passe-t-elle : le petit bourgeois français, suisse, allemand, espagnol qui est dans un kiosque devant un livre de poche *achète un livre de poche*.

**V.U. :** — Ouh... **Velan :** — Ouais...

**V.U. :** — Evidemment, seule elle ne peut rien faire, mais intégrée dans un autre cadre, elle peut faire beaucoup...

**Velan :** — Intégrée dans un autre cadre... c'est une paille ! Ecoutez, pour que le livre de poche ait sa véritable fécondité, il faudrait que les structures de l'Europe soient différentes. Le drame de l'Europe et une des raisons pour lesquelles elle est en train de perdre la partie, j'entends par là devenir le 51<sup>e</sup> Etat de l'Union, c'est qu'elle a toujours été un ensemble de cultures profondément aristocratiques. Elle n'a jamais été, spirituellement parlant, démocratique. La culture faite en Europe s'est toujours adressée à une élite. Le livre de poche est une entreprise qui prétend imposer une culture aristocratique non pas au peuple, hélas ! mais à une petite bourgeoisie universelle. Et ça, c'est un projet impossible. Pour que le livre de poche atteigne sa véritable efficacité, il faudrait à l'Europe des structures véritablement démocratiques, c'est-à-dire que la culture devienne véritablement l'apanage de tous. C'est-à-dire que tous soient capables de choisir devant une vitrine de librairie, ou plus exactement un kiosque de gare, entre Malraux, Kafka et Mauriac. Or, comment la chose se passe-t-elle : le petit bourgeois français, suisse, allemand, espagnol qui est dans un kiosque devant un livre de poche *achète un livre de poche*.

**V.U. :** — Ouh... **Velan :** — Ouais...

**V.U. :** — Evidemment, seule elle ne peut rien faire, mais intégrée dans un autre cadre, elle peut faire beaucoup...

**Velan :** — Intégrée dans un autre cadre... c'est une paille ! Ecoutez, pour que le livre de poche ait sa véritable fécondité, il faudrait que les structures de l'Europe soient différentes. Le drame de l'Europe et une des raisons pour lesquelles elle est en train de perdre la partie, j'entends par là devenir le 51<sup>e</sup> Etat de l'Union, c'est qu'elle a toujours été un ensemble de cultures profondément aristocratiques. Elle n'a jamais été, spirituellement parlant, démocratique. La culture faite en Europe s'est toujours adressée à une élite. Le livre de poche est une entreprise qui prétend imposer une culture aristocratique non pas au peuple, hélas ! mais à une petite bourgeoisie universelle. Et ça, c'est un projet impossible. Pour que le livre de poche atteigne sa véritable efficacité, il faudrait à l'Europe des structures véritablement démocratiques, c'est-à-dire que la culture devienne véritablement l'apanage de tous. C'est-à-dire que tous soient capables de choisir devant une vitrine de librairie, ou plus exactement un kiosque de gare, entre Malraux, Kafka et Mauriac. Or, comment la chose se passe-t-elle : le petit bourgeois français, suisse, allemand, espagnol qui est dans un kiosque devant un livre de poche *achète un livre de poche*.

**V.U. :** — Ouh... **Velan :** — Ouais...

**V.U. :** — Evidemment, seule elle ne peut rien faire, mais intégrée dans un autre cadre, elle peut faire beaucoup...

**Velan :** — Intégrée dans un autre cadre... c'est une paille ! Ecoutez, pour que le livre de poche ait sa véritable fécondité, il faudrait que les structures de l'Europe soient différentes. Le drame de l'Europe et une des raisons pour lesquelles elle est en train de perdre la partie, j'entends par là devenir le 51<sup>e</sup> Etat de l'Union, c'est qu'elle a toujours été un ensemble de cultures profondément aristocratiques. Elle n'a jamais été, spirituellement parlant, démocratique. La culture faite en Europe s'est toujours adressée à une élite. Le livre de poche est une entreprise qui prétend imposer une culture aristocratique non pas au peuple, hélas ! mais à une petite bourgeoisie universelle. Et ça, c'est un projet impossible. Pour que le livre de poche atteigne sa véritable efficacité, il faudrait à l'Europe des structures véritablement démocratiques, c'est-à-dire que la culture devienne véritablement l'apanage de tous. C'est-à-dire que tous soient capables de choisir devant une vitrine de librairie, ou plus exactement un kiosque de gare, entre Malraux, Kafka et Mauriac. Or, comment la chose se passe-t-elle : le petit bourgeois français, suisse, allemand, espagnol qui est dans un kiosque devant un livre de poche *achète un livre de poche*.

**V.U. :** — Ouh... **Velan :** — Ouais...

**V.U. :** — Evidemment, seule elle ne peut rien faire, mais intégrée dans un autre cadre, elle peut faire beaucoup...

**Velan :** — Intégrée dans un autre cadre... c'est une paille ! Ecoutez, pour que le livre de poche ait sa véritable fécondité, il faudrait que les structures de l'Europe soient différentes. Le drame de l'Europe et une des raisons pour lesquelles elle est en train de perdre la partie, j'entends par là devenir le 51<sup>e</sup> Etat de l'Union, c'est qu'elle a toujours été un ensemble de cultures profondément aristocratiques. Elle n'a jamais été, spirituellement parlant, démocratique. La culture faite en Europe s'est toujours adressée à une élite. Le livre de poche est une entreprise qui prétend imposer une culture aristocratique non pas au peuple, hélas ! mais à une petite bourgeoisie universelle. Et ça, c'est un projet impossible. Pour que le livre de poche atteigne sa véritable efficacité, il faudrait à l'Europe des structures véritablement démocratiques, c'est-à-dire que la culture devienne véritablement l'apanage de tous. C'est-à-dire que tous soient capables de choisir devant une vitrine de librairie, ou plus exactement un kiosque de gare, entre Malraux, Kafka et Mauriac. Or, comment la chose se passe-t-elle : le petit bourgeois français, suisse, allemand, espagnol qui est dans un kiosque devant un livre de poche *achète un livre de poche*.

**V.U. :** — Ouh... **Velan :** — Ouais...

**V.U. :** — Evidemment, seule elle ne peut rien faire, mais intégrée dans un autre cadre, elle peut faire beaucoup...

**Velan :** — Intégrée dans un autre cadre... c'est une paille ! Ecoutez, pour que le livre de poche ait sa véritable fécondité, il faudrait que les structures de l'Europe soient différentes. Le drame de l'Europe et une des raisons pour lesquelles elle est en train de perdre la partie, j'entends par là devenir le 51<sup>e</sup> Etat de l'Union, c'est qu'elle a toujours été un ensemble de cultures profondément aristocratiques. Elle n'a jamais été, spirituellement parlant, démocratique. La culture faite en Europe s'est toujours adressée à une élite. Le livre de poche est une entreprise qui prétend imposer une culture aristocratique non pas au peuple, hélas ! mais à une petite bourgeoisie universelle. Et ça, c'est un projet impossible. Pour que le livre de poche atteigne sa véritable efficacité, il faudrait à l'Europe des structures véritablement démocratiques, c'est-à-dire que la culture devienne véritablement l'apanage de tous. C'est-à-dire que tous soient capables de choisir devant une vitrine de librairie, ou plus exactement un kiosque de gare, entre Malraux, Kafka et Mauriac. Or, comment la chose se passe-t-elle : le petit bourgeois français, suisse, allemand, espagnol qui est dans un kiosque devant un livre de poche *achète un livre de poche*.

**V.U. :** — Ouh... **Velan :** — Ouais...

**V.U. :** — Evidemment, seule elle ne peut rien faire, mais intégrée dans un autre cadre, elle peut faire beaucoup...

**Velan :** — Intégrée dans un autre cadre... c'est une paille ! Ecoutez, pour que le livre de poche ait sa véritable fécondité, il faudrait que les structures de l'Europe soient différentes. Le drame de l'Europe et une des raisons pour lesquelles elle est en train de perdre la partie, j'entends par là devenir le 51<sup>e</sup> Etat de l'Union, c'est qu'elle a toujours été un ensemble de cultures profondément aristocratiques. Elle n'a jamais été, spirituellement parlant, démocratique. La culture faite en Europe s'est toujours adressée à une élite. Le livre de poche est une entreprise qui prétend imposer une culture aristocratique non pas au peuple, hélas ! mais à une petite bourgeoisie universelle. Et ça, c'est un projet impossible. Pour que le livre de poche atteigne sa véritable efficacité, il faudrait à l'Europe des structures véritablement démocratiques, c'est-à-dire que la culture devienne véritablement l'apanage de tous. C'est-à-dire que tous soient capables de choisir devant une vitrine de librairie, ou plus exactement un kiosque de gare, entre Malraux, Kafka et Mauriac. Or, comment la chose se passe-t-elle : le petit bourgeois français, suisse, allemand, espagnol qui est dans un kiosque devant un livre de poche *achète un livre de poche*.

**V.U. :** — Ouh... **Velan :** — Ouais...

**V.U. :** — Evidemment, seule elle ne peut rien faire, mais intégrée dans un autre cadre, elle peut faire beaucoup...

**Velan :** — Intégrée dans un autre cadre... c'est une paille ! Ecoutez, pour que le livre de poche ait sa véritable fécondité, il faudrait que les structures de l'Europe soient différentes. Le drame de l'Europe et une des raisons pour lesquelles elle est en train de perdre la partie, j'entends par là devenir le 51<sup>e</sup> Etat de l'Union, c'est qu'elle a toujours été un ensemble de cultures profondément aristocratiques. Elle n'a jamais été, spirituellement parlant, démocratique. La culture faite en Europe s'est toujours adressée à une élite. Le livre de poche est une entreprise qui prétend imposer une culture aristocratique non pas au peuple, hélas ! mais à une petite bourgeoisie universelle. Et ça, c'est un projet impossible. Pour que le livre de poche atteigne sa véritable efficacité, il faudrait à l'Europe des structures véritablement démocratiques, c'est-à-dire que la culture devienne véritablement l'apanage de tous. C'est-à-dire que tous soient capables de choisir devant une vitrine de librairie, ou plus exactement un kiosque de gare, entre Malraux, Kafka et Mauriac. Or, comment la chose se passe-t-elle : le petit bourgeois français, suisse, allemand, espagnol qui est dans un kiosque devant un livre de poche *achète un livre de poche*.

(Suite en page 6)

### L'engagement en littérature

**V.U. :** — Comment vous définissez-vous en tant qu'écrivain ? Puisque nous parlons des thèses de Sartre : Sartre disait : « Le choix même d'écrire réclame l'engagement. » Vous vous considérez comme un écrivain engagé ?

**Velan :** — Oui.

**V.U. :** — En quel sens engagé ?

**Velan :** — Dans la mesure où la seule chose qui importe à l'heure actuelle, est de faire la révolution. Par ailleurs impossible. Nécessaire et impossible.

**V.U. :** — Vous dites que l'écrivain ne propose pas de solution. Vous décrivez un homme dans sa subjectivité...

**Velan :** — Il faut tout de suite que je précise. Je suis écrivain, c'est-à-dire que : l'engagement littéraire, je le considère comme une condition nécessaire. Or, en littérature, il n'y a que des conditions suffisantes et il n'est pas suffisant que la littérature soit engagée, jusqu'à ce moment-là, on n'a presque rien dit.

Le problème commence au niveau de la littérature précisément, c'est-à-dire au moment où l'engagement ne se pose pas au politique ou à n'importe quel, mais à l'écrivain. Il est donc formel, il s'agit de trouver la forme de

et répulsion.

**V.U. :** — Votre héros est terrorisé par le monde qui l'entoure. Pourquoi ? C'est un homme empli de la présence de Dieu et, suivant cette mentalité, on pourrait penser qu'il n'a de comptes à rendre qu'à Dieu seul. Or, il est terrorisé par les personnes qu'il sait ne pas être, comme lui, emplies de cette présence de Dieu.

**Velan :** — C'est très juste.

**V.U. :** — Cela se rapproche des thèses de Sartre.

**Velan :** — Oui.

l'engagement. Que le roman « engagé » ne l'ait pas placé sur un terrain explique son échec.

**V.U. :** — En fait, vous décidez de faire un roman engagé ?

**Velan :** — Oui. Ce qui est excitant, c'est de faire de l'engagement un problème littéraire.

**V.U. :** — Donc vous faites un roman à thèse ?

**Velan :** — Si c'est un roman à thèse, il sera mauvais.

**V.U. :** — Vous vous contredisez. Si vous voulez faire une littérature engagée à la base, vous allez défendre une thèse, par la bouche d'un personnage. C'est ce que fait Sartre.

**Velan :** — C'est une façon de résoudre le problème, elle est probablement mauvaise. La thèse à défendre, ce n'est pas encore de la littérature ; la littérature commence au moment où, pour la thèse que vous voulez défendre, vous créez d'un seul mouvement la défense et l'écriture qui la réalise. Un exemple de littérature engagée, réussie, c'est celui d'un écrivain dont on ne peut pas prétendre qu'il est médiocre puisqu'il est peut-être le plus grand romancier connu, Fédor Michailovitch Dostoïevski.

### J'écris pour qu'on m'aime

**V.U. :** — Quelqu'un disait qu'à la base de toute création artistique il y avait une névrose.

**Velan :** — C'est faux. Il n'est pas nécessaire d'être inadapte au monde pour avoir besoin de le recréer. Vous pouvez créer comme Dieu ou vous pouvez créer comme... l'homme, disons. Si l'on admet, comme Karl Barth, que Dieu a créé l'homme dans une effusion d'amour, par surabondance d'être, vous trouvez des écrivains qui ont écrit de cette manière. Ce sont, je vous l'accorde, les plus rares, mais ils existent : Rabelais, Diderot, Montaigne, et dans le cas de Montaigne, c'est plus éclairant encore, car il s'agit d'une littérature réflexive. Vous avez des écrivains qui écrivent par manque d'être, nombreux et caractérisés, depuis le romantisme. Un cas tout à fait frappant, c'est Flaubert.

**V.U. :** — Et alors vous ?

**Velan :** — Moi... j'écris pour les deux à la fois.

**V.U. :** — Qu'est-ce que ça représente pour vous d'écrire ?

**Velan :** — Psychologiquement, c'est, ou c'était, car la situation a changé, me défendre, contre moi d'abord, et puis c'était rejoindre l'autre. J'écrivais pour deux raisons : d'abord parce que la littérature était pour moi un moyen de compenser un manque d'être, et d'autre part, comme le disait Michel Leiris, « pour qu'on m'aime ».

**V.U. :** — En ce sens vous rejoignez votre héros ? Les derniers mots du

**Velan :** — Je crois qu'on ne se voit pas tout à fait de la même façon dans la mesure où un acte humain fondamental jeté dans le monde ne peut pas vous laisser semblable à ce que vous étiez auparavant. Mais je pense que cet acte aura le visage que vous voulez qu'il eût. Il est, absolument inutile d'essayer de faire croire qu'un écrivain, si désintéressé soit-il, le soit entièrement. Il vise toujours certains buts matériels. Là je m'explique : moi aussi, j'avais des buts matériels en écrivant, qui peuvent se résumer dans cette phrase de Leiris que je citais

tout à l'heure : « J'écris pour qu'on m'aime. » Mais je n'aime pas le genre humain. Je n'aime pas tout le monde, j'aime certains êtres.

Si on prend ce roman comme visée très précise, très étroite, j'avais envie, par exemple, à travers sa publication et son succès, car j'ai besoin du succès, le succès une certaine forme d'amour, j'avais besoin de rencontrer certaines personnes, d'entrer en contact avec elles. Pour moi, le succès voulait dire : être reconnu par un certain nombre de personnes que je connaissais.

### Pour qui écrire ?

**V.U. :** — La signification de ce succès fut-elle vérifiée ?

**Velan :** — Oui, pour une part.

**V.U. :** — Vous parlez d'une consécration morale ?

**Velan :** — Oui, et de consécration tout court, dans le cadre que j'ai précisé. Je suis content d'avoir été traduit en allemand, en italien parce que j'écris d'abord pour les « intellectuels ». Si un romancier vous dit qu'il écrit pour tout le monde, vous pouvez lui répondre poliment mais fermement que c'est faux. On écrit toujours pour un certain public virtuel, dont on connaît déjà le dessin (et desséin).

Si vous êtes un intellectuel bourgeois, ce que je suis, avec toute une culture, toute une série d'habitudes, de références, d'amitiés très précisément qualifiées, vous ne pourrez plus jamais écrire pour le genre humain. On écrit pour ceux qui vous ressemblent, mais il faut le savoir.

**V.U. :** — En somme c'est une littérature en circuit fermé ?

**Velan :** — Vous savez, il n'y a qu'« Elle », l'« Express » et « France-Soir » qui écrivent en circuit ouvert. Et Marc Chappuis et Maurice Zermatten.

**V.U. :** — Vous prêchez un peu des convertis ?

**Velan :** — En un sens oui.

**V.U. :** — Mais où vous placez-vous quand vous dites qu'il faut faire la révolution et que vous écrivez pour des gens qui ne la feront certainement pas ?

**Velan :** — Je fais ce que je peux... Tous les intellectuels ne sont pas marxistes. Ils ne sont pas tous révolutionnaires, en général d'ailleurs, ils ne sont ni chair ni poisson, puisqu'ils vivent dans la négativité. Je ne vais pas parler à un homme politique ni à un technicien de Brown-Boveri par exemple, parce que je ne sais pas leur langage. Si je crois en quelque chose, je vais dire ce que je crois aux gens qui sont capables de l'entendre, parce que je veux vaguement ou précisément savoir comment le leur dire.

**V.U. :** — Vous ne sauriez pas le dire différemment, c'est-à-dire d'une manière accessible à d'autres personnes ?

**Velan :** — Non.

**V.U. :** — Vous ne le voulez pas ?

**Velan :** — Ce n'est pas que je ne veux pas, c'est que l'intelligence consiste à accepter ses limites.

**V.U. :** — Vous écrivez alors pour un public virtuellement converti ?

**Velan :** — Non, virtuellement convertissable.

**V.U. :** — Mais l'intérêt de l'écriture ne serait-ce pas d'entrer en contact avec ceux de Brown-Boveri ou d'autres ? Vous voulez une littérature engagée. A partir du moment où cette littérature n'a pour but que de prêcher à des gens qui, de toutes les manières,

même s'ils vous approuvent ne pourront rien faire pour que vos idées soient mises en action, quel est votre but ?

**Velan :** — Vous posez deux questions à la fois. La première est celle que vous me posez à moi, et qui est celle de mon efficacité. Il y a une seconde question que vous posez aux intellectuels, celle de leur efficacité.

Commençons par la seconde. Il faut s'entendre essentiellement sur le terme d'efficacité. Si elle consiste à faire passer directement dans les choses une certaine pensée, alors il est vrai que les intellectuels sont souvent impropres. Mais, faire passer une idée dans les choses, ça s'organise à plusieurs niveaux : il faut d'abord que l'idée existe, qu'il y ait une production intellectuelle, qu'un autre mette en actes. Saint-Just par rapport à Rousseau, Lénine par rapport à Marx. Puis, comme Marx le disait, il n'est pas indifférent qu'une idée ait été répétée cent fois. Mon rôle est de répéter les idées, quelquefois d'en formuler une ; encore « idée » est-il un mot trop précis, puisque je suis écrivain, disons « signification ». Ces significations, c'est à d'autres de les faire passer dans les actes.

Ainsi pour revenir à la seconde question, je m'adresse d'abord aux gens qui font la production intellectuelle. Ce n'est pas mon travail de faire passer ces significations dans les actes. Mais toute signification ayant été émise, toute parole ayant été prononcée, elle existe, elle a son versant matériel, par le fait qu'elle a été prononcée comme parole.

**V.U. :** — Et si tous les intellectuels sont comme vous, qui fera passer ces significations dans les actes ?

**Velan :** — C'est pas mon boulot.

**V.U. :** — Alors c'est le boulot de qui ?

**Velan :** — Vous m'en demandez trop... Par exemple, s'il s'agit de politique, ceux des politiques qui sont à la fois préoccupés par l'idéologie et capables de la faire passer dans les actes.

**V.U. :** — Donc vous écrivez aussi pour les politiques ?

**Velan :** — Pas au premier degré en tout cas. Je ne prétends pas à une action directe. En un sens, je ne prétends même à rien, car je n'ai peut-être rien à dire, ou rien de vraiment important. Ce que je voudrais, c'est éveiller l'attention.

**V.U. :** — Cela m'amène à votre conception de la culture. Actuellement il y a ce qu'on appelle une culture de masse avec la diffusion énorme de livres dans des collections bon marché. Pensez-vous qu'elle soit valable ou non ?

# L'intellectuel en question

(Suite de la page 5)

quelqu'un qui a, entre autres, des choix très précis de lecture. On peut les contester, on peut dire qu'ils sont idiots, qu'ils sont mauvais, on peut dire qu'il n'a pas de goût, mais enfin, quand un ouvrier de Turin, de la Fiat, va acheter un volume de Zola, c'est parce que Zola, à tort ou à raison, lui apparaît utile, alors qu'un ouvrier de chez nous, 90 fois sur 100, achète un livre de poche comme n'importe quel autre objet de consommation.

V.U. : — C'est-à-dire qu'il essaie d'échapper à sa classe? Parce qu'il y a toujours le désir de monter...

Velan : — Exactement. L'ouvrier qui aspire à « monter » a abdiqué par là même le fait de se sentir un ouvrier. Par son attitude, il nie le concept de classe ouvrière et automatiquement il accepte le système dans lequel il se trouve et ne songe plus qu'à améliorer son sort individuellement. Or ça, c'est la négation même du concept de classe ouvrière car un ouvrier qui a le sentiment d'appartenir à la classe ouvrière est quelqu'un dont le but n'est pas de monter dans l'échelle sociale, mais de transformer radicalement sa condition et par là même celle des autres hommes. Je doute qu'il existe encore en Suisse, sauf quelques ilots, une véritable classe ouvrière.

V.U. : — Dans ce cas, cela semble nier le concept de culture populaire, d'une culture qui aurait la plus vaste audience possible : d'un côté il y aurait les gens qui vont à l'Université et qui se cultivent et d'un autre côté l'acheteur-de-livre-consommateur.

Velan : — Dans les secteurs néo-capitalistes, culture populaire, je ne

sais pas ce que cela veut dire, littéralement.

V.U. : — C'est-à-dire une culture accessible matériellement et spirituellement aux personnes qui n'ont pas encore, par leur condition, les moyens d'y accéder.

Velan : — Par culture populaire j'entendais une culture qui se faisait. On peut bien mettre Molière à la portée de tout le monde. C'est toujours possible. Il n'y a qu'à faire des spectacles à 2 fr. 50. Mais du point de vue du créateur qui aujourd'hui se dit « je vais faire une culture populaire », je ne sais absolument pas ce que cela veut dire.

Comment pourra-t-il la faire? Je ne le vois absolument pas. Bon, il fera du Zermatten ou du Samuel Chevallier.

V.U. : — En somme de la sous-culture. Donc, pour le créateur, il n'y a aucune possibilité de ce côté-là?

Velan : — Je ne crois pas. Il faudrait que les structures sociales et politiques fussent entièrement transformées. Que voulez-vous, un écrivain qui écrit aujourd'hui ne peut pas écrire innocemment. Il ne peut pas écrire naturellement. La littérature aujourd'hui est une littérature seconde ou même tierce. Il écrit à partir d'une culture déjà constituée. Cela suppose, entre autres, que cette culture il l'aura assimilée. Aujourd'hui un écrivain qui n'est pas un intellectuel, entendu même au sens tout à fait large du terme, je ne vois pas comment c'est possible. Vous en connaissez?

V.U. : — ...

Velan : — Considérez tout simplement la structure d'allusion de la littérature contemporaine. C'est formidable! Envoyez quelqu'un qui n'a pas conscience des problèmes de langage voir « Pygmalion »!

V.U. : — En somme, cela devient de plus en plus une affaire d'initiés?

Velan : — D'initiés, entendu au sens large du terme.

V.U. : — Dans cette optique, quelle est la place de l'Université? Peut-elle être une voie d'accès, une solution? Si on peut y faire participer plus de gens émanant de conditions sociales plus différenciées.

Velan : — Certainement! Dans la mesure où l'Université donne un certain nombre de moyens, plus on la démocratisera, mieux cela vaudra!

Mais attention, c'est un moyen! L'Université peut fort bien rester ce qu'elle est, c'est-à-dire quelque chose qui ne forme pas des intellectuels mais des praticiens, c'est-à-dire qui donne à la société capitaliste les cadres de travail dont elle a besoin.

V.U. : — Mais comment la démocratiser? Comment voyez-vous le problème en tant que professeur de gymnase?

Velan : — Il faudrait que la démocratisation de l'Université fut effective, que le recrutement universitaire se fasse sur la base d'une sélection d'aptitudes, et non pas comme c'est encore le cas à l'heure actuelle, selon soit des critères de fortune, soit la plus ou moins grande capacité de débrouillardise de chacun. Il faudrait d'abord que les Universités fussent riches, ce qu'elles ne sont pas, aient les moyens intellectuels dont elles ont besoin — ce qui n'est pas le cas — et aient un

recrutement en prise sur l'ensemble de la population, ce qui est une proposition purement utopique car vous ne pouvez pas dépenser 1800 millions de budget militaire par an et en même

temps avoir des universités à la hauteur de leur tâche ainsi qu'une démocratisation effective des études.

Eveline MERLACH  
Claude SMADJA

ils sont connaisseurs!...

ils préfèrent leurs «Gauloises»



L'arôme particulier des cigarettes Gauloises est dû au tabac français employé exclusivement par la Régie Française.

**GAULOISES**  
TABACS DE FRANCE

où irez-vous ce soir...

**TABARIS**  
Dancing Music-Hall

**BRUMMELL**  
Stereoparade attractions

**BAGATELLE**  
Dancing de la jeunesse

**SCOTCH**  
«Whisky à gogo»

LAUSANNE  
réservations (021) 22 09 33

**CONGO**

L'Entraide protestante (EPER) cherche plusieurs professeurs, licenciés à lettres, pour compléter le corps enseignant suisse de ses écoles secondaires à Léopoldville et Metedi. Entrée en fonction : 1<sup>er</sup> septembre 1965. S'adresser d'urgence à EPER, rue des Parcs 32, 2000 Neuchâtel (P 038/5 22 42); HEKS, Stampfenbachstr. 123, 8006 Zurich (P 051/26 66 00).

**PAPETERIE**  
**de ST LAURENT**  
Charles Krieg

Nouvelle adresse :  
5, rue Haldimand  
LAUSANNE  
Téléphone 23 55 77

**LE DOME**  
Ile Saint-Pierre

Pizzeria - Restaurant

**DONALD**

Grand choix de DISQUES, TRANSISTORS et GRAMOS

5% de rabais pour étudiants

J. RUEGG  
5, rue du Tunnel, Lausanne

AU «SNACK»

**Métropole**

Chaque jour, la carte et 3 menus à choix, dès Fr. 2.60  
Tél. 23 83 18 Dir. : A. Beausire

**CFF SKIEURS NON-SKIEURS**

Profitez des billets à prix réduits

délivrés tous les jours du lundi au samedi

Aller : par n'importe quel train partant avant 14 h. 00  
Retour : le même jour dès 15 h. 00

	Dès Lausanne Fr.
Le Brassus . . . . .	9.40
Les Paccols . . . . .	8.—
Les Pléiades . . . . .	8.—
Château-d'Ecx . . . . .	9.—
Rougemont . . . . .	10.—
Gstaad . . . . .	11.40
Saanenmöser . . . . .	12.40
Rochers-de-Naye . . . . .	15.60
Leysin-Feydey . . . . .	9.—
Les Diablerets . . . . .	9.20
Champéry . . . . .	9.60
Villars ou Barboleusaz . . . . .	9.20
Col-de-Brelaye . . . . .	13.—
Salvan ou Les Marécottes . . . . .	11.60
Verbier . . . . .	16.60

BILLETS COMPLÉMENTAIRES :  
Sur présentation du billet spécial CFF, de nombreux téléphériques, télésièges et téléskis accordent des réductions.

VENTE DES BILLETS :  
Guichets des billets et à l'avance à l'Agence CFF, place Saint-François 2, Lausanne, et agences de voyages.

L'horaire du skieur peut être obtenu gratuitement auprès des gares.



# L'AIDE FÉDÉRALE AUX UNIVERSITÉS

## UN RECTEUR FACE A L'AVENIR

Le rapport Labhardt, publié en juin 1964, donnait les résultats d'une étude de deux ans effectuée par une commission fédérale d'experts, en l'occurrence des professeurs, et qui avait pour tâche de déterminer si une aide fédérale aux universités serait nécessaire dans les années à venir pour assurer un développement suffisant des hautes écoles suisses. La commission, a dans une première étape, procédé à l'inventaire détaillé des installations universitaires actuelles, des crédits qui leur sont affectés, à l'estimation des effectifs étudiants, selon le sexe, la nationalité, le genre d'études et l'établissement universitaire fréquenté, au recensement enfin des énergies humaines disponibles, professeurs, assistants, personnel technique et administratif. Dans la seconde partie de son rapport, la commission a procédé à l'estimation du nombre des étudiants jusqu'en 1975, en extrapolant la courbe de croissance de ces dix dernières années et en prévoyant un relèvement du taux d'augmentation compte tenu de la démographie de l'accès aux études chaque année élargi, compte tenu également d'une évolution probable des formes pédagogiques qui augmentera la surface par étudiant ou par professeur. Sur la base de ces estimations, la commission a calculé les investissements humains et matériels nécessaires pour faire face au gonflement des effectifs et aux exigences d'une nation industrielle. Elle a traduit ces résultats en termes financiers, ce qui donne pour 1975, une dépense globale de plus d'un milliard de francs pour les universités suisses, contre moins de 350 millions pour 1965. Selon le système de financement actuel, la part des cantons serait en 1975 de 800 millions. La commission Labhardt a jugé que les cantons étaient incapables de supporter une telle charge et elle a proposé un système de subventionnement par la Confédération qui aboutirait dans dix ans à réduire de moitié la participation des cantons. Soit environ 400 millions pour les cantons et 650 millions pour la Confédération — dont 250 pour l'EPF —. Dans la troisième partie du rapport, la commission propose une procédure de subvention différenciée selon la population et la capacité financière des cantons d'une part et selon le type de dépenses d'autre part — gestion ou investissement. Le rapport essaie ensuite de définir l'organe idéal responsable de ces subventions, qui devra concilier l'autonomie constitutionnelle des cantons en matière d'éducation et de finances et la volonté d'éviter un développement anarchique de nos hautes écoles et un gaspillage de forces.

Nous reviendrons au rapport Labhardt lorsque la commission chargée d'étudier le développement de l'Université de Lausanne aura publié le résultat de ses travaux.

Le but de cette page est de donner un aperçu des diverses tendances qui se sont manifestées à propos du principe de l'aide fédérale. Le débat est à notre avis politique; aussi ne prendrons-nous pas parti et laisserons le lecteur seul juge après avoir formulé trois remarques:

1. Le rapport Labhardt, défi jeté à l'indigence des statistiques universitaires suisses, est un constat objectif, qui fonde une prévision à long terme des investissements indispensables pour le développement des universités. Il faudra, dans dix ans, un milliard pour les universités: c'est un fait. Second fait: le contribuable suisse devra supporter cette charge. Troisième fait: le contribuable fédéral et le contribuable cantonal sont une seule et même personne, évidence que cachent trop souvent les abstractions légales. Conclusion: si la Suisse persiste dans la voie du sous-développement universitaire, elle le devra à des querelles politiques, à des conflits d'intérêts particuliers et au triomphe de l'esprit de clocher. On ne peut plus, après le rapport Labhardt, alléguer l'ignorance.

2. Les arguments selon lesquels la Confédération ne ferait que rétrocéder aux cantons universitaires leur part de l'impôt fédéral direct sont spécieux. On ne peut faire abstraction des taxes indirectes qui constituent près de 90% des recettes fiscales de la Confédération. Le problème est alors celui du régime financier de la Confédération, mais disons-le clairement! et du droit constitutionnel.

3. Du point de vue de la science fiscale ce problème se résumerait, pour simplifier, à savoir qui doit percevoir et utiliser les impôts directs et les taxes indirectes. Le critère devrait être la gestion la plus rationnelle d'une collectivité, conciliant divers impératifs: développement équilibré, souplesse administrative, prévision globale, autonomie culturelle, etc. C'est tout le problème du fédéralisme, relevant d'une pensée politique légitime et d'intérêts qui le sont moins.

... \* \* \* Pour conclure cette introduction à un débat sur le principe de l'aide fédérale aux universités, relevons que les faits sont là et qu'ils ne parlent pas en faveur de l'autonomie cantonale...

La Rédaction.

## LE MIROIR AUX ALOUETTES

(Extrait d'une lettre de M. J.-F. Cavin, cand. juriste, à propos de cette question.)

«... L'autonomie cantonale doit donc être maintenue autant que possible. Elle est particulièrement nécessaire dans le domaine culturel, où se reflète le génie d'un peuple; conserver une certaine manière de penser, de voir les choses, de régler les problèmes, de traduire ses émotions, c'est garder son âme, c'est rester soi-même. L'institution qui est le foyer et le centre de cette culture — l'Université — doit aussi demeurer autonome: c'est la garantie de l'indépendance des disciplines dont elle a la garde. Or l'aide fédérale ne peut que l'atteindre. En effet, l'importance des sommes que l'on envisage de verser aux cantons la fait qualifier non plus d'aide, mais de véritable financement. Et la Confédération ne peut verser des centaines de millions (400 millions en 1975) sans justifier ses dépenses; vienne une période de difficultés financières, elle devra se mettre en mesure de «rationaliser» le système universitaire, abstraction et autoritairement, sans tenir compte suffisamment des circonstances locales, comme le font toujours les administrations centrales. De telles perspectives sont dans l'ordre des choses et c'est pure vue de l'esprit que de s'imaginer pouvoir échapper aux directives, contrôles et ordres qui ne manqueraient pas de limiter notre indépendance en matière universitaire.

d'ailleurs, tout en se contredisant d'une manière curieuse, mais significative. Après avoir affirmé en effet que l'aide de la Confédération ne doit pas porter atteinte à la souveraineté cantonale et à l'autonomie universitaire (p. 145) il ajoute à la même page: «On sauvegardera le principe d'une coordination de l'enseignement supérieur en refusant l'aide fédérale aux constructions et aux installations qui sont en contradiction manifeste avec lui.» Belle souveraineté que celle des cantons dont les décisions seront prises par des experts fédéraux!

... La question qu'il ne se pose pas c'est de savoir où la Confédération tirerait l'argent ainsi distribué; or, c'est bien évidemment des cantons eux-mêmes. Une simple comparaison de chiffres montre, en ce qui concerne l'Etat de Vaud, qu'il reçoit sous la forme de subsides fédéraux exactement autant que ses concitoyens paient en impôt fédéral direct; un franc payé à Berne revient sous forme de subsides et les sommes nécessaires accomplissent un simple va-et-vient, dont le seul résultat est de gonfler l'administration centrale, d'occasionner des frais supplémentaires et de diminuer la vitalité des collectivités locales. Les cantons universitaires à l'exception de Fribourg, paieraient eux-mêmes les cadeaux reçus de la Confédération... »

(Extrait du discours d'installation du nouveau recteur, M. Delacrétaz, publié dans «La Nation» du 27.11.64)

«... Chacun sait qu'une commission d'experts a été créée par le Département fédéral de l'intérieur pour étudier l'opportunité d'une participation financière de la Confédération aux frais de développement et d'entretien des universités cantonales; dans son rapport cette commission... aboutit à la conclusion que les besoins de nos hautes écoles dépassent les possibilités financières des cantons universitaires et que des subventions fédérales sont indispensables. La commission Labhardt ne s'est apparemment pas demandée où la Confédération prélèverait l'argent nécessaire pour les subventions qu'elle préconise... »

Le recteur, lui, répond à cette question, en faisant valoir l'argument habituel, qui consiste à dire que l'impôt direct versé à la Confédération revient sous forme de subventions et en est l'unique source. Puis il aborde le problème de l'autonomie des universités, qui se trouverait menacée à la suite de cette aide. Il dit notamment:

«... il n'est jamais possible de rester indépendant de l'autorité qui vous prodigue les fonds dont vous avez besoin; toute attribution d'argent comporte des rapports, des contrôles, une intervention dans les affaires de celui qui les reçoit; l'administration fédérale, pour sa part, est dans ce domaine traditionnellement tâtonnante, et exigeante. Il est hors de doute que l'introduction de subventions fédérales aboutirait à la transformation progressive, lente peut-être, mais inéluctable, des universités cantonales en sections cantonales d'une université fédérale... »

Le nouveau recteur de l'Université de Lausanne a cru bon de proclamer que les cantons universitaires pouvaient se passer d'une aide fédérale. On connaît la chanson: d'où la Confédération tire-t-elle ses ressources? Des cantons. Donc quand ils touchent une subvention, ils se financent eux-mêmes, perdant toutefois, dans cet aller-retour de leurs ressources indigènes, les derniers vestiges de leur indépendance.

Il vaut la peine de regarder d'un peu près la valeur de cette argumentation.

Argument I: Les huit cantons universitaires: Zurich, Bâle-Ville, Berne, Saint-Gall, Fribourg, Genève, Neuchâtel et Vaud fournissent à eux seuls le 73%, soit les trois quarts, du montant total de l'impôt fédéral direct. On s'appête donc à leur faire cadeau de la laine prélevée sur leur dos.

Mais, dans le dernier quart, on trouve, sans compter Lucerne et Argovie qui, probablement, créeront leur propre université, des cantons dont le rôle économique n'est pas sans importance. Pourquoi seraient-ils, Soleure, Schaffhouse, et même Zoug ou Glaris, dispensés de toute contribution au financement d'une tâche nationale dont ils profitent, eux aussi, pleinement?

Mais, il est absurde de n'envisager que l'impôt fédéral direct. Dans l'ensemble du budget de la Confédération, les principaux postes de recette sont, en pour-cent calculés sommairement: impôt fédéral direct: 11%, l'cha: 25%, droits de douane: 40%. Comme les subventions fédérales de toute nature représentent, en gros, trois fois le rendement de l'impôt fédéral direct, on

## Réflexions de la rédaction

Des arguments avancés dans ce texte, nous en retiendrons deux, les autres trouvant leur réponse dans d'autres textes publiés ici.

10 «... vienne une période de difficultés financières, elle devra se mettre en mesure de «rationaliser» le système universitaire... » Nous nous heurtons tout d'abord à une première difficulté, d'ordre terminologique: que veut dire ici le mot «rationaliser»? instaurer un régime policier, de dictature,

(Extrait de l'article de Pierre Béguin, de la «Gazette de Lausanne» du 21 novembre 1964.)

«... Comme l'a écrit la commission Labhardt — dont les membres ne sont point des esprits légers — «la situation aujourd'hui précaire, sera bientôt intolérable... »

«... Fort heureusement, la nécessité d'un changement fondamental dans notre politique universitaire s'est imposée. Des voix autorisées se sont élevées depuis plusieurs années pour nous amener à sortir de l'ornière. Dans les milieux compétents, cette nécessité n'est plus contestée. Et l'on a reconnu que les huit cantons universitaires, isolés, jaloux d'une souveraineté inadaptée aux besoins du temps présent, travaillant en ordre dispersé, se trouvent dans l'incapacité de résoudre le problème. On sait qu'ils ne peuvent pas s'en tirer sans une aide substantielle de l'Etat central, lequel bénéficie de l'avantage d'avoir des ressources provenant des taxes de consommation et par conséquent d'un rendement plus souple et plus ample que nos pauvres impôts directs cantonaux. On sait qu'ils ne peuvent demander au pays tout entier l'effort nécessaire qu'à la condition de se grouper, de coordonner leurs initiatives, d'éviter les doubles emplois et de se répartir rationnellement les tâches.

Il n'est pas vrai qu'une aide fédérale doive se traduire obligatoirement par

une ingérence de l'Etat central dans la vie universitaire. Il y a plus d'un demi-siècle que la Confédération subventionne les écoles primaires, particulièrement dans les cantons les moins bien nantis. Sans doute veille-t-elle à ce que les sommes allouées soient réellement affectées aux buts en faveur desquels elles ont été consenties. Mais l'enseignement primaire est resté indemne de toute influence fédérale. Il est après comme devant l'apanage des cantons. Et l'on doit bien reconnaître que la Confédération, présidant à la grande œuvre des autoroutes, emploie à cet effet une dizaine de fonctionnaires, mais que tout le travail réel est assumé — avec quelle efficacité et quel talent! — par les bureaux cantonaux. Veut-on nous faire croire que les maîtres de l'enseignement supérieur et les chefs des Départements de l'instruction publique seraient inhospitaliers à maintenir solidement une autonomie universitaire dont la commission Labhardt est la première à proclamer l'intangibilité?

Le vrai fédéralisme est fait de mise en commun des efforts pour la construction d'une œuvre nationale. Il exclut un stérile repliement sur soi-même. Il est vrai qu'il y a un autre fédéralisme, négatif, facteur de sous-développement. Ce n'est pas le nôtre.

## TEMPÉRATURE RECTORALE

(Extrait de «Domaine public».)

ne voit pas comment, en étant dispensés de cette contribution, les cantons pourraient forcer de cette économie, désigneusement repousser du pied toute aide fédérale — à moins qu'ils ne prélèvent eux-mêmes les impôts indirects... comme en 1815.

Mais la commission Labhardt estime que les dépenses pour les universités cantonales passeront de 166 millions (en 1962) à 800 millions (1975). A cette date, selon les calculs de la commission, les subsides fédéraux devraient atteindre 400 millions. Il resterait plus de 200 millions à la charge des cantons. Ils sont huit. Soit une moyenne de 25 millions. Le canton de Vaud est dans la moyenne: ces 25 millions le concernent donc. En cinq ans, ses dépenses universitaires (compte tenu des dépenses brutes de l'exploitation de l'Hôpital cantonal) ont augmenté de 3 millions. En treize ans, elles auraient à progresser de 25 millions. L'effort est énorme. Mais, sans l'aide fédérale, le canton devrait investir 75 millions supplémentaires en 1975. C'est-à-dire probablement plus que la valeur, à cette date, de sa contribution à l'impôt fédéral direct. Même problème à Genève, à Neuchâtel, à Fribourg. Alors?

Argument II: Qui paie commande. En refusant l'aide fédérale, les universités défendent leur autonomie.

Mais les cantons universitaires, s'ils marchaient seuls, devraient de toute façon coordonner leurs efforts. Il faudrait démontrer alors qu'une commission de coordination intercantonale

serait plus respectueuse des oracles cantonaux qu'une commission fédérale du type commission Labhardt, où chaque université était représentée et qui, dans son travail, ne fut jamais paralysée par l'esprit de clocher.

Mais on prendrait plus au sérieux la susceptibilité cantonale si les cantons avaient fait la preuve jusqu'ici de leur vitalité dans l'organisation de l'enseignement universitaire. Or il a fallu que la commission Labhardt fasse l'essentiel du travail qui leur incombe. Les cantons ne connaissent pas même le coût réel de leur université: il a fallu, nous l'avons dit, que des fonctionnaires fédéraux dépouillent sur place les comptes cantonaux pour obtenir un chiffre exact. Où étaient, avant la commission Labhardt, les plans de développement de l'enseignement universitaire?

Quand les cantons auront démontré leur volonté d'agir, la susceptibilité sera de mise. Quand les universités auront défini leur programme, choisi leur vocation et que Berne viendra contrecarrer leur plan, la protestation sera unanime et nous serons dans le chœur. Mais qu'on agisse d'abord! Vite. Le développement des universités exigera toute notre énergie. C'est une tâche nationale prioritaire. On n'agit pas en rêvant d'impossibles réformes fiscales.

développement de l'enseignement supérieur est aujourd'hui indispensable.

Pour que les efforts portent leurs fruits, une certaine discipline doit nécessairement exister dans les rangs universitaires, en vue de l'intérêt général. On ne voit donc pas pourquoi, si une université affichait tout à coup des attitudes «en contradiction manifeste» avec le plan général, on n'y mettrait pas de frein. On ne voit pas non plus pourquoi des experts chargés de veiller à ce que la tâche soit menée à bien, qui pourraient être des hommes aussi remarquables que ceux du rapport Labhardt, seraient incapables de prendre, en connaissance de cause, les décisions qui s'imposent.

de contrôles intolérables? Ces hypothèses ne nous paraissent fondées.

D'autre part, il est évident, qu'en période de crise économique ou crise tout court, les mesures de défense qui sont prises à l'échelle nationale passent par tous les secteurs, donc par l'université. Cela semble raisonnable.

20. A propos de la contradiction apparente insérée dans le rapport Labhardt: Une coordination des efforts communs doit succéder à l'anarchie organisée de nos universités actuelles. Une planification dans les programmes de

# réformes ou Réforme ?

Dans le monde étudiant suisse, et particulièrement romand, le vent de la révolution souffle de l'ouest. Comprenez qui pourra. La terre est ronde bien sûr...

Or de l'ouest, de l'Union nationale des étudiants de France nous parviennent par rafales des idées tellement séduisantes qu'aucun adepte du syndicalisme étudiant n'y résiste : présalaire, cogestion, parité avec les professeurs, contrôle des programmes, groupes de travail, suppression des examens actuels, disparition du cours magistral et avènement d'une université idéale, formant des individus professionnellement intégrés, conscients de leur responsabilité sociale, disposant d'une culture assez vaste pour « se situer dans le processus de production » et réagir contre la mutilation néo-capitaliste du travail universitaire et de la recherche.

Dans tous ces mots jetés le plus souvent en vrac, foisonnant de « ismes », on fait difficilement la part du concept défini et de l'illusion verbale, de la réflexion fondée et du romantisme politique d'une adolescence attendue.

Comment prendre au sérieux des interlocuteurs qui n'ont ni le sens de la langue française, ni celui des nuances, ni celui des formes élémentaires de la

vie en société, qui veulent qu'on ne jette pas à la figure d'autrui une série de jugements catégoriques et sans appel, l'assimilant, surtout s'il est professeur, soit à un réactionnaire, soit à un incapable.

L'AGECITE, bien qu'exposée au vent d'ouest, n'a pris jusqu'ici aucune position définie sur l'enseignement et le problème de sa réforme. Il nous semble nécessaire, avant d'engager un débat, de dire dans quel esprit nous l'envisageons. On peut distinguer cinq principes :

- la réflexion unilatérale et stérile. Toute réforme de l'enseignement qui ne serait pas voulue à la fois par les professeurs et les étudiants resterait lettre morte ;
- il n'existe de vérité que relative dans le domaine de l'enseignement, vérité limitée dans le temps et l'espace et vouée à l'imperfection ;
- il n'y a de science pédagogique qu'expérimentale ;
- il s'agit éventuellement de transformer un état de fait, non de créer dans le vide ;
- l'enseignement doit être laissé à ses fins naturelles et ne pas être considéré comme un bastion de la révolution.

## Stérilité de la réflexion unilatérale

Elle est évidente pour deux raisons. La première est que les enseignants comme les enseignés n'ont qu'une vue partielle de l'enseignement. La seconde est que les étudiants ne peuvent réaliser aucune réforme, même s'ils détenaient un pouvoir juridiquement suffisant sans l'accord des professeurs. Si le professeur ne pense pas l'enseignement, ne conçoit pas sa relation à l'étudiant d'une manière nouvelle, toute modification de l'enseignement restera inutile. Même la cogestion de l'université, si elle est réalisée contre le gré du corps enseignant sera une mesure pour rien.

Dans notre société, l'enseignement ne peut être traité comme un fait isolé. Il est par nature social. Penser l'enseignement dans ses ultimes conséquences, c'est penser la société globale. Hormis le fait que ni les étudiants, ni les professeurs n'ont consenti cette réflexion, aucun sociologue y consacrant sa vie ne pourra prétendre détenir une vérité définitive. D'autre part, on ne peut raisonner en abstracto indépendamment de circonstances variant dans le temps, l'espace et le type d'étude.

## La recherche pédagogique expérimentale

Si, à priori, l'institution de groupes de travail dirigés par un assistant, la suppression des cours ex cathedra, sont aussi valables que les formes actuelles d'enseignement, celles-ci ont une expression concrète qui permet de discerner leurs qualités et leurs défauts. On ne pourra juger ces innovations pédagogiques qu'en fonction de diverses expériences et comparaisons. Il s'agit avant tout de se dé-

terminer sur l'utilité et la fécondité possible de telles recherches, portant par exemple sur une pondération variable des facteurs individuel et collectif dans le travail universitaire. Pourquoi s'arrêter à priori à l'alternative exclusive : individu ou groupe ? Il faut se garder des conclusions hâtives intellectuellement séduisantes et sympathiques — le concept du groupe évoquant la coopération, celui d'individu l'égoïsme, d'où jugement de valeur illégitime.

## Réalisme

Il faut se persuader d'un certain nombre d'évidences, dont quatre au moins.

La première est que la plupart des étudiants se désintéressent de l'enseignement et ne se souviennent que du profit personnel qu'ils en retirent.

La seconde est qu'une réforme de l'enseignement devrait être imposée aux étudiants et qu'ils ne la demandent en aucun cas spontanément.

La troisième est que même la volonté commune des professeurs et des étudiants ne libérerait pas miraculeusement des crédits suffisants pour l'Université, car notre société s'intéresse davantage aux résultats de l'enseignement — nombre de cadres — qu'à la promotion de méthodes pédagogiques mieux adaptées, mais très coûteuses — plus de professeurs, d'assistants, moyens d'enseignement audiovisuels, salles de séminaires, etc.

Le quatrième est que, même le problème financier résolu, on ne tirerait pas du néant, alors que la pénurie actuelle est grave, des centaines de professeurs et d'assistants qu'il faudrait pour donner corps à un travail plus actif et collectif.

## Réforme réformiste

La réflexion sur l'enseignement conduit très souvent à une mise en question de notre société, et c'est un phénomène naturel. Mais il faut distinguer :

L'éducation assure une fonction sociale soit la continuité et la cohésion du groupe qui l'institutionnalise. Si elle doit former des individus adaptés à la vie du groupe, elle les forme selon les valeurs dominantes du groupe, soit un modèle socioculturel religieux, économique, un ensemble de traditions et d'idéologies. L'éducation est donc par nature conservatrice des valeurs dominantes qui déterminent son orientation, soit en l'occurrence celles d'une société industrielle occidentale. Dès que l'on cherche à renverser cette hiérarchie des valeurs pour instituer un nouvel ordre social, on peut soit changer la structure et l'enseignement s'adaptera, soit changer la structure de l'enseignement, en espérant qu'il fondera une nouvelle hiérarchie des valeurs. Cette tentative, pour légitime qu'elle soit, détourne l'éducation de sa fonction initiale et cherche à luti-

liser contre l'ordre social qu'elle est sensée servir.

En conclusion, si, lors d'un dialogue, on ne distingue pas la « réforme réformiste » soit à l'intérieur de structures sociales existantes de la réforme structurelle proprement dite, on a toutes les chances de ne pas trouver de terrain d'entente.

Philippe PERRENOUD.

*Ayant défini les règles du jeu, nous ouvrons un débat sur le thème général de l'enseignement et sur le point particulier de la relation enseignant-enseigné. En guise d'introduction à une tribune libre, où nous souhaitons voir de nombreux professeurs s'exprimer, des étudiants, des lecteurs, des sociétés, etc., nous publions un article de M. Paul Fraisse, professeur à la Sorbonne, paru dans « Le Monde » du 29 juin 1964.*

La rédaction.

# ÉTUDIANTS ET PROFESSEURS

par PAUL FRAISSE, professeur à la Sorbonne

Le climat général des relations entre professeurs et étudiants s'altère d'année en année. Sans doute la crise de croissance de l'université n'y est pas étrangère, mais, fait nouveau, les étudiants ne s'en prennent plus seulement (ou) aux pouvoirs publics. Ils mettent en cause directement les maîtres, leurs attitudes et leurs méthodes. Leurs groupements lancent des mots d'ordre agressifs, dont ils seraient bien embarrassés parfois de préciser le contenu : ils réclament la « cogestion », le « pouvoir de décision », un droit de regard sur les programmes, ils contestent même la toute-puissance de l'examineur. L'avant-garde de leur mouvement va jusqu'à assimiler les étudiants à des producteurs et revendique pour eux la prise en main des moyens de production qu'elle estime la conséquence logique de la démocratisation de l'enseignement. Devant un tel langage, le corps professoral se hérisse et, drapé dans sa dignité, il invoque la tradition, la sagesse de « ceux qui savent ».

Il serait dangereux de laisser s'aggraver ces malentendus. Dans leur outrage même, les attaques des étudiants nous obligent à réfléchir. Ce n'est pas céder à la démagogie que de secouer l'inertie inhérente à toute fonction et de regarder avec des yeux neufs notre situation d'enseignants en 1964.

Rappelons brièvement un préalable sur lequel tout le monde sera d'accord. Le gigantisme des facultés, en particulier de la Sorbonne (trente mille étudiants cette année en lettres seulement, mille cinq cent candidats au seul certificat de littérature française), creuse un fossé entre des maîtres qui parlent à une masse d'auditeurs indifférenciés et des étudiants qui se savent anonymes. Après s'être bousculés pour entrer dans des amphithéâtres surpeuplés, avoir cherché en vain une place dans les bibliothèques, fait la queue aux restaurants universitaires, les étudiants s'aigrissent, et c'est bien naturel. Quant aux professeurs, leurs cours deviennent des exploits physiques, et la période des examens est pour eux un cauchemar. Aux Etats-Unis, l'Université de Berkeley estime que le chiffre de quinze mille étudiants, toutes facultés réunies, est un maximum à ne pas dépasser. La plupart des universités étrangères n'atteignent pas ce chiffre.

Nos étudiants ont pris conscience plus rapidement que leurs maîtres du changement de nature que subit, en changeant d'échelle, l'université. Cette dernière n'est plus chargée de former l'élite intellectuelle d'une société aristocratique ou bourgeoise, il lui revient de préparer les cadres d'un pays en pleine expansion démographique et technique. Les jeunes gens qu'elle accueille sont la plupart des électeurs, parfois mariés, chargés de famille, subvenant plus ou moins bien — plutôt mal que bien — à leurs besoins. Ils se

trouvent mal à l'aise dans l'atmosphère de la faculté, où ils ont à tort ou à raison l'impression d'être réduits à l'état d'écoliers dociles et passifs. Dans l'« usine universitaire », ils se sentent aliénés : la formation qu'on leur dispense a été conçue pour eux, mais sans eux. D'où leurs récentes attaques contre la plus vulnérable des institutions universitaires : le cours magistral. Le temps n'est plus où le disciple se formait à l'exemple d'un maître prestigieux. Perdu dans un auditoire trop vaste, où la voix du professeur ne lui parvient qu'affaiblie, l'étudiant préfère des photocopies, réclame le dialogue avec un assistant plus proche de lui, presse la constitution de groupes de travail universitaire.

Cette prise de conscience est un fait important. Nous aurions mauvaise grâce à nous plaindre que les étudiants aspirent à prendre en charge leur propre destin. Est-ce à dire que leurs revendications sont toutes justifiées. Le dialogue entre professeurs et étudiants s'établirait plus facilement si les uns et les autres distinguaient deux aspects dans la fonction de professeur.

Les professeurs sont avant tout des enseignants, chargés à la fois d'élaborer une science en évolution et de la communiquer à d'autres qui sont nécessairement des enseignés. Cette relation fondamentale n'est pas assimilable au rapport capital-travail ni à la lutte des classes. Elle ne dépend pas du régime social, ni de la nature du gouvernement. Certes les rapports étudiants-professeurs peuvent être colorés par les régimes ou les institutions, mais leur nature profonde n'en est pas changée. Aucune révolution ne dispensera le professeur de définir les programmes de l'enseignement, de transmettre le savoir et de contrôler son acquisition par d'inévitables examens. Dans cette perspective, le cours magistral reste indispensable. Son remplacement par le cours photocopié, que les étudiants se repasseraient d'année en année, figerait l'enseignement du professeur au détriment de la vie de la parole et du progrès de la recherche, presque certainement au profit du bachotage. Les étudiants protestent contre la nécessité de prendre des notes, qui leur paraît un encouragement à la passivité. N'est-ce pas le contraire qui est vrai ? La présence à la parole du maître — reçue dans de bonnes conditions matérielles s'entend — n'est-elle pas une pierre de touche de l'activité intellectuelle ?

Le maintien du cours magistral ne fait d'ailleurs pas obstacle à d'autres aménagements. Toute méthode qui augmente la participation active de l'étudiant à sa propre formation est bénéfique. Tout système d'examen qui, en une ou plusieurs fois, contrôle le travail d'une année, est plus probant que celui qui décide au vu d'une seule épreuve. C'est pourquoi parmi nos institutions, celle du diplôme d'études su-

périeures est une des meilleures.

Mais de ces aménagements, pourquoi ne pas débattre avec les étudiants ? Outre sa fonction d'enseignant, le professeur d'université a une responsabilité personnelle et collégiale dans l'organisation des études. Il ne doit pas s'enfermer dans sa tour d'ivoire et s'imaginer que, son cours une fois fini, sa tâche est terminée. Peut-il ignorer que certains de ses élèves, débarqués de bonne heure d'un train de banlieue, traînent dans les cafés jusqu'à l'heure du cours, faute d'une salle qui leur offre un abri ? Qu'il choisisse l'horaire qui convient à ses préférences personnelles, rien de plus légitime apparemment. Et pourtant cette liberté a dû être limitée ; elle devra l'être encore davantage pour que la somme de ces convenances individuelles n'entraîne pas un emploi du temps des étudiants morcelé, déséquilibré, incompatible avec un travail en profondeur. On criera au paradoxe si nous soutenons que le professeur manque de vues d'ensemble sur la licence à laquelle il prépare. C'est pourtant vrai. Chaque spécialiste organise au mieux l'enseignement dont il est responsable, mais seul l'étudiant a l'expérience vécue des exigences globales d'une licence, seul il en soupèse les forces et les faiblesses.

En un mot, il est souhaitable que les enseignants apprennent à connaître le point de vue de l'usager. Et qui le leur fera comprendre si ce n'est l'étudiant lui-même ? Qu'il soit donc admis dans leurs assemblées, leurs conseils, leurs commissions. Pourquoi l'en écarter comme si sa présence était une menace à notre dignité ? La multiplication des contacts peut seule remédier aux raidissements auxquels nous assistons aujourd'hui. Le temps est venu d'établir un dialogue institutionnel entre professeurs et étudiants. Leur coopération sera fructueuse, non pas si elle confond des responsabilités qui sont et doivent rester distinctes, mais si elle reconnaît en tous des adultes qui ont leur mot à dire dans une faculté où ils se sentent chez eux.

« Le Monde », 29 juin 1964.

## VOIX UNIVERSITAIRES

Journal mensuel édité par l'Union des Etudiants lausannois et la Fédération des Etudiants de Neuchâtel.

LAUSANNE, rue de la Barre 1  
CCP II 146 77. Tél. (021) 22 35 40  
NEUCHÂTEL, faubourg de l'Hôpital 41  
CCP IV 23 01. Tél. (038) 5 77 12

Administration : 6 b, place du Château.

Comité de rédaction :  
Rédacteur responsable : Claude SMADJA (AGECITE)  
AGEPUL : Gilbert RAPIN  
FEN : Jean-Pierre GHELFI

Imprimerie Vaudoise  
Ruchonnet 15 - Lausanne  
Tirage : 7500 exemplaires

Abonnement un an :  
ordinaire 4 francs, de soutien 10 francs.

Publicité :  
Mme GUEISSAZ, avenue Montcholsal 25.  
Tél. 26 93 57. CCP II 196 65.



Moment de répit - plaisir de fumer...





# VOIX universitaires

organe mensuel de l'union des étudiants de lausanne et de la fédération des étudiants de neuchâtel

La PHOTOGRAPHIE apporte sa contribution dans les domaines les plus variés...

Tout chez le SPECIALISTE

**R. SCHNELL & Cie**  
Lausanne

4, place Saint-François

PHOTO - PROJECTION - CINE

## Editorial

### Bricolage ou politique?

En matière de logement étudiant, à n'en pas douter, il s'agit de bricolage érigé en politique.

Personne ne contestera que des études normales doivent se dérouler dans des conditions de vie normale, et personne non plus ne conteste que ces conditions de vie normales supposent entre autres un logement décent. Que ceux pour qui de telles évidences rejoignent les vaines redites prennent la peine de se demander si d'aventure leur habitat douillet et leur confort sécurisant ne sont pas les plus sûres antidotes à toute action de solidarité avec ceux pour qui loger est un problème. Et d'abord un problème d'argent.

D'aucuns pensent que la prochaine ouverture de l'Hôtel de La Maladière de même que la construction de la Cité des Roulotteurs résoudront dans un proche avenir la crise du logement qui depuis plusieurs années se fait à chaque rentrée universitaire plus aiguë. Il n'en est rien; les efforts de la Municipalité, de l'Etat et du secteur privé sont appréciables, mais ils sont insuffisants, triplement insuffisants. En 1964, la commission du Grand Conseil chargée d'examiner l'exposé des motifs et le projet de décret accordant une subvention à la Fondation Maison pour Etudiants, s'appuyant sur une enquête faite par l'AGE en 1960, estimait à 1000 chambres la capacité minimale des cités universitaires à construire. D'autre part, la commission extra-parlementaire chargée d'examiner le développement de l'Université et dans ce cadre, entre autres, de recenser les besoins en logements de la future Cité de Dorigny, s'est fondée sur le fait que 40% des étudiants devront trouver à se loger et que le pourcentage des étudiants étrangers sera de 30% (aujourd'hui 48%). Cela signifie qu'à l'heure actuelle 2000 étudiants pour le moins doivent trouver une chambre à Lausanne.

Pour l'heure, il y a des chambres bien sûr, mais elles sont coûteuses en moyenne 140 à 150 francs. La plupart ne sont pas indépendantes. Bon nombre sont situées à plusieurs kilomètres de Lausanne. Sans parler du fait que les offices du logement des deux AGE reçoivent environ trois fois plus de demandes que d'offres.

Il y a aussi des projets. Voici les principaux:

- Hôtel de La Maladière: 140 lits, ouverture très prochainement.
- Cité des Roulotteurs: 150 lits, ouverture printemps 1966.
- Baraquements des Cèdres: 140 lits, ouverture automne 1965.
- Total en 1966: 400 lits.

Si l'on ajoute les 50 lits des Pavillons de Mont-Charmant et les 36 lits du Foyer catholique, on pourra compter à pareille époque près de 500 lits.

La Fondation Maison pour Etudiants, commanditaire de ces travaux, a donc non seulement laissé s'écouler trois années avant de mettre un seul lit à disposition des étudiants, mais encore ses projets s'avèrent très largement au-dessous des besoins et au-dessus des moyens des étudiants. Pour l'Hôtel de La Maladière, les chambres seront louées au prix de Fr. 140.- (1 lit) et de Fr. 220.- (2 lits). La Fondation se borne donc à fournir des chambres au prix du marché, alors que celle-ci doit être conçue comme un service public subventionné par l'Etat, et louer à des prix artificiellement abaissés à la mesure de ses locataires étudiants.

On souhaite donc que ceux dont on a attendu avec trop de patience une politique en la matière nous disent qu'ils ne prennent pas la chose vraiment au sérieux. On souhaite que ceux qui logent chez leurs parents ou peuvent s'offrir un studio nous disent qu'ils ont autre chose à faire que de penser aux soucis de camarades d'études moins favorisés. En effet, si les revendications de l'AGE sont souvent jugées intempestives et utopiques, il n'est pas besoin de dire que, dans le problème qui nous occupe, un tel jugement est dépourvu de tout fondement.

Dans cette affaire, professeurs et étudiants et surtout autorités compétentes ne peuvent demeurer indifférents; car enfin, que va-t-il se passer avant cette Cité universitaire de Dorigny qui n'est pas — tant s'en faut — pour aujourd'hui?

Pourrions-nous sans scrupules nous lancer dans une nouvelle année universitaire et laisser se détériorer une situation déjà compromise? En conséquence, nous demandons que l'on se décide à construire. Et vite, très vite.

Nous sommes descendus dans la rue lorsqu'il le fallait, peut-être faudra-t-il recommencer (...).

Maurice GRABER,  
président de l'AGECITE.



10 mai 1963. Faudra-t-il recommencer?

## UN SYSTEME DE BOURSES EFFICACE POUR BIENTÔT

Il convient de se demander si nous n'approchons pas du jour où l'Université de Lausanne, ouverte à quiconque fait preuve des capacités requises, ne revêtira plus des allures de mirage. Certains indices, en effet, permettent de penser que la démocratisation des études est en passe d'entrer dans les faits. Si elle a tant tardé, c'est, je crois, qu'elle pouvait passer aux yeux des pouvoirs publics pour une mesure inspirée par la doctrine de Marx, vus les succès temporés dans ce domaine par les pays socialistes. Or les réticences de nos autorités paraissent subir une mutation et se changer en volonté de compétition. L'AGE serait heureuse de voir les étudiants premiers bénéficiaires d'une pareille émulation, car une démocratisation effective par le sang nouveau qu'elle transuse dans l'enseignement supérieur est un vigoureux moteur d'évolution et de progrès dans le rôle social de l'université, comme dans son organisation.

Pour balayer tout préjugé à l'encontre d'un système de bourses généreux parce qu'efficace, il est nécessaire de poser quelques conditions impératives. Les poser revient à admettre que la réalisation d'un tel système trouve ses limites dans les tares mêmes de notre société actuelle. Là, le prestige d'un diplôme universitaire ne vaut pas, et de loin, celui d'un compte en banque garni; cette réalité doit rester présente à l'esprit de qui s'étonnerait peut-être un jour qu'une masse de nouveaux boursiers ne manifestât pas au travail le zèle et la reconnaissance escomptés. Donc ces conditions, si elles étaient remplies, devraient permettre aux mesures partielles, non de servir d'alibi à ce qui ne se fait pas encore en raison du tétichisme de l'argent, mais de donner conscience des tâches énormes à mener à bien dans ce domaine et d'engager à l'ouvrage

tous ceux qui conçoivent (sans agir) que quelque chose ne va pas.

D'abord, il est nécessaire que la grande majorité des bourses soient accordées à fonds perdu. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, où une malencontreuse suite d'échecs aux examens entraîne l'obligation de rembourser toute la somme dépensée en études inutiles. Ensuite les barèmes en fonction desquels sont attribuées les bourses doivent être très précis, complets et largement diffusés. On se préoccupe de ces questions dans les sphères officielles, et c'est là notre raison d'espérer; mais discrétion nous a été recommandée sur le projet en gestation... Autre condition, le contrôle du rendement des sommes investies en enseignement, qui doit être assuré avec beaucoup de sérieux.

Refuser ce contrôle qui implique des statistiques variées sur la vie étudiante, avant, pendant et après l'université, des enquêtes sociologiques et d'autres recherches, refuser ce travail d'investigation rendu nécessaire par le développement des nouvelles techniques de diffusion du savoir, revient à fuir le présent vers le passé et se contenter du refus magique, que résume la rituelle formule bureaucratique: « Ça va nous coûter plus cher. »

La quatrième condition concerne la nécessité d'une remise en question des méthodes actuellement en vigueur à l'université. Sans un sérieux effort d'adaptation des matières enseignées aux bouleversements de notre époque, les bénéficiaires de bourses plus nombreux qu'aujourd'hui, pourraient être rebutés par la culture de mandarin qu'ils devraient assimiler. De pareils déboires sont à éviter. Enfin, il importe absolument d'en finir avec le sentiment de culpabilité dans lequel on maintient les étudiants, parce qu'il est nécessaire à la bourgeoisie de maintenir ses privilèges. Il importe d'avoir à

l'esprit l'aboutissement naturel d'un système de bourses achevé: la reconnaissance en chaque étudiant d'un jeune travailleur intellectuel.

Qu'existe-t-il à l'heure présente? Une certaine indifférence nous oblige à le répéter, après x articles de nos prédécesseurs sur le même sujet. L'organisme qui prodigue les bourses d'étude, s'appelle le Fonds cantonal. Il accorde des bourses à 50% remboursables. Cependant à Lausanne, la commune prend en charge ces 50%, tandis que les boursiers des autres communes sont astreints au remboursement de ces 50%. Or, en Suisse, sur 1000 jeunes de 20 à 25 ans, 31 sont étudiants. Par conséquent 3 seulement étudieront grâce à des bourses.

Les subsides fédéraux votés dans le cadre de l'article 27 quater rendent possible la modification immédiate de cette situation et la mise en place d'un véritable système d'allocation d'étude. Dans ce cadre, l'AGE attache une grande importance au principe de l'« Examen automatique », qui consiste à organiser dès le collège une prospection exhaustive des cas d'élèves doués mais handicapés par la situation économique précaire de leurs parents, afin de leur éviter une demande qui gêne souvent. Toutefois pour que cela se fasse, doivent tomber bien des craintes quant aux conséquences financières d'un tel principe, bien des fausses pudeurs concernant les informations que devrait fournir le fisc au sujet du revenu des parents.

On peut se demander si les étudiants auront assez de ténacité pour imposer finalement un système de bourse complet, qui satisfasse aux conditions énumérées plus haut. Pour ma part je répondrai par l'affirmative, il existe d'autres sentiments que ceux de culpabilité... Daniel GLAUSER.

(Cet article n'engage que son auteur. Réd.)

## SOMMAIRE

	Pages
Réflexions sur une manifestation	2
Les sociétés d'étudiants	3
Du nouveau sur les assurances	4
L'Ecole d'ingénieurs	5
Suite du débat sur la réforme de l'enseignement	7
Le théâtre étudiant	8
Agénésie ou Irénésie	8



## GAGNEZ DU TEMPS ET DE L'ARGENT!

Le Parking Lausanne Montbenon vous offre:

### SON PARC:

- 50 ct. l'heure
- 1000 places
- Abonnements à prix réduits

### SA BENZINE EN SELF-SERVICE:

- normale: 47 ct.
- super: 50 ct.

### SON SUPERCARWASH:

- En 5 minutes
- votre voiture est lavée!
- Tarif: de 6 à 8 francs
- Abonnements à prix réduits

Entrées: chemin de Mornex et avenue J.-J. Mercier. Tél. 22 62 92

# RÉFLEXIONS SUR UNE MANIFESTATION

Ce vendredi 21 mai, la ville de Fribourg a connu une agitation inhabituelle : deux mille étudiants défilaient en ordre dans ses rues, le comité de l'Academia en tête. Tout cela pour protester contre l'absence d'un foyer restaurant universitaire.

Déjà, le 10 mai le Conseil des étudiants avait décidé de quitter la commission mixte de l'Université chargée de défendre les intérêts de celle-ci dans la question du Foyer dit « Des Grands-Places ». En effet, la compagnie de Saint-Paul chargée du projet par le Département de l'instruction publique n'avait fait que de vagues déclarations de principe et n'avait présenté aucun projet valable, en refusant tout engagement précis. D'autre part, les étudiants avaient de sérieux doutes quant à l'esprit dans lequel serait géré ce foyer : ils pouvaient craindre

action de masse. Les sociétés d'étudiants, les séminaristes et quelques professeurs se trouvaient dans les rangs.

Les événements de Fribourg nous permettent d'autre part de dégager certaines conclusions qu'il est bon de relever ici :

1. Une politique qui vise à « faire quelque chose pour les étudiants sans les étudiants » est vouée à l'échec ou, incapables-de-résoudre-leurs-problèmes et adultes mûrs et réfléchis nous paraît une manière pour le moins artificielle d'esquiver le dialogue.

œuvre pour appliquer au plus vite, à titre provisoire, les mesures d'aides fédérales aux universités que recommande le rapport Labhardt et notamment celles concernant le subventionnement des foyers universitaires ».

En effet, les subsides fédéraux pourraient être un apport appréciable à l'effort que fournissent les cantons et qui pourrait s'avérer trop lourd pour certains.

La manifestation de Fribourg est symptomatique du malaise que subit le monde étudiant suisse. Il faut parvenir enfin à une vue d'ensemble à l'échelle cantonale et à l'échelle fédérale. Le rapport Labhardt était un premier pas. Il faudra que beaucoup d'autres suivent.

A quand une politique universitaire cohérente ?

Claude SMADJA.



Le président de l'Academia contemplant ses « troupes ».

de voir imposer aux pensionnaires certaines règles conventuelles. Le contrat passé entre le Conseil d'Etat, la ville et la compagnie de Saint-Paul resta secret trois mois et lorsque le président de l'Academia fut avisé de son existence, il ne put en prendre connaissance que d'une manière superficielle. Pres de dix mois plus tard, le 24 août, la première pierre du Foyer était envoyée à Rome pour être bénie par le pape Paul VI. En fait, le Saint-Père venait de faire une bénédiction dans le vide.

Les choses devaient traîner encore jusqu'à ce que l'Academia déclare lors d'une séance de la commission mixte, le 17 novembre 1964, que la patience des étudiants ne saurait aller au-delà de l'automne 1965. Et depuis décembre 1964, il a été impossible d'obtenir d'autres renseignements sur la question du Foyer que ce soit auprès du Département de l'instruction publique ou auprès de la compagnie de Saint-Paul.

Il faut bien voir que la décision de manifester n'était pas le fait d'une minorité excitée et ne dépendait pas non plus d'une quelconque « idéologie » : 2000 étudiants ont pris part au mouvement sur 2850 inscrits à l'Université, pour le moins, à des résultats imparfaits. La désinvolture du Département de l'instruction publique fribourgeois, à l'égard de l'Academia, est caractéristique à ce sujet, d'un état d'esprit assez généralisé chez les autorités compétentes. Vouloir opérer une distinction entre étudiants-adolescents-que qui représente une participation de plus de deux tiers des effectifs, pourcentage assez considérable pour une

2. Vouloir élargir l'audience estudiantine sans s'occuper de tous les problèmes qui naissent de cet élargissement est une pure vue de l'esprit, complètement déconnectée de la réalité. Si l'Université de Fribourg, par exemple, ne comptait que 1500 étudiants, dont un faible pourcentage seulement d'étrangers à la ville, le problème de son Foyer universitaire ne se poserait pas avec cette acuité. Il s'agit d'être logique envers soi-même. Si l'on veut qu'un nombre de plus en plus élevé de jeunes gens accèdent à l'Université, il faut leur donner les moyens d'exister en tant qu'étudiant. Une des pancartes des manifestants de Fribourg disait : « A budget étudiant prix étudiés ». Pour qu'une démocratisation des études (le terme est à la mode) soit effective, il faut que ce slogan s'applique aussi bien pour les logements que pour la nourriture, que pour les livres, que pour les transports, etc., etc. Ne nous y trompons pas, le problème est le même partout, que ce soit à Genève, à Lausanne ou Fribourg. De telles affirmations finissent sans doute par devenir banalités à force d'être répétées, mais certaines personnes ne sont pas encore convaincues de leur véracité. Il n'y a pas plus sourd que celui qui ne veut pas entendre.

3. La nécessité d'une aide fédérale (application de l'article 27 quater) apparaît d'une manière de plus en plus impérieuse. Rappelons d'ailleurs que les manifestants ont voté par acclamation l'envoi d'un télégramme au président de la Confédération lui demandant « de bien vouloir mettre tout en

Pick-up 4 vitesses  
de Fr. 39<sup>50</sup> à 188.-

... et 300 chefs-d'œuvre de la musique classique et du jazz

à la **gilde du disque** fr. 3.- à 18.-

bon

Veillez m'envoyer, sans engagement de ma part, une documentation complète sur les pick-up et les microsillons de la Gilde du Disque.

Nom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

(Couper et envoyer à la Gilde du Disque, Palud 22, Lausanne)

LAUSANNE  
Place de la Palud 22, ☎ 22 82 80

LA CHAUX-DE-FONDS  
Avenue Léopold-Robert 90, ☎ 2 80 88

GENÈVE  
Place Saint-Gervais 1, ☎ 32 19 50

FRIBOURG  
Rue du Temple 3, ☎ 2 55 52

## VENEZ TOUS AU CHOEUR UNIVERSITAIRE DE LAUSANNE

GAÎTE - AMBIANCE  
MUSIQUE DE QUALITE  
DOUBLE - CROCHE  
MODERATO CANTABILE

**Direction**  
MICHEL CORBOZ

**Répétitions**  
le vendredi, à 18 h. 15  
12, Place de la Cathédrale

**Cœuvres :**  
Mottet « Singet dem Herrn » de Bach.  
Polyphonies de la Renaissance : Janequin, Lassus, Gastoldi, Goudimel, François Gindron.  
Hindemith, Milhaud, Reichel,

## Nos Facultés: L'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne

# L'ÉCOLE D'INGÉNIEURS

S'il vous prenait la fantaisie d'ouvrir l'annuaire téléphonique de Lausanne et Genève, à la page 89 (pages jaunes), vous pourriez constater que sous la rubrique Ecole polytechnique, une colonne de non moins de huit centimètres et demi de hauteur est occupée par l'énumération de différents bureaux, laboratoires et instituts rattachés à cette école.

De plus, une observation attentive vous ferait remarquer qu'à part quelques exceptions, la presque totalité des adresses mentionnées sont groupées à l'avenue de Cour ou dans ses environs immédiats. C'est dans cette région en effet qu'est le cœur de l'EPUL, juste au sud de la colline de Montriond, face au lac.

### Un hôtel qui a mal tourné

L'endroit est calme, on y jouit d'une vue splendide. C'est là qu'il y a quelques années s'élevait le majestueux Hôtel Savoy, au devant duquel s'étendait un parc planté d'arbres magnifiques. C'est là que s'élève aujourd'hui le bâtiment principal de l'EPUL, qui n'est rien d'autre qu'un Hôtel Savoy augmenté d'un étage, prolongé à l'est et à l'ouest de deux blocs de la hauteur du bâtiment, dont la section a la dimension d'un grand auditorio et flanqué d'une masse de verre et de béton appelée Aula. Citons aussi, bien sûr, le grand motif abstrait appelé « Le Machin » par les épuliers, qui dresse ses presque 10 mètres de tôle d'aluminium entre l'Aula et le bâtiment principal et qui permet à coup sûr de ne pas confondre notre école avec le premier hôtel venu.

Voici comment se présente notre école aux passants longeant l'avenue de Cour. Mais si l'aspect extérieur n'a rien de type habituel du bâtiment « scolaire », l'intérieur, par contre, diffère assez radicalement du décor d'un hôtel. Les diverses chambres, salons, fumoirs, ont été radicalement transformés et aux six étages de l'école, les cinq premiers étant occupés par l'école d'ingénieurs, le dernier par l'école d'architecture, on ne trouve plus que bureaux, auditorios, salles de cours et de dessin.

Les caves, elles aussi, ont été modifiées et logent maintenant une grande partie des laboratoires de l'EPUL, qui, petit à petit, ont poussé des ramifications souterraines jusqu'à l'extérieur de l'enceinte du bâtiment, s'étendant à droite jusque sous l'Aula, à gauche sous la pelouse, crevant le sol ça et là de bulles de plastique qui permettent aux chercheurs troglodytes de voir un peu la lumière du jour.

Quelques-uns des laboratoires et instituts, ne trouvant pas à se loger sous terre, ont essaimé et se sont installés soit plus bas, au chemin de Bellerive, soit plus à droite, dans la prairie. Les géomètres, eux, occupent une grande villa, annexe de l'école.

Quelques vestiges pourtant de la première origine de la maison : les larges corridors, les escaliers de marbre aux murs percés de petites niches aujourd'hui vides, l'escalier de service, l'ascenseur désuet, réservé à MM. les professeurs et aux étudiants victimes des sports d'hiver, et enfin quelques couteaux de la cafétéria marqués « Hôtel Savoy ».

### Un paradis...

Pourrait-on rêver mieux ? s'exclame le visiteur. Une école entourée d'un parc, située relativement près du centre de la ville, possédant des auditorios spacieux (quoique parfois surpeuplés), dont les fenêtres ouvrent sur un panorama splendide, disposant de laboratoires en général clairs et bien équipés, quoique parfois trop petits, et d'une bibliothèque bien agencée, avec une salle de lecture dont un des côtés est entièrement vitré et donne sur les arbres du parc. Sans oublier la cafétéria où il est si agréable de s'asseoir pendant les interruptions ou les heures creuses, quand il y a de la place, pour feuilleter le dernier numéro de « Spirou » ou les autres journaux mis à disposition.

### ... et un baigne

Certes, on peut difficilement rêver mieux quant au décor. Mais hélas ! quelques détails font que la vie d'épulier n'est pas tout à fait celle des bien-heureux habitués des Champs-Élysées. Il y a tout d'abord le nombre élevé des heures de cours ; une semaine moyenne compte environ 40 heures. Certaines sections arrivent même périodiquement à 48 heures.

48 heures de cours, répétitions, exercices, laboratoires, projets, qu'il est sinon indispensable du moins très utile de suivre.

D'autre part, le système d'enseignement de l'EPUL étant basé sur un contrôle fréquent et

régulier du travail de l'étudiant, principe tout à fait normal dans l'enseignement de branches techniques, tout le monde s'accorde à le reconnaître, demande au cours de la période scolaire une régularité et une constance particulières. Chaque semaine, ou à intervalles réguliers, l'étudiant doit rédiger un certain nombre d'exercices, qu'il doit souvent résoudre en dehors de ses heures de cours, ainsi que des projets, qui seront ensuite sanctionnés par des notes ou des appréciations.

D'autre part, dans certaines branches, sont organisés au cours du semestre des révisions partielles de la matière enseignée, révisions qui demandent évidemment une préparation personnelle.

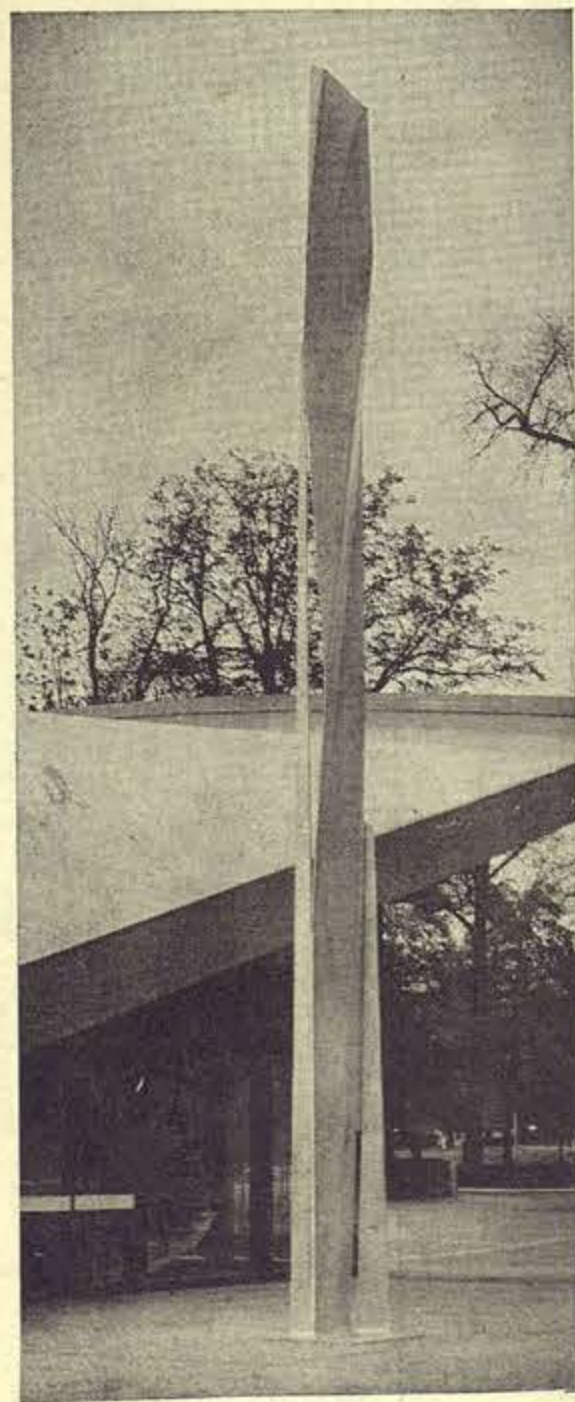
Un autre problème est celui des répétitions semestrielles. Dans la ligne du principe de contrôle du travail, deux fois par année, l'étudiant est soumis à des examens sur toutes les matières enseignées pendant le semestre écoulé. Les notes qu'il reçoit se combinent à celles obtenues pendant le semestre et donnent ce mixage souvent mystérieux qu'on appelle « moyenne » et qui décidera du passage de l'étudiant à l'année supérieure ou au contraire de son échec.

### Lueurs...

Comme on le voit, le système est tout à fait « scolaire », mais, répétons-le, se conçoit très bien dans une école telle que la nôtre. Quelques points sont à revoir pourtant, comme l'expose M. M. Cosandey, sur cette même page. Cela, tout le monde en a pris conscience, et que ce soit parmi le corps professoral, ou parmi les étudiants, est apparu le désir d'améliorer le plus possible le système actuel, même au prix du bouleversement de certaines traditions.

Espérons que, grâce aux efforts de chacun, l'EPUL deviendra dans un avenir pas trop éloigné le paradis que le décor laisse espérer, et que les épuliers des prochaines années parleront du temps d'avant la réforme comme d'une époque révolue où l'étudiant qui désirait se préparer à la carrière d'ingénieur était souvent obligé de négliger toute activité ne se rattachant pas directement à ses études.

Pierre CUENDET.



Situé entre l'EPUL et l'Aula : « Le Machin », emblème des épuliers.

Présenter l'EPUL sur une seule page aurait été, par l'étendue du sujet, une lecture indigeste pour ceux qui ne connaissent notre Ecole que de nom. C'est pourquoi nous avons préféré diviser cette présentation en trois parties : cette page-ci est consacrée à l'Ecole d'ingénieurs en tant qu'institution ; nous nous proposons ensuite de vous parler dans le prochain numéro des VU des épuliers, ces étudiants un peu à part de leurs frères de La Cité, à cause, entre autres choses, de la situation géographique de leur lieu de travail. Une troisième partie sera consacrée à l'Ecole d'architecture et paraîtra ultérieurement.



Le bâtiment principal, et à droite l'Aula, appelé « La grange » ou « La baleine ».

## L'EPUL, HIER, AUJOURD'HUI ET DEMAIN

par M. COSANDEY, directeur de l'Ecole

C'est à la rencontre heureuse de cinq personnalités ayant des vues prospectives :

Jean GAY, professeur et recteur de l'Académie ;  
Henri BISCHOFF, professeur à l'Académie ;  
Louis RIVIER, ingénieur chimiste de l'Ecole centrale des arts et manufactures de Paris ;  
Jules MARGUET, ingénieur-constructeur de l'Ecole centrale, professeur à l'Académie ;  
Pierre-Joseph MARGUET, ancien élève de l'Ecole polytechnique de Paris et ingénieur en chef des Ponts et chaussées de France,

qu'est due en 1853 la création de l'Ecole spéciale de Lausanne, école d'ingénieurs destinée à préparer nos jeunes Suisses à la carrière technique supérieure. Initiative privée, elle est réalisée au moment où, en Suisse, une discussion s'établit concernant la création d'une université fédérale et d'une école polytechnique. Après le refus de la première et la création de la seconde à Zurich en 1855, l'Ecole spéciale de

Lausanne se développa, d'abord par ses propres moyens, puis dès 1865 avec l'aide du Gouvernement vaudois et de la commune de Lausanne.

En 1869, l'Ecole spéciale de la Suisse française, comme elle s'appelait depuis la création d'une société anonyme en 1864, est intégrée à l'Académie en qualité de faculté technique. Lorsqu'en 1880, l'Académie de Lausanne devient Université, la Faculté technique prend le nom d'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne. En fait, c'est une section de la Faculté des sciences. Dès 1911, un cycle d'études de 4 semestres (aujourd'hui 6) est offert aux candidats aux examens fédéraux pour les géomètres.

Par la création en 1943 de l'Ecole d'architecture et d'urbanisme et par l'octroi d'un statut lui assurant une large autonomie, l'Ecole obtenait en 1946 son état actuel d'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne, comprenant l'Ecole d'ingénieurs, l'Ecole d'architecture et le cours de mathématiques spéciales.

### DOCTRINE D'ENSEIGNEMENT

Dès sa création, l'Ecole a appliqué le principe de la généralisation des études et cette doctrine qui a permis d'obtenir des succès considérables est encore appliquée aujourd'hui. Certes, l'évolution rapide de la technique a imposé depuis longtemps des modifications ou des adaptations, mais l'opposition à la spécialisation est restée tout aussi forte que dans le passé. Il est en effet plus conforme à notre génie et à nos moyens financiers d'inculquer à nos futurs ingénieurs et architectes les méthodes et les formes de raisonnement et cela en débordant largement sur les disciplines voisines, plutôt que de procéder à des spécialisations pour lesquelles nos moyens financiers resteront toujours bien inférieurs à ceux des Ecoles polytechniques étrangères. La spécialisation nécessaire pour un petit nombre doit être envisagée en troisième cycle par une activité dans les instituts.

La justification du maintien de la généralisation des études se trouve dans l'examen des activités de nos anciens élèves. Un très grand nombre d'entre eux occupent aujourd'hui des postes à grande responsabilité comme l'attestent les renseignements contenus dans la liste des membres de l'Association des anciens élèves de l'Ecole (A3E2PL).

Une deuxième caractéristique importante de notre Ecole consiste en l'application du régime intérieur. Les programmes sont obligatoires et le contrôle des études est effectué pendant les semestres par des répétitions et à la fin de chacun d'eux par des examens semestriels. Cette méthode, qui permet à chaque étudiant de prendre conscience précise de l'état de ses connaissances, ne présente pas que des avantages. Elle surcharge considérablement les professeurs et des réflexions et études sont actuellement en autant abandonner le principe d'un contrôle continu et précis, si nécessaire à l'enseigne-

ment technique supérieur. L'application du régime intérieur a conduit au cours des années à une surcharge de nos programmes. Un très grand effort est demandé à nos étudiants et nous pouvons précisément nous demander si l'accroissement annuel modeste de l'effectif des étudiants suisses n'a pas pour cause partielle l'ampleur de nos programmes. Là également, des recherches approfondies sont effectuées pour obtenir un allègement sans qu'il en résulte une diminution ni des exigences, ni de la qualité de l'enseignement. Au contraire, nous devons, par de nouvelles mesures, accroître la qualité de nos diplômés par une augmentation de la productivité de l'enseignement et de la recherche.

Une mention particulière doit être faite pour l'Ecole d'architecture. Deux tendances ont toujours déchiré les responsables de la formation des architectes. En simplifiant, nous avons d'un côté la conception de l'Ecole des Beaux-Arts composition architecturale et l'autre côté la conception plus germanique accordant aux problèmes techniques une part prépondérante. Actuellement, notre Ecole cherche sa voie dans une politique du juste milieu et je ne pourrai mieux m'exprimer qu'en transcrivant les phrases suivantes contenues dans le programme de l'Ecole d'architecture : « Tenant compte du lent épanouissement de la personnalité d'architecte chez l'élève, l'enseignement est gradué au cours du cycle d'études. Une succession d'exercices pratiques permet à l'élève la prise de conscience progressive et approfondie de trois composantes majeures de l'architecture : le thème architectural, son intégration dans un site donné, sa traduction expressive par une conception structurelle et constructive saine ».

(Suite en page 6.)

# RÉFORME OU RÉFORMES? RÉPONSE À PHILIPPE PERRENOUD: On trouve toujours des oies pour défendre le foie gras

En ces termes et sur un ton bien défaitiste s'est ouverte une tribune libre sur l'enseignement dans le dernier numéro des « Voix Universitaires ». Comme il serait regrettable que cette rubrique n'étouffe avant d'avoir vécu, il me semble bon de dénoncer une position aussi peu constructive. En effet s'il est facile de dénoncer l'illusion verbale, nous avons vu qu'il est encore plus facile d'y tomber; et il ne suffit pas de citer quelques banalités que l'on veut faire prendre comme principes pour faire le tour d'un problème.

Ainsi puisqu'il n'existe de vérité relative dans le domaine de l'enseignement, comment peut-on affirmer qu'une réforme de l'enseignement devrait être imposée aux étudiants et qu'ils ne la demanderont pas spontanément?

D'autre part, croire que la réforme ne se fera pas, faute de crédits est la concevoir dans un cadre bien étriqué. La première réforme et la plus grande qu'il faut faire, consiste à revoir l'esprit dans lequel est conçu l'enseignement actuel et pour cela point n'est besoin de grands crédits. S'il est vrai qu'une réforme technique est également nécessaire il ne faut pas croire que la société refusera de la financer; l'Université vit si souvent en marge de la société, en vase clos qu'il n'est pas étonnant de voir la société la laisser à l'écart. Mais puisque toute vérité est limitée dans le temps, rien ne prouve que cet état de fait est immuable.

Enfin, comment peut-on dire que l'enseignement doit être laissé à ses fins naturelles, si on estime que ce ne sont que conserver un certain nombre de valeurs dominantes? L'Université doit-elle être à la traîne de la société ou ne devrait-elle pas la devancer et la préparer? L'Université doit être un centre de recherche et à ce titre il

serait bon qu'elle soit continuellement à la tête de l'évolution constante de la société. L'Université se situe à l'avant-garde dans les domaines scientifiques, pourquoi ne le serait-elle pas dans les domaines sociaux et humains?

La réforme est un problème complexe mais regardons s'il n'y a pas un moyen de faire évoluer notre Université un peu trop stable, sans nullement envisager une révolution. Et comme la réforme semble un problème si ardu pour certains, je me contenterai de proposer un but que l'on peut se fixer. Il peut facilement faire l'unanimité et consiste simplement à chercher à élever le niveau de conscience de l'étudiant. Par là j'entends essayer de faire réfléchir l'étudiant sur sa condition, son milieu, sa formation, son statut en général. En effet, la situation actuelle ne serait-elle pas profondément transformée si l'étudiant était moins un consommateur inconscient et passif? De nombreux anachronismes qui existent dans l'Université disparaîtraient très rapidement. Mais il est évident qu'il ne suffit pas de demander aux étudiants de réfléchir à leur statut pour que tout s'arrange.

Les étudiants sont actuellement conditionnés par le milieu dans lequel ils vivent, par l'enseignement qu'ils reçoivent et par leur condition sociale. Si bien qu'il est difficile de dire si ce sont les étudiants qui doivent réformer l'Université ou l'Université qui doit réformer les étudiants? Comme la réforme touchera les deux à la fois, il faut la considérer en tout premier comme une prise de conscience générale au sein de l'Université. Cette voie me semble difficilement pouvoir conduire à une impasse, et réduira sérieusement le risque de partir dans une fausse voie.

Jean GNAGI.

Bien peu de gens s'intéressent aux « Voix Universitaires » particulièrement parmi les étudiants, et cela pour de multiples raisons dont la principale est certainement que ceux-ci se désintéressent de l'Université parce qu'elle présente trop d'analogies avec la petite école primaire. L'« organe mensuel des étudiants de Lausanne » est donc devenu peu à peu l'organe d'opinion du bureau de l'AGE; aussi suis-je moralement, de par mes responsabilités au sein de l'AGE, dans l'obligation de lire les « Voix Universitaires ». J'ai donc lu la page extraordinaire du dernier numéro, consacrée aux problèmes universitaires. Dès lors je vais peut-être gâcher une originale et puissante manœuvre d'approche de la forteresse professorale, mais je pense qu'elle suscite cependant quelques réflexions. Il arrive parfois, exceptionnellement, que l'étudiant entre deux « bachotages », ou dans un moment de révolte après l'examen, lorsqu'il n'est pas arrivé à rendre au moment précis toute la culture qu'il avait ingurgitée, il arrive que l'étudiant prenne conscience de l'Université. Ce qu'il perçoit alors presque immédiatement c'est une crise de la Noble Institution :

Il remarquera que l'enseignement qu'on lui impose procède presque toujours par accumulations informes au nom d'une culture sans signification professionnelle. (De plus il renvoie à l'enseignement lui-même, comme en un cercle vicieux.) On exige peut-être de lui de vastes connaissances, mais la plupart du temps l'enseignement reste d'une stérilité ahurissante. Dépouillé de toute contradiction, de contestation de doute, il ressort du processus de simplification par l'abstraction très pur mais très pauvre; le Maître trouve alors scandaleux qu'on puisse mettre en doute l'autorité de son titre... Cependant souvent à cause des difficultés matérielles qu'il rencontre, celui-ci apparaît encore trop fréquemment mal informé des dernières découvertes, des recherches qui se passent à la porte de l'Université et qui touchent et contestent pourtant directement son enseignement. Le soldat malentendu entre enseignants et enseignés tient alors précisément à ce que l'enseignement ne donne que rarement un début de réelle formation professionnelle.

C'est pourquoi l'étudiant doute, se méfie ou sourit de ce qu'on lui raconte; il apprendra cependant sagement, par cœur, ce qu'il lui faudra connaître pour l'examen. Mais ce qui l'intéresse ce n'est pas tant l'université et le contenu de ses études que la fin de celles-ci, le diplôme terminal et les ouvertures qu'il comporte, la seule chose essentielle devient l'examen, l'épreuve qu'il faut à tout prix passer, le petit quart d'heure terrifiant (d'où l'abus absolument considérable de drogues...), bref ce qu'on appelle généralement « le seul contrôle du travail de l'année ». Dans ces conditions l'étudiant reste opposé aux réformes superficielles qui jusqu'à maintenant ne lui ont procuré qu'un surcroît de travail (cf. l'introduction du troisième propé de médecine).

Après l'enseignement la deuxième crise de l'université sévit dans le corps professoral lui-même. Il paraît en effet difficile d'imaginer une institution aussi divisée en son sein, pour des raisons que nous devons encore ignorer, mais qui permettent aux influences politiques économiques ou autres d'entrer plus ou moins directement dans l'université. Sans oser pourtant rien affirmer de précis à ce sujet, cette aliénation permettrait d'expliquer pourquoi les programmes sont si disparates et l'université si faible et muette quant à ses possibilités d'avenir.

La troisième crise de l'université se situe au niveau des autorités. De manière flagrante on peut constater que lorsqu'elles parlent de questions universitaires il s'agit rarement de l'université, mais bien plutôt des questions économiques, politiques et financières.

On masque ainsi les véritables problèmes de l'enseignement derrière des questions uniquement matérielles. Mais nous n'allons pas revenir encore une fois sur les critiques bien connues et sur les raisons habituelles qui handicapent considérablement le développement des écoles (développement anarchique du canton, électoralisme, etc.).

Ainsi lorsque Philippe Perrenoud pense faire preuve de « réalisme » en disant que les étudiants se désintéressent de l'université et risquent d'être opposés à une réforme de l'enseignement, il fait en réalité étalage de ses

lacunes; il ne suffit pas en effet de mettre en mots des problèmes pour qu'ils soient résolus. De plus, lorsqu'il écrit que « l'éducation est donc par nature conservatrice des valeurs dominantes qui déterminent son orientation, soit en l'occurrence celles d'une société industrielle occidentale », il défend directement tout l'enseignement dans sa forme actuelle, et méconnaît sciemment les contradictions violentes de notre société qui provoquent ses crises. Car en fait si l'université est en crise, c'est que comme nous l'avons montré elle a perdu ses fonctions sociales, et si elle les retrouve un jour c'est qu'elle sera liée à la société par des rapports réciproques. Ecrire alors la phrase suivante nous paraît singulièrement méconnaître le problème: « Cette tentative de changer la structure de l'enseignement en espérant qu'il fondera une nouvelle hiérarchie de valeurs (sociales) pour légitime qu'elle soit détourne l'éducation de sa fonction initiale et cherche à utiliser contre l'ordre social qu'elle est sensée servir. »

Car on peut se trouver placé devant deux solutions :

- ou l'université se donnant une seule fonction utilitariste se place sous le contrôle de l'industrie privée et donne un enseignement à courte vue;
- ou l'université retrouvant l'ensemble de ses fonctions sociales distribue un enseignement au service de la cité, mais elle se trouve alors immanquablement engagée dans un processus de transformation sociale.

Poser le choix de la « réforme réformatrice » contre la « réforme de structure » me paraît une sottise digne de celle que font certains enseignants qui engagent, par exemple, la méfiance envers la démocratisation de l'enseignement alors que celle-ci n'est même pas commencée... (toujours moins de 5% de fils d'ouvriers). Mais peut-être que Philippe Perrenoud pense plus simplement que la seule fonction de l'université est d'augmenter les joyeux effectifs folkloriques et irresponsables des sociétés d'étudiants, ceci expliquerait alors comment à mots couverts ils jouent à « l'oie qui défend le foie gras ».

Pierre-Yves JACOPIN,  
Commission de gestion.

## AUX ÉTUDIANTS

qui sont en possession d'un permis de conduire...  
pour voiture depuis deux ans environ

Conduire un taxi, c'est l'occupation accessoire idéale pour un étudiant. C'est véritablement ce qui convient à tous ceux qui désirent travailler à titre temporaire (vacances) ou occasionnel, suivant les heures à disposition.

## CHAUFFEURS de TAXIS

Gains appréciables - Travail varié  
Grande indépendance - Imprévus - Voyages

L'ASSOCIATION DES ENTREPRISES DE TAXIS vous donne la possibilité d'obtenir rapidement le permis professionnel.

Tous les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès d'une des entreprises de taxis officielles de Lausanne désignées ci-dessous :

TAXIS MODERNES, rue Centrale 27	tél. 23 92 72
TAXIS CAB S. A., chemin des Cèdres 8	tél. 25 72 75
TAXIS EXPRESS, boulevard de Grancy 4	tél. 27 62 62
TAXIS DU CENTRE, rue Centrale 25	tél. 23 83 31
TAXIS HOFFMANN, avenue d'Ouchy 9	tél. 22 22 04


  
**GEORGES KRIEG**
  
 ORGANISATION DE BUREAU
   
 IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE
   
 PLACE PÉPINET 4 TEL 230871

## UNION DE BANQUES SUISSES

LAUSANNE  
Place Saint-François 1  
Rue Centrale 2



NEUCHÂTEL  
Place Pury 5

Prilly - Yverdon - Genève - Nyon - Vevey - Montreux

Vous serez informés par nos publications  
Vous réussirez mieux avec notre appui

Moment de répit - plaisir de fumer...



PARISIENNES

## UNE SEMAINE DE THÉÂTRE ÉTUDIANT À SAINT-GALL

Alors que, depuis un certain temps déjà, des organisations à l'échelon national s'occupent dans d'autres pays de l'activité théâtrale des étudiants et que l'Union internationale des théâtres universitaires a de plus en plus de membres et prend de jour en jour plus d'importance, le théâtre étudiant suisse en est à ses premiers pas. La « Arbeitsgemeinschaft Deutscher Studentenbühnen » doit constater avec regret dans son rapport intitulé « Voies et possibilités du théâtre étudiant en Allemagne » que celui-ci traverse une phase de léthargie. Il ressort de ce rapport qu'une partie seulement des scènes peut être disponible pour le théâtre étudiant.

Il faut constater que chez nous un tel programme n'a jamais existé à quelques exceptions locales près. Il existe bien des groupes de théâtres universitaires, dont certains ont réalisé un nombre respectable de mises en scène, mais l'activité dramatique universitaire ne dépasse guère le niveau du passe-temps, de la récréation des peines des études.

Dans quelques semaines l'UNES tente pour la première fois d'organiser une rencontre nationale des théâtres universitaires. Plus d'une demi-douzaine de groupes des universités de Genève, Lausanne, Fribourg, Berne, Bâle, Zurich et Saint-Gall se rencontreront à Saint-Gall du 26 juin au 3 juillet pour la première semaine des théâtres universitaires suisses.

Les organisateurs, travaillant depuis longtemps au projet d'une telle manifestation peuvent voir avec joie que ce projet a pris corps, et que les difficultés majeures ont été surmontées. Ils doivent leur réussite à l'enthousiasme des groupes de théâtre étudiant qui ont souvent malgré de grandes difficultés promis d'accorder leur participation et aussi aux autorités de Saint-Gall qui voudront bien voir ici l'expression de notre gratitude.

Il a été possible d'assurer sur place toute chose nécessaire au bon déroulement de la rencontre: logement, entretien et surtout une scène! Les groupes de théâtres universitaires auront la possibilité de jouer dans un théâtre de poche ouvert depuis peu ou alors au Théâtre municipal.

Encore faut-il surmonter certaines difficultés: malgré la participation massive de l'UNES, le plan financier de la rencontre est loin d'être équilibré. On peut néanmoins espérer que les différentes organisations dont on a sollicité l'aide et dont la réponse ne nous est pas encore parvenue prendront une décision favorable.

Les différents groupes prennent à leur charge le coût de la mise en scène et du voyage à Saint-Gall et cela implique des sacrifices considérables pour les pièces à distribution étendue, mais surtout pour nos camarades étudiants de Suisse romande.

Il est nécessaire de créer et de développer à Saint-Gall les relations humaines et artistiques entre les acteurs-étudiants. Jusqu'à présent, quelques rares privilégiés ont eu l'occasion de suivre le travail des autres et de voir leurs représentations.

Seule la comparaison des efforts, des conceptions, des modes d'interprétation pourra faire éclater le cadre local et devrait ainsi être d'un grand intérêt pour tous les participants. Des conférences de grandes personnalités du théâtre suisse, des discussions bien préparées sur la mise en scène dévoileront des aspects et des pensées nouvelles.

Dans ces contacts, mais aussi lors des conversations au Foyer du théâtre ou dans un café, des préoccupations et des problèmes nombreux du théâtre étudiant pourront être abordés.

Dans ce bref délai d'une semaine dont le programme riche exige de la part des participants un temps de présence déjà respectable, on ne saurait bien sûr dire des choses fondamentales ou qui plus est définitives. A une date ultérieure, un séminaire doit publier des résultats du festival de Saint-Gall et les étudiants.

Nous espérons que cette manifestation — la première de ce genre dans notre pays — trouvera un intérêt surtout parmi les étudiants. Elle doit permettre de faire le point du théâtre étudiant en Suisse et les questions qui se poseront, ne devraient pas seulement concerner les étudiants des Facultés de lettres ou les gens intéressés au théâtre. En échange d'une participation modeste aux frais (environ Fr. 80.—) l'UNES offre aux étudiants immatriculés la possibilité d'assister au festival. Le logement, l'entretien du samedi après-midi 26 juin jusqu'au dimanche matin 4 juillet ainsi que le libre accès à toutes les manifestations de la semaine du théâtre étudiant (représentations, conférences, discussions) sont compris dans ce prix.

Nous serions heureux s'il était fait largement usage de cette occasion car le théâtre étudiant n'est-il pas seulement un théâtre monté par les étudiants mais pour les étudiants?

Hans WITSCHI,  
Vice-président  
d'Art et Culture  
de l'UNES.

### Bulletin d'inscription à la SEMAINE SUISSE DE THÉÂTRE ÉTUDIANT A SAINT-GALL, du 26 juin au 3 juillet

A renvoyer jusqu'au 1<sup>er</sup> juin au secrétariat de l'UNES, Kornhausplatz 7, 3000 BERNE.  
Je participerai à la première Semaine suisse de théâtre étudiant comme spectateur:

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Année de naissance: \_\_\_\_\_ Université: \_\_\_\_\_ Faculté: \_\_\_\_\_

Parlant français/allemand

Adresse pendant le semestre: \_\_\_\_\_

Remarques: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Accueil: lits de camp dans des écoles.

Nourriture: au Foyer universitaire de Saint-Gall.

Programme: un programme détaillé et définitif sera publié 15 jours avant l'ouverture.

Prix: environ Fr. 80.—.

## AGÉNÉSIE OU FRÉNÉSIE

Agénésie: « incapacité d'engendrer » (Petit Larousse). L'étymologie fantaisiste que nous suggère la phonétique ne saurait à elle seule légitimer ce jeu de mot bien facile et encore moins atteindre le coefficient de « sérieux » indispensable à la tenue d'un journal étudiant... N'en déplaise à certains sous-alimentés de l'engagement peu enclins à se dissoudre dans la gratuité, les années syndicalistes se suivent et se ressemblent trop pour que AGE et agénésie — incapacité de créer, de se renouveler — ne soient pas presque synonymes. Pour s'en convaincre, il suffirait de dresser un petit lexique, aide-mémoire du parfait petit étudiant — conscient-de-ses-responsabilités-dans-une - société-monolithico-paternaliste (dont l'édifice vermoulu est condamné sans une profonde restructuration, à une inévitable désintégration); on y verrait alors apparaître les thèmes éternels, chevaux de bataille des bureaux d'AGE. Faut-il donc penser que les représentants étudiants tournent en rond sans jamais trouver une porte de sortie, leur permettant d'agir au niveau de la réalité plutôt qu'à celui des concepts? Pour répondre affirmativement à une telle question, il faudrait réécrire l'histoire. En effet, les faits dispensent l'AGE de se livrer à une quelconque auto-justification; notre propos ne sera donc pas d'évoquer ici ce qui, ces dernières années, figure à l'actif du bilan des AGE. Il demeure que, renonçant à n'être qu'un bureau fournissant travail et logement, (rôle qu'un service de l'Université aurait pu ou pourrait remplir plus efficacement), l'AGE s'est voulue véritablement représentative (!) en demandant de la part des étudiants da-

vantage de logements, une révision du système de bourses, un foyer subventionné par l'Etat, en d'autres termes un statut social de l'étudiant. Cela dit, depuis des années l'AGE (et pour d'autres raisons, les professeurs aussi...) se plaint de l'apathie générale. Je ne parle pas de l'AGEPUL qui, dans son rapport sur la réforme de l'enseignement se lance dans une aventure si directement liée à la vie universitaire, qu'elle a pu réunir 500 épuliers ou presque en assemblée générale. Mais le fait est que l'AGE offre le spectacle de l'homme qui, dans sa cabine téléphonique, gesticule et remue sa lippe sans raison apparente pour qui se trouve à l'extérieur. Le circuit est tronqué: en effet, on voit mal souvent en quoi le syndicalisme, la démocratisation, la cogestion, la réforme de l'enseignement, par exemple, ont une prise directe sur la réalité. Le disque des revendications tourne, mais il ne semble pas en engrenage — si j'ose dire — avec les autres refrains de la vie universitaire.

Cependant les censeurs du pseudo-engagement reconnaîtront que l'AGE n'a pas le monopole de cette agénésie chronique et qu'une certaine frénésie du désengagement — propre aux sociétés para-universitaires — ne rend pas non plus compte à elle seule des multiples aspects de la vie étudiante. On ne se nourrit pas de rapports et de manifestes. Mais on ne vit pas non plus sans autres soucis que celui de remplir son bock et de manifester plus ou moins spirituellement son indépendance d'esprit... C'est en tout cas l'avis de la majorité des étudiants. Lorsqu'on sait le nombre de ceux qui n'ont ni le temps, ni l'argent de s'of-

frir le luxe d'une « conscience de groupe », il n'est plus possible de jeter sans autre l'anathème sur ce qu'il est convenu d'appeler la « masse des différents ». Il faut bien admettre que le dilemme engagement-désengagement est souvent fictif; pour ce qui est de l'AGE il touche au premier chef les responsables (?) de facultés et les membres du bureau qui acceptent un mandat au risque de compromettre une année d'études. En réalité la faculté est pour chacun l'unité d'intérêts, de travail et de décisions c'est à ce niveau qu'une conscience peut naître. Ni l'AGE, ni les étudiants groupés en sociétés pour des raisons différentes, voire même opposées, ne peuvent se contenter de vivre sous cloche dans l'ignorance réciproque avec l'auréole (souvent ternie) d'un passé glorieux où le prestige (inconsistant) d'une terminologie esotérique il serait néfaste que l'Université se transforme sans les professeurs: ce l. serait encore davantage, si elle se transformait sans les étudiants. Les groupes existants, sans perdre leur spécificité, peuvent s'ouvrir à la réalité universitaire autant qu'ils s'évade. Ils peuvent les uns et les autres mobiliser des énergies et permettre, au sein des facultés, une vie culturelle moins désordonnée et existante, une vie sociale à laquelle l'Université ne prépare pas, une réforme de l'enseignement partant enfin de la base. Dire donc que le décalage entre l'AGE et les étudiants n'est pas irréductible relève peut-être de l'utopie. Concilier les paroles avec les actes relève en tout cas d'une personne adulte. Gageons qu'il y a des adultes parmi les étudiants et les professeurs.

Maurice GRABER,  
président de l'AGECITÉ.

### NETTOYAGE À LA PIÈCE!

DANS LA JOURNÉE  
au prix self-service dans tous  
les centres NORGE



- Robe . . . . . depuis Fr. 1.50
- Pantalon . . . . . " " 1.50
- Jupe, blouse, pull . . . . . " " 1.—
- Manteau . . . . . " " 2.50
- Complet . . . . . " " 4.—

- Avenue Recordon 42 . . . . . Tél. 24 27 81
- Avenue de la Gare 34 . . . . . " 23 01 81
- Avenue du Léman 77 . . . . . " 28 33 31
- Avenue de France 16 . . . . . " 24 16 27
- Echelettes 3 . . . . . " 24 16 27
- Pontaise 47 . . . . . " 24 60 18
- Remens, Jura 11 . . . . . " —

Produits brevetés

### GEORGES LUKACS

### Le roman historique

Préface de Claude-Edmonde Magny. Un volume broché Fr. 27.60.

Cette étude, qui marque un jalon important dans l'œuvre de critique esthétique et littéraire de Lukacs, est enfin disponible en traduction française. Elle illustre le grand principe du philosophe hongrois selon lequel il n'est pas d'autonomie de l'esthétique pure. La forme, la technique, voire la mode sont loin de tout pouvoir dire sur l'œuvre: il faut aller plus loin et relier celle-ci au contexte historico-sociologique dans lequel elle a pris naissance. Cette théorie, Lukacs la rend palpable en commentant et en situant les œuvres d'un grand nombre d'écrivains appartenant aux littératures des différentes nations européennes.

**PAYOT PARIS LAUSANNE**

### central



(Fermé le dimanche)  
**Assiettes chaudes dès Fr. 2.50**  
Pas de supplément pour le service  
**200 places assises**  
Ambiance agréable  
11 h. 30—14 h. 17 h. 30—21 h.

### VOIX UNIVERSITAIRES

Journal mensuel édité par l'Union des Etudiants lausannois et la Fédération des Etudiants de Neuchâtel.  
LAUSANNE, rue de la Barre 1  
CCP II 146 77 Tél (021) 22 35 40  
NEUCHÂTEL, faubourg de l'Hôpital 41  
CCP IV 23 01 Tél (038) 5 77 12  
Administration: 6 b, place du Château.  
Comité de rédaction:  
Rédacteur responsable: Claude SMADJA (AGECITE)  
AGEPUL: Gilbert RAPIN  
PEN: Jean-Pierre GHELFI  
Imprimerie Vaudoise  
Ruchonnet 15 Lausanne  
Tirage: 6500 exemplaires  
Abonnement un an à:  
ordinaire 4 francs, de soutien 10 francs  
Publicité:  
Mme GUEISSAZ, avenue Moutchoisi 25.  
Tél. 26 93 57. CCP II 196 65.

### LA PAPETERIE MODERNE SPÉCIALISÉE POUR TOUTES VOS FOURNITURES

tables et machines  
à dessiner Kuhlmann

cahiers, carnets à  
anneaux, stylos

## A. KRIEG + CIE

RUE CENTRALE 6 - 1001 LAUSANNE

RABAIS 10% A TOUS LES ÉTUDIANTS

articles techniques

compas Kern et Wild

règles à calculs

# Les sociétés d'étudiants : mythes et réalités

Lorsqu'elle parle des sociétés d'étudiants, l'opinion commune oscille entre deux jugements aussi catégoriques et sans appel l'un que l'autre : « c'est du folklore » ou encore : « les sociétés d'étudiants ? de la franc-maçonnerie ». Il nous a semblé intéressant de voir ce qu'il en était vraiment, de situer le rôle exact de ces sociétés dans la vie universitaire et para-universitaire, en écartant tous les préjugés en cours. Pour cela, nous avons rencontré quelques présidents et membres de diverses sociétés : HELVETIA, ZOFINGUE, VALDESIA, STELLA.

Tout de suite une constatation s'impose : aucune de ces sociétés ne mène de politique de recrutement ; en fait on ne recherche pas les adhésions en masse. Ainsi VALDESIA compte 32 inscrits, STELLA 86, HELVETIA 50, ZOFINGUE une centaine.

En général, les étudiants décident d'entrer dans une société à la sortie du gymnase et leur choix s'opère alors soit par des relations directes ou

indirectes, soit tout simplement en suivant l'exemple paternel. Quant à la base sociale du recrutement il semblerait qu'elle soit la même que celle de la fréquentation de l'Université. Il y a cependant deux exceptions : ZOFINGUE connaît une très forte prépondérance de fils de professions libérales, quant à HELVETIA, les gens de la ville sont minoritaires par rapport à ceux de tout le canton, on y constate une forte proportion de campagnards. Ces sociétés acceptent en général des étudiants étrangers sauf HELVETIA qui se veut, selon les dires d'un de ses membres : « d'un certain caractère nationaliste, tout au moins sur le plan du canton », ce même membre ajoutant : « nous voulons avoir parmi nous des Vaudois qui auront plus tard des responsabilités dans le canton ».

Nous reproduisons ici quelques extraits d'une conversation que nous avons eue avec ces membres et présidents de sociétés :



## L'adhésion et ses raisons

**VU :** — Quelles sont selon vous les raisons qui poussent un étudiant à adhérer à une société ?

**Un stellien :** — L'Université est quelque chose de très grand et d'assez informel, il n'y a pas d'attaches solides pour un étudiant perdu parmi 3000 autres. D'où la nécessité de former des communautés plus petites, et plus solides où il y aurait un échange d'idées plus fructueux. En fait, il s'agit d'avoir des attaches affectives avec l'Université à travers un groupe qui vit depuis très longtemps. Il faut former des communautés véritables où les membres se rencontrent presque chaque jour.

**Un valdésien :** — Il faut être un étudiant complet, au sens où l'on prend ce mot il y a une centaine d'années. Il s'agit de participer à la vie universitaire à travers une société.

**VU :** — Les sociétés d'étudiants ont la réputation d'être des groupements dont la première préoccupation est de « faire la foire ».

**Un helvétien :** — Si on veut faire la foire, on n'est pas obligé d'entrer dans une société pour le faire. Evidemment il nous arrive de boire un verre, comme tout le monde, mais remarquez ce n'est pas le propre des sociétés d'étudiants.

**Un zolingien (léger sourire) :** — Faire la foire est peut-être une nécessité dans le cadre universitaire dont le sérieux accable certains !

**Un helvétien :** — Il n'y a pas que cela. Certaines sociétés sont bien délimitées. On y entre pour défendre certaines idées, travailler dans une direction bien déterminée. Nous voulons donner à nos adhérents une formation, une conscience politique au sens large du terme.

**Un zolingien :** — J'insiste sur le caractère apolitique de la société en tant que telle.

**Un helvétien :** — Si nous faisons de la politique, on considérerait cela comme une infamie ! Or nous devons nous préoccuper des problèmes de l'Etat. Mais nous sommes apolitiques, en tant que société.

**VU :** — Encore faudrait-il délimiter la notion d'apolitisme. Est-ce que cela existe ?

**Un zolingien :** — Une société d'étudiants peut être une occasion pour ses membres de s'engager politiquement, ainsi est parti de Zofingue un groupement d'études politiques. Il a pour objet d'étudier des problèmes écono-

miques, sociaux ou directement politiques.

**Un valdésien :** — Notre société comporte une majorité d'étudiants dans les branches scientifiques, aussi pour nous les problèmes politiques passent-ils après les problèmes scientifiques.

**Un helvétien :** — un membre d'une société a la possibilité de profiter des contacts avec les anciens...

**VU :** — Cela m'amène justement à l'accusation de franc-maçonnerie qu'on porte contre vous.

**Un helvétien :** — Elle est fautive, un étudiant portant couleur n'entre pas plus facilement qu'un autre dans une société économique dont les dirigeants portent les mêmes couleurs que lui, mais les sociétés permettent un contact avec les anciens, avec leur expérience et les jeunes peuvent en profiter.

**Un zolingien :** — L'étudiant qui a porté couleurs profite de l'expérience des anciens qu'il a eu l'occasion de rencontrer. Ces contacts, cette expérience peuvent lui servir au moment où il est appelé à porter des responsabilités.

**VU :** — Vous rejetez donc la thèse du « petit malin qui n'entre dans une société que pour se ménager une place plus tard » ?

**Un helvétien :** — Certainement. Actuellement, le « petit malin » se trompe d'adresse.

**VU :** — Justement je vous cite quelques exemples qui sont venus à ma connaissance : l'Exposition nationale groupait paraît-il une forte proportion d'helvétien, cinq conseillers fédéraux de suite étaient helvétien. On raconte aussi que certains services publics passent dans les mains de la même société de génération en génération.

**Plusieurs voix :** — C'est normal en un sens car ces gens étaient à l'Université il y a vingt ou trente ans, or à cette époque la majorité des étudiants suisses portaient couleur.

En fait cet argument ne nous convainc pas car il n'explique nullement pourquoi certains postes sont occupés de génération en génération par des gens portant mêmes couleurs. On pourrait parler d'un accaparement de certains postes par quelques sociétés. Quoiqu'on puisse dire, cette situation n'a à nos yeux rien de normal.

Mais la discussion s'enchaîne sur un autre sujet.

## Les problèmes universitaires

**VU :** Quelle est la position de vos sociétés par rapport aux problèmes universitaires et à l'action de l'AGE ?

**Un stellien :** — Vous savez que le TURNUS est à l'origine de l'AGE. En fait, nos buts ne sont pas les mêmes. L'AGE a été créée pour être un organe plus apte à intervenir dans ce domaine que nous.

**Un zolingien :** — Une manifestation comme la Journée de l'Entraide montre que les sociétés s'intéressent aux problèmes universitaires : en effet, la proportion de membres de sociétés qui y ont participé est très importante.

**Un helvétien :** — A l'Assemblée générale de Beaulieu, en mai 1963, il y avait aussi un grand nombre d'étudiants portant couleur. Lorsque l'AGE fait quelque chose de concret, nous nous y intéressons. Nos sociétés donnent une certaine formation à leurs membres. Ces membres sont amenés ensuite à participer au législatif ou à l'exécutif de l'AGE, mais à titre individuel.

**VU :** — En fait justement, il serait possible aux sociétés de noyauter l'AGE et son action. On se souvient de la manœuvre du TURNUS qui mobilisa ses membres pour empêcher que l'AGE ne prenne position sur les initiatives antiatomiques.

**Un helvétien :** — Il n'y a pas de notre part une volonté de noyautage de l'AGE.

**Un stellien :** — Il ne faut pas poser un antagonisme : sociétés-ASU = droite-gauche. Cependant, il faut distinguer deux tendances. La question de l'initiative antiatomique par exemple a permis de les faire apparaître : le TURNUS ne voulait pas que l'AGE s'occupe de ce problème, l'intègre dans son domaine universitaire. Les étudiants du TURNUS ont tendance à limiter toute action de l'AGE qui dépasserait le cadre universitaire.

Il faudrait s'entendre sur ce que l'on appelle le cadre universitaire. Cette interprétation limitative des domaines où l'AGE peut et doit intervenir n'est en fait rien d'autre qu'une prise de position antisindicaliste (d'ailleurs la discussion reviendra sur ce point).

**VU :** — Les problèmes de l'AGE concernent-ils vos membres en tant qu'étudiants organisés ?

**Un stellien :** — Cela nous concerne. Nous devrions nous intéresser davantage en étudiant de plus près les questions, notamment à STELLA.

**Un zolingien :** — La question peut se poser sur le plan individuel. Ce sont les membres de l'AGE portant couleurs qui doivent intéresser leur

société à ces problèmes. Prendre position sur la démocratisation des études, par exemple n'est pas directement notre affaire. Mais il est souhaitable d'informer nos membres sur ces problèmes.

**VU :** — En fait aucune information n'est objective. Exposer les problèmes c'est déjà, par la manière dont on le fait, inciter à prendre position selon une certaine optique. Il y a une attitude de groupe qui joue certainement.

**Un stellien :** — Des « groupes d'études » s'organisent déjà, pratiquement sans cadre officiel, mais il nous faudrait faire un effort pour les structurer.

**Un valdésien :** — Chez nous, nous ne parlons jamais de l'AGE, cela vient de l'expérience négative qu'y ont acquis nos membres, nous l'ignorons donc.

**Un helvétien :** — Nous avons surtout une action au niveau de la personne, il s'agit pour nous d'informer et de former des gens. En fait, il y a une différence de tendance entre l'AGE et les sociétés, mais pas une différence de bloc. Nous nous refusons à constituer un bloc pour contrer l'AGE dans certains domaines.

Le TURNUS est la seule organisation importante discutant de problèmes universitaires. Mais elle ne prend pas de position, ne fait pas de documents de travail sur ce sujet. Nous n'avons pas l'intention de devenir une AGE parallèle. Il est stupide de nous reprocher d'être une AGE de droite, car tels ne sont pas nos buts.

Si on analyse bien la situation, on remarque qu'en fait ces sociétés n'ont pas besoin de constituer une « AGE de droite ». Leur but est « d'informer et de former ». A ce stade il leur suffit d'avoir certains de leurs membres dans l'exécutif et le législatif de l'AGE pour faire connaître leur point de vue et empêcher éventuellement un « glissement vers la gauche » de l'AGE. D'ailleurs, on peut se demander si vu leurs effectifs ces sociétés pourraient constituer une « AGE de droite ».

## Sociétés et syndicalisme

**Un stellien :** — Nous devons pourtant constater une différence de conception entre celle de l'AGE et celle de TURNUS à propos de l'étudiant. L'AGE a souvent tendance à considérer l'étudiant comme un travailleur. Pour le TURNUS par contre l'étudiant avant tout apprend un métier. Il n'a donc pas besoin de faire partie d'un groupe de pression. Cela rejoint un peu, si vous voulez, le côté « fol-



Note de la rédaction : Ont participé à ce débat pour la société Zolingue, son président, Olivier Rostan ; pour Valdésia, son président, Jean-François Longchamp ; pour Helvétia, son président, William Rossier, et Philippe Pidoux qui est aussi président du Turnus. Enfin pour Stella, son président, Kurt Desch, ainsi que les membres suivants : Jean-François Cavin, Bernard Gloor, Pierre Gersbach. Les personnes sus-nommées ne parlaient qu'en leur nom personnel.

lore ». Cette différence d'optique se marque sur la question du présalaire. Nous avons une répugnance assez vive à ce sujet. Nous ne voulons pas être considérés comme des travailleurs comme les autres.

Inutile de dire qu'à nos yeux cette conception date d'une bonne trentaine d'années, d'une époque où l'Université n'était autre qu'un divertissement de bourgeois. A ce stade, il serait vain, comme le faisait un de nos interlocuteurs tout à l'heure, de nier un profond antagonisme sociétés-ASU. De telles prises de position en effet ne peuvent que perpétuer un état de chose déplorable où l'Université n'est plus que le privilège de quelques-uns, l'étudiant un adolescent irresponsable qui ne peut provoquer que des sourires condescendants. Or toutes les études montrent, quel que soit le pays, le rôle nécessaire que doit jouer l'ensemble des étudiants dans la vie nationale en tant qu'adultes mûrs et conscients, considérés avant tout comme des travailleurs intellectuels.

**VU :** — Mais comment s'élabore et d'où vient cette conception du TURNUS ?

**Un stellien :** — Cette tendance ne nous vient pas d'études, de documents, mais d'une conception traditionnelle encore valable bien que révisée d'une manière critique.

**Un valdésien :** — Chaque société connaît ses membres et peut prendre les décisions, or l'AGE décide sans connaître ses membres.

**Un zolingien :** — L'AGE veut faire des étudiants un groupe à part, or il est préférable de considérer l'universitaire comme partie inhérente de la population. Il s'agit en fait d'un conflit de méthodes et non d'idées.

**VU :** — Qu'est-à-dire exactement ?

**Un helvétien :** — Pour prendre un exemple, l'UNES a protesté il n'y a pas longtemps contre une loi ségrégationniste votée constitutionnellement en Afrique du Sud. Le TURNUS se serait certainement opposé à cela. Nous rejetons toute cette partie de l'activité de l'UNES.

**VU :** — L'UNES s'est prononcée contre cette prise de position politique. Vous dites que l'étudiant ne fait pas un groupe à part. Les isoler serait en effet une erreur de méthode, mais il y a une condition de l'étudiant. Est-il possible de déterminer la condition sociale de vos membres ?

**Des voix :** — Cela ne nous intéresse pas de savoir s'ils sont boursiers ou non.

**VU :** — Ce serait sans doute très intéressant au contraire, mais je crois qu'on peut dire que vos membres sont issus de familles aisées.

**Un helvétien :** — Il ne faut pas généraliser. A Helvétia, par exemple, 20% des membres sont boursiers vaudois. Les étudiants portant couleur ont autant de problèmes matériels que leurs condisciples.

**VU :** — Que pensez-vous de la manière dont l'AGE se pose en groupe de pression ? Les sociétés ne jouent pas ce rôle, mais s'associent-elles à l'AGE ?

**Un stellien :** — Que l'AGE s'occupe des problèmes universitaires, c'est normal, mais personnellement je ne suis pas d'accord avec ses méthodes revendicatrices.

**Un zolingien :** — L'AGE se veut un syndicat. Mais le développement de l'Université nous intéresse autant que celui de l'hôpital ou de l'usine d'épuration. L'AGE a pour travail la défense des intérêts des étudiants, mais ce problème n'est pas le seul qui concerne le TURNUS.

**Un helvétien :** — Une personnalité de notre canton me disait : « Vous êtes plus syndicalistes que l'AGE car vous vous intéressez à l'ensemble des problèmes du canton. »

(Suite en page 4.)



## Les sociétés d'étudiants

(Suite de la page 3.)

**VU:** — Une telle conception du syndicalisme ne peut que nous laisser perplexes.

**Un helvétien:** — Que l'AGE revendique, nous la laissons faire et nous nous associons ou nous contestons individuellement, mais nous avons un but totalement différent de celui de l'AGE. Et si l'AGE veut toucher la masse des étudiants, nous sommes concernés individuellement, ainsi la manifestation du 10 mai 1963.

**Des voix:** — Nos membres ne sont pas venus au nom de Valdésia ou de Zofingue, mais en leur nom propre, en tant qu'étudiant.

C'était une participation purement individuelle. S'abstenir aurait été prendre une position contre. Or nous ne le voulions pas.

**VU:** — Mais alors, quand les problèmes se posent pourquoi les sociétés ne s'associent-elles pas ?

**Des voix:** — Car les décisions ne sont pas élaborées par la majorité. On

a de la peine à être les représentants d'une masse. Nous voulons rester des individualités.

**Un stélien:** — L'AGE est un organisme utile devant s'occuper de problèmes précis sur la condition étudiante, mais nous ne sommes pas d'accord avec ses méthodes. Il lui faudrait réviser certaines conceptions pour atteindre ses objectifs d'une manière plus conforme à la mentalité du pays.

**Un helvétien:** — L'AGE est une minorité d'hommes parlant au nom de 3000 étudiants. Les sociétés portant couleurs s'intéressent aux problèmes plus que les autres étudiants. Nous formons des gens capables de travailler à l'AGE individuellement. Ce n'est pas aux sociétés de faire ce travail. A nous simplement de former nos membres, de leur donner une expérience qui leur servira plus tard lorsqu'ils seront à un poste de responsabilité.

Claude SMADJA.

## Les fils à papa à l'Université

Sous le titre « Les Héritiers », deux sociologues, MM. Bourdieu et Passeron, ont synthétisé les résultats de statistiques et d'enquêtes sur l'Université française, considérée comme la chasse-gardée de la classe bourgeoise. Dénonçant la lamentation sur les chances très minimes des fils d'ouvriers d'accéder aux études supérieures, et d'en sortir avec un diplôme — lamentation qui sert d'alibi aux satisfaits de l'état actuel des choses — les auteurs montrent bien que « la simple description des différences sociales et des inégalités scolaires qu'elles fondent (...) constitue par soi une mise en question du principe sur lequel repose le système actuel ». A travers un réseau de données qui met en parallèle la catégorie socio-professionnelle des parents, les conditions d'existence, le niveau de culture scolaire, extrascolaire (connaissance du théâtre d'avant-garde, participation aux débats de cercles intellectuels avancés), au moyen de nombreux tableaux, ce livre prodigue une mise en garde d'importance. L'étude de la manière dont se transmettent les héritages culturels fait apparaître l'erreur de ceux qui croient démocratiser l'enseignement supérieur uniquement par l'aide économique. Cette conception

risque fort, au cas où elle recevrait un début d'application, de renforcer un des principaux verrouillages grâce auxquels subsiste le système actuel. En effet, l'ensemble de dons, de qualités innées reconnues aujourd'hui relèvent d'une valorisation excessive du patrimoine culturel légué par la famille; le savoir-faire honoré est un savoir-dire, si bien que la minorité de self made man universitaires n'a qu'un souci: camoufler le labeur à l'origine de sa réussite par le vernis d'aptitudes naturelles. Or distribuer des bourses et négliger d'initier aux tours et techniques du travail intellectuel occultés en dons surnaturels (subterfuge que les auteurs attribuent à l'idéologie charismatique), les bénéficiaires de telles mesures incomplètes, c'est courir au-devant de l'échec et apporter de l'eau au moulin de ceux qui proclament: « Ils ne sont pas doués, laissons-les tranquilles, nous manquons de bras... »

Pour donner le meilleur aperçu de cet ouvrage à ceux qui désirent, ne fût-ce qu'un instant, prendre du recul pour juger de leurs études, des problèmes universitaires en général, on peut dire que Bourdieu et Passeron, avec les armes de la sociologie moderne, ont poursuivi l'œuvre de dévoilement qu'avait amorcée en pamphletaire Nizan dans « Aden Arabie ». Reste à noter une obscurité de méthode. Il est question d'une part de la logique interne du système actuel que l'on renforce par des demi-mesures et d'autre part de l'étudiant idéal-typique comme hypothèse de travail. Or on ne sait pas si ce modèle doit être saisi dans le cadre de références du système critiqué, ou dans un autre, idéal, dépourvu de déterminants externes. En un mot, je me demande si une omission n'est pas imputable à cette imprécision de méthode: les auteurs traitent de caractère particulièrement vétuste et arbitraire de l'enseignement en Lettres — faculté d'élection des étudiants d'origine modeste — n'ont pas mentionné le risque que des idées moins traditionnelles, diffusées là où elle pouvaient le mieux se répercuter sur les degrés inférieurs ne viennent grossir la masse des contestataires du système actuel, alors qu'ailleurs un enseignement plus avancé trouve sa neutralisation dans l'inertie d'un cadre de vie plus constitué.

Daniel GLAUSER,  
Affaires sociales.

\* Editions de Minuit, Paris 1964.

## DU NOUVEAU SUR LES ASSURANCES

Le mémoire sur le développement de l'Université de mai 1963 avait exprimé le désir de modifier le règlement de la caisse-maladie universitaire. Mandat fut donné au bureau d'alors de désigner un groupe qui élaborerait un rapport sur la question, rapport qui servirait de base de discussion. En même temps se créait une commission paritaire composée de trois professeurs membres de la commission des assurances et de trois étudiants ayant collaboré au rapport. Cette commission avait pour but de discuter les propositions présentées par l'Union des étudiants lausannois. A savoir:

1. Augmentation des prestations, prise en charge des soins dentaires et de la vue, des traitements psychiatriques et des frais de grossesse et d'accouchement.
2. Extension illimitée du rayon d'application.
3. Etablissement du système du tiers-payant (la caisse paye directement les frais de maladie).

Pour réaliser ce triple but, on pouvait envisager trois solutions: affiliation à une caisse-maladie centralisée, prolongation de l'assurance-infantile jusqu'au niveau universitaire ou enfin modification de la caisse actuelle.

Dès le début de ses travaux, la commission paritaire dut s'adjoindre l'aide d'un médecin spécialiste des questions d'assurance (M. le Dr Girardet). Après analyse ce dernier conclut que l'amélioration de la caisse-maladie actuelle était la solution la plus favorable aux étudiants. Il suffisait de réformer ses structures administratives et d'augmenter ses prestations générales. Cette formule avait l'avantage d'éviter de grosses charges financières.

La commission étudia ensuite les propositions énoncées par l'UEL et aboutit, aux résultats suivants:

1. Le montant des prestations était porté de 300 à 1000 francs. On supprima en outre toute limite de durée (alors qu'autrefois les prestations ne jouaient que pour trois mois). L'examen de la vue était également pris en charge par la caisse, mais pas les soins dentaires.
2. On accepta le principe de l'extension illimitée du fonds d'application tout en faisant une réserve pour certains cas bénins traités à l'étranger.
3. Le principe du tiers-payant fut rejeté et on conserva celui du tiers-garant (l'assuré paie ses frais de maladie et se fait ensuite rembourser par la caisse).

Ces modifications proposées par la commission représentent un très net progrès par rapport à la situation actuelle. Cependant, certaines questions importantes restent en suspens et qu'il faudra bien résoudre un jour: les soins de la vue ne sont toujours pas assurés, et l'on sait qu'en quatre ou cinq ans de vie universitaire l'étudiant a bien d'occasions de devenir myope ou d'être atteint d'autres troubles visuels. Quant aux soins dentaires, ils ne sont toujours pas assurés.

D'autre part, le système du tiers-garant peut parfois mettre l'étudiant dans de gros embarras financiers qui, pour être momentanés n'en sont pas moins réels. Il faudra voir aussi l'efficacité des nouvelles structures administratives (nomination d'un médecin-conseil qui examinera tous les dossiers). En conclusion, la commission « insiste sur le fait que les prochaines années seront décisives pour l'élaboration de la caisse-maladie souhaitée ». Ajoutons que ces propositions après avoir été approuvées par le Sénat doivent l'être aussi par le chef du Département de l'instruction publique et des cultes. Cela devrait se faire assez prochainement et il y a bon espoir de voir ces modifications entrer en vigueur dès l'automne prochain.

(Extrait du rapport final des délégués de l'UEL à la commission paritaire.)



Spécialités nord-africaines  
Menus dès Fr. 2.50 (serv. compr.)  
Saint-Pierre/rue Enning 2 - ☎ 22 20 17

Restaurant - snack  
**Le City**

BAR A DISQUES



Le plus grand choix dans les appareils de  
TÉLÉVISION - RADIO - TRANSISTORS  
ENREGISTREURS - STÉRÉO - PICK-UP

Rabais 5% pour étudiants

Terraux 16 - Lausanne - Tél. 23 55 27

Le BCV sait vous conseiller

Ouverte à tous  
Au service de chacun



BANQUE  
CANTONALE  
VAUDOISE

**Chez GODIO**

Derrière l'Hôtel-de-Ville  
Lausanne

Le rendez-vous  
des étudiants avisés  
Assiette avec potage  
dès Fr. 2.50

Votre fleuriste **CHARLY  
BODMER**

LAUSANNE, Ile St-Pierre

Caroline 2 ☎ 22 67 25

Rue Enning ☎ 22 67 06

Toutes confections

10% aux membres de l'AGE

où irez-vous ce soir...

**TABARIS**  
Dancing Music-Hall  
**BRUMMELL**  
Stéréo-Parade attractions  
**BAGATELLE**  
Dancing de la jeunesse  
**SCOTCH**  
«Whisky à gogo»  
LAUSANNE  
réservations (021) 22 09 33

**PAPETERIE  
de ST LAURENT**  
Charles Krieg  
Nouvelle adresse:  
5, rue Haldimand  
LAUSANNE  
Téléphone 23 55 77

Librairie  
**Maurice BRIDEL**  
Beaux livres anciens et modernes  
Editions originales - Beaux-Arts  
Ouvrages sur le cheval  
et l'équitation  
Gravures modernes  
Lausanne - Avenue du Théâtre 1

**L'Américaine à succès**  
Box / King Size Fr. 1.20



# VOIX UNIVERSITAIRES

organe mensuel de l'union des étudiants de lausanne et de la fédération des étudiants de neuchâtel

Portefeuille



3 B 9523

Pour tous vos billets d'avion - chemin de fer - bateau - car - pensez...

**VOYAGES**

**H. Ritschard & Cie S.A.**

32, avenue de la Gare - LAUSANNE  
☎ 23 55 55

## Les besoins actuels en ingénieurs et le problème de la pénurie

Y a-t-il réellement pénurie d'ingénieurs? Comment peut-on, dans un avenir plus ou moins proche, remédier à cette situation? C'est à M. J. Grivat, ingénieur EPUL, président de l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique (A<sup>3</sup>E<sup>3</sup>PL) que nous avons posé ces questions.

L'expansion économique qui a suivi la dernière guerre mondiale a provoqué un accroissement très important du potentiel industriel, d'où la nécessité de cadres techniques beaucoup plus nombreux qu'autrefois.

Ce besoin s'est encore considérablement développé par suite de l'évolution des structures de l'industrie. Alors que la mécanisation toujours plus poussée, les applications de l'électronique et de la cybernétique, la rationalisation des productions permettent d'économiser la main-d'œuvre, par contre, l'effectif des cadres scientifiques et techniques nécessaires augmente de plus en plus rapidement.

On peut se rendre compte de cet accroissement des besoins en considérant deux exemples: en 1964, les USA devaient former environ 43 000 ingénieurs contre 22 000 en 1954, ce qui correspond à un accroissement d'environ 7% par an; en URSS, le nombre des ingénieurs sortis des hautes écoles a passé de 36 000 en 1950 à 124 000 en 1960, soit un accroissement de 13% par an. Dans ce même pays, l'effectif des ingénieurs diplômés en activité est passé de 290 000 en 1940 à 392 000 en 1950 et à 980 000 en 1959.

Comme pour l'étranger, les besoins de notre pays en personnel scientifique et technique, et notamment en

ingénieurs, sont très élevés. Selon le fort intéressant rapport de la Commission fédérale pour l'étude de la relève des cadres techniques et scientifiques, paru en 1959, il faudrait former, de 1960 à 1970, les spécialistes suivants:

	Universitaires
Ingenieurs mecaniciens . . .	2000
Ingenieurs electriciens . . .	2000
Ingenieurs chimistes . . .	1600
Ingenieurs du genie nucleaire . . .	500 - 1000
Ingenieurs forestiers . . .	200
Ingenieurs agronomes . . .	350
Ingenieurs ruraux . . .	50
Ingenieurs topographes . . .	40
Ingenieurs du genie civil . . .	800 - 1000
Architectes . . .	400 - 500
Physiciens . . .	400
Mathematiciens . . .	200
Naturalistes . . .	200 - 250
Physiciens nucleaires . . .	100 - 200
soit approximativement un total de . . .	8500 - 9500

Il faudrait donc des promotions annuelles de 850 à 950, dont environ 700 à 800 ingénieurs diplômés. Ces chiffres sont, malheureusement, loin d'être atteints pour l'instant. En 1960-61, l'Ecole polytechnique fédérale n'a décerné que 338 diplômes d'ingénieurs et l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne 104, soit au total 442,

dont une centaine à des étrangers.

Pour pallier cette carence, la Commission pour l'étude de la relève a proposé l'introduction d'une série de mesures, qui devraient intervenir à différents niveaux, à savoir:

- développement important de nos deux écoles polytechniques. Pour décerner 300 diplômes supplémentaires par an, il faut augmenter le nombre des étudiants de 1200 au moins;
- extension des gymnases et orientation plus efficace des jeunes vers les professions techniques;
- amélioration de la situation matérielle du personnel enseignant;
- accroissement du nombre des bourses destinées à favoriser les éléments capables. Elles devraient perdre leur caractère de secours pour devenir des récompenses;
- création de foyers et de cités universitaires;
- allègement des obligations militaires pour les étudiants;
- utilisation plus rationnelle du personnel technique, à tous les échelons.

Si ces diverses mesures entrent en vigueur rapidement et efficacement, on peut espérer couvrir ainsi les besoins de remplacement - il faut compter à cet effet environ 2,5% du nombre d'ingénieurs en activité - pallier la carence actuelle et assurer les besoins d'expansion en cadres techniques.

C'est au prix d'un tel effort que notre pays pourra maintenir les positions avantageuses qu'il occupe sur les plans techniques et économiques, et participer comme il se doit à l'extension du progrès général.

Jean GRIVAT.

## L'épulierien moyen

Faire un portrait de l'étudiant en tant qu'individu est une entreprise très périlleuse; je ne m'y lancerai pas et me contenterai dans ce qui suit de dresser un rapide tableau des particularités qui font que l'épulierien n'est pas tout à fait semblable à ses camarades des facultés.

En arrivant à l'EPUL, les étudiants ont des origines et des formations très diverses. Si les étudiants suisses ont en général une formation secondaire scientifique (un certain nombre pourtant a suivi un gymnase classique) les étrangers (47% au total) par contre constituent un milieu très varié. C'est une des raisons qui font qu'en général les classes ne se soudent que rarement lors de la première année. Le régime de l'Ecole fait que les étudiants n'ont pas la possibilité de choisir leur cours; tous doivent suivre les cours d'une section et donc faire leurs études en quatre ans. Au sein de ces classes, les étudiants ont beaucoup plus de contacts entre eux que dans les Facultés; ceci surtout lors des séances d'exercices et de travaux pratiques. Tous les étudiants d'une classe sont donc placés en même temps devant les mêmes problèmes universitaires et c'est là une des raisons pour eux de se sentir solidaires.

Néanmoins, cette solidarité a des limites et tend à se restreindre lorsque le nombre des étudiants augmente et ne se manifeste presque exclusivement qu'à l'intérieur de l'Ecole.

L'étudiant de l'EPUL a un horaire bien plus chargé que la plupart de ses camarades des facultés. Le programme comporte 40 à 50 heures de travail à l'Ecole, auxquelles vient s'ajouter un travail personnel fait à domicile. Cet horaire est actuellement reconnu comme trop important par la plupart des étudiants et des professeurs, et nombreux sont les étudiants qui ne suivent pas tous les cours. Par contre, les étudiants soignent en général beaucoup plus les travaux pratiques et les projets. En principe, l'épulierien fait d'abord le travail qui lui est absolument imposé et sacrifie quelque peu le travail d'étude personnel.

La surcharge de l'horaire est l'une des raisons qui font que l'épulierien refuse presque toujours de se charger d'une activité para-universitaire; pourtant, si on lui demande une aide momentanée, il acceptera plus volontiers. Ainsi, lors de la journée d'entraide, la participation des étudiants de l'EPUL est l'une des plus fortes à Lausanne; autre exemple, lors du récent bal de l'Ecole, 200 étudiants ont accepté de passer toute une nuit à décorer l'Ecole.

Comme dans les facultés, une minorité seulement des étudiants prend part à des activités culturelles et un nombre très petit d'entre eux se préoccupe des problèmes politiques. Les étudiants portant couleurs sont très peu nombreux à l'EPUL, par contre les sociétés d'étudiants étrangers sont assez fréquentées. Une autre forme de groupement tend actuellement à se développer à l'EPUL, ce sont les associations de sections. Les architectes sont déjà groupés depuis longtemps; les physiciens viennent de former une association et d'autres associations sont en gestation.

Ces groupements concrétisent une certaine différence d'esprit entre les sections. Si l'Ecole d'architecture, qui occupe le 5e étage des bâtiments est relativement indépendante, au sein de l'Ecole d'ingénieurs on rencontre également certaines particularités selon les sections. Ainsi le physicien se considère volontiers comme un chercheur assez théorique par opposition aux étudiants en mécanique, électricité ou génie civil, qui sont plutôt destinés à travailler dans l'industrie de production.

A part quelques exceptions, les épulieriens visent un but qui est leur diplôme; et la plus grande partie d'entre eux exercent une activité professionnelle immédiatement après. Pourtant, on assiste actuellement à une augmentation du nombre des jeunes diplômés qui restent quelques années à l'Ecole comme assistants.

Voilà faite une sorte d'auto-critique des épulieriens; si un trop grand nombre d'entre eux se sentent trahis, je pense qu'ils se doivent de réagir et de le faire savoir; les VU sont là pour ça.

Jean GNAGI,  
président de l'AGEPUL.  
(Suite en page 3.)

## Les problèmes de l'ingénieur EPUL débutant

Le jeune ingénieur, à sa sortie de l'EPUL, fait généralement ses premières armes dans un laboratoire de recherches, un bureau d'études ou sur un chantier. Il doit collaborer peut-être avec d'autres universitaires, mais surtout avec des techniciens, des dessinateurs, des contremaîtres, des ouvriers.

Les premiers mois sont souvent difficiles. Il s'agit pour lui de se mettre rapidement au courant des méthodes de travail de l'entreprise qui l'occupe, d'assimiler des techniques nouvelles, de compléter sa formation pratique.

Grâce à son intelligence, son dynamisme, son entêtement, il saura gagner l'estime et la confiance de collègues généralement moins doués, moins bien formés, mais plus expérimentés. Il ne craindra pas d'écouter leurs conseils dans les domaines où les praticiens excellent, tout en prenant garde de se laisser influencer dans ceux où l'ingénieur doit s'imposer.

L'ingénieur-débutant devra souvent accepter des travaux mineurs, voire rébarbatifs, s'attendre à des déceptions. Après avoir peut-être projeté sur sa planche à dessin de l'EPUL des ouvrages hardis, en béton précontraint, il sera éventuellement obligé de calculer, comme premier travail, de vulgaires dalles de balcons. Le sous-

signé se rappelle encore sa première mission dans le laboratoire d'essais à hautes fréquences où il avait débuté comme ingénieur: l'étude d'un modeste circuit à courant continu, alors qu'il s'attendait à mettre au point un émetteur de radiodiffusion. Malgré tout, ces débuts sans gloire apporteront des satisfactions au jeune ingénieur. La matérialisation d'un premier projet est toujours un événement marquant pour son auteur.

Certaines difficultés peuvent encore surgir si l'ingénieur EPUL débutant est confronté avec des diplômés d'écoles techniques où la spécialisation est plus poussée qu'à Lausanne. Il devra accomplir un gros effort pour combler ses lacunes et rattraper ses collègues, bien préparés à résoudre des tâches difficiles, mais vite désarçonnés s'ils doivent travailler dans un autre domaine. Si nous relevons ce problème qui peut se poser au jeune diplômé de l'EPUL, ce n'est pas pour élever une critique contre notre Ecole polytechnique; bien au contraire, nous croyons qu'il y a lieu de se féliciter de la large culture technique dont elle fait bénéficier ses élèves et des vastes horizons qu'elle leur ouvre.

Au bout de quelques mois, le nouvel ingénieur prendra de l'ascendant

sur ses collaborateurs; il pourra se montrer plus exigeant quant aux tâches qui lui seront confiées. Il laissera aux dessinateurs le soin de mettre au net ses esquisses; il abandonnera aux techniciens les travaux de routine et se consacra aux études délicates, nécessitant la mise en œuvre de calculs compliqués.

Mais le jeune ingénieur ne doit pas seulement s'imposer par ses connaissances mathématiques, ses dons scientifiques. Il doit encore s'affirmer comme chef, montrer qu'il sait aussi bien résoudre les questions touchant à la matière qu'à l'homme. Lorsqu'il se sentira, après quelques années de pratique, aussi bien capable de maîtriser les problèmes techniques de son industrie, de son bureau d'études, qu'apte à diriger efficacement des collaborateurs et à mériter leur estime, il pourra se considérer comme un ingénieur digne de notre Ecole polytechnique lausannoise.

Jean GRIVAT.

SOMMAIRE	Pages
Les besoins en ingénieurs . . .	1
L'école vaudoise . . . . .	2
Assemblée générale de l'UNES . . . . .	3
Action « 1er juillet » . . . . .	4
Entretien avec M. Silbermann . . . . .	5
Le Choeur universitaire . . . . .	6

**CouScous**  
sur demande  
et ses nouvelles spécialités

**RESTAURANT DU CENTRE**  
rue Enning

Spécialités nord-africaines

Menus dès Fr. 2.50 (serv. compr.)

Saint-Pierre/rue Enning 2 - ☎ 22 20 17

**RECORDAGE RAQUETTES**  
SCHAEFER SPORTS LAUSANNE

### 2 couleurs ça...c'est pratique!



**CARAN D'ACHE** style à bille bicolore 48  
Précision suisse argente ou chromé Fr. 12.50

LA PAPETERIE MODERNE SPÉCIALISÉE POUR TOUTES VOS FOURNITURE

tables et machines à dessiner Kuhlmann  
cahiers, carnets à anneaux, stylos

# A. KRIEG + CIE

RUE CENTRALE 6 - 1001 LAUSANNE

RABAIS 10% A TOUS LES ÉTUDIANTS

articles techniques  
compas Kern et Wild  
règles à calculs

# L'ÉCOLE VAUDOISE: Des classes enfantines à l'Université

## 1. Premier degré et... cycle... d'orientation

En novembre 1964, une commission extra-parlementaire chargée de l'étude de la structure d'ensemble de l'école vaudoise adressait son rapport au Conseil d'Etat. Destiné à servir de base à de nombreux essais avant qu'un projet de réforme de structure soit présenté au législatif, ce rapport, conformément au vœu de la commission, était rendu public, afin que l'école vaudoise, dans sa forme nouvelle, tint compte des préoccupations, des idées et des critiques de tous les milieux concernés.

La commission, forte d'une quarantaine de membres dont une très forte majorité d'enseignants, a confié à cinq sous-commissions l'étude des secteurs particuliers à son domaine de recherche et de réflexion.

- I. Scolarité obligatoire et enseignement du premier cycle commun à tous les enfants.
- II. Cycle d'orientation et enseignement du second degré.
- III. Enseignement professionnel et éducation continue.
- IV. Formation des maîtres.
- V. Enseignement universitaire.

### Orientation pour tous

La synthèse des travaux propose une structure d'ensemble qui, formellement du moins, semble marquer un progrès important. L'un des points de la réforme est la disparition de la distinction entre l'école primaire et l'école secondaire, évoquant un jugement de valeur, une hiérarchie, au profit d'une séparation essentiellement chronologique, entre enseignement du premier degré, de 6-10 ans, cycle d'orientation de 10-12 ans et enseignement du second degré de 12-16 ans.

Il n'est pas question, bien sûr, de prévoir un enseignement commun jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire. Le second degré comporterait une division pré-gymnasiale, une division pratique et une division générale, le cycle d'orientation tenant lieu d'aiguillage. On substitue donc à un système de sélection, écrémage des classes primaires à 10 ans, une véritable orientation de deux ans, à laquelle tous les élèves sont soumis. Par là même, on supprime les effets de la volonté des parents et le barrage de l'examen. Un examen à dix ou douze ans est injuste puisque le milieu familial et culturel est aussi déterminant que la formation scolaire et que, d'autre part, cette formation connaît elle-même des disparités sensibles, d'une institution à l'autre en général et en particulier entre les élèves de la ville et les classes rurales.

L'instituteur de la campagne doit souvent, faute d'un nombre suffisant d'enseignants ou parce que le village est petit, réunir dans une classe des élèves de trois ou quatre âges différents, ce qui ne peut que nuire à la préparation scolaire. S'y ajoutent des facteurs financiers: déplacement du village à l'école secondaire, ou simplement familiaux — le souci d'envoyer un enfant de 10 ans à 10 ou 20 kilomètres tous les jours, qui devra passer des heures dans le train ou le car, dîner hors de chez lui, etc. Le projet de la commission, lorsqu'il prévoit l'institution d'un cycle d'orientation obligatoire, s'assure de la possibilité pour chacun d'y accéder, un moyen de regroupement de classes ou d'autres mesures. Le canton a mis

sur pied au niveau du secondaire un système d'aide financière qui, ajouté à l'obligation administrative, rendra inopérantes les entraves financières ou une volonté contraire de la famille, et ouvrira la division pré-gymnasiale sur la seule base des résultats scolaires. Il y a là, il faut le souligner, un progrès réjouissant, qui ne peut que favoriser une démocratisation effective de l'accès aux études.

### Egalité des chances ?

Mais tout n'est pas résolu: si le cycle d'orientation égalise les chances, il aboutit cependant (à 11 ans pour une minorité, à 12 ans pour une majorité) à une différenciation des études qui n'est pas sans rappeler en fait, la hiérarchie actuelle secondaire-primaire. Si la dénomination — divisions pratique, générale, pré-gymnasiale — évoque une sélection selon la nature des aptitudes personnelles, on ne peut se cacher qu'à cet âge, elle équivaut à une distinction par degré scolaire, d'un côté les « bien doués », de l'autre les « peu doués », et entre les deux, la « bonne moyenne », soit, par rapport aux structures actuelles, les sections scientifiques, classiques et langues modernes des collèges pour les mieux doués, l'école primaire pour les moins doués et pour le reste, l'école primaire supérieure ou sa nouvelle variante snob, la section générale des collèges.

Quant au processus d'orientation, il semble très contestable. A partir de dix ans — âge normal — tous les élèves (pour ceux qui ont deux ans de retard sont prévus des classes spéciales) quittent le second degré et s'engagent dans le cycle d'orientation. « Au terme de la première année de cycle, une première orientation a lieu: les plus doués passent directement en division gymnasiale ou plutôt dans une classe d'orientation pré-gymnasiale. On estime en effet qu'une année d'observations suffira à les faire distinguer, les moins doués pour lesquels manifestement une seconde année de cycle d'observation serait utile, entrent directement en division pratique.

« Tous les autres (la majorité), accomplissent une seconde année, au terme de laquelle se situe la deuxième orientation, à l'âge normal de 12 ans. Parvenu ainsi au seuil du second degré, ils ont trois possibilités: l'une ou l'autre des deux divisions non gymnasiales et, pour les plus doués d'entre eux, la division pré-gymnasiale dans laquelle les ont précédé, grâce à leur développement plus précoce, ceux de leurs camarades qui y sont entrés à 11 ans » (p. 26).

Sans examiner dans les détails la structure de l'enseignement du second degré, on relèvera que les trois divisions sont totalement cloisonnées depuis l'âge de 12 ans, et qu'il n'existe qu'une possibilité de bifurcation au-dessus de cet âge: une classe de raccourcement, permettant aux scientifiques de la division générale de passer à 15 ans dans la section scientifique pré-gymnasiale. C'est peu et c'est, nous semble-t-il, grave. On sait en effet que le niveau scolaire à 12 ans — 11 ans à fortiori — est étroitement lié aux conditions de vies extra-scolaires de l'enfant. C'est le fameux handicap socio-culturel et socio-économique, qui pour être trop abstrait, dissimule des

faits simples, dont le sens commun discerne l'importance. Le degré d'instruction des parents, leur vocabulaire, leurs loisirs influent sur « l'intelligence scolaire » de l'enfant. L'école, en effet, fonde ses critères sur les aptitudes verbales pour une bonne part: rédaction, élocution, lecture, grammaire, orthographe, choix et connaissance du vocabulaire, récitation. En dehors de notes avantageuses, l'élocution aisée peut donner à l'enseignant un préjugé favorable, sans que son impartialité consciente soit mise en doute. Le temps que les parents consacrent à leur enfant est d'un poids considérable: certains savent lire en entrant à l'école enfantine; d'autres ne connaissent pas une seule lettre. Le décalage ne se comble pas si rapidement. Le temps consacré par les parents dépend de nombreux facteurs. La profession du père, par exemple: rentre-t-il dîner, travaille-t-il la nuit? La présence de la mère au foyer, dans les années préscolaires est essentielle. Le nombre d'enfants diminue, à charges financières et occupations égales, le temps, l'attention, l'énergie que peuvent consacrer les parents à chaque enfant. La fatigue professionnelle, les soucis financiers, les autres charges de famille, les dissensions entre époux, le goût de l'alcool, ou du jeu, tout ce qui peut affecter la vie d'une famille contribue à créer un climat dont les répercussions sur le travail scolaire sont évidentes. Les facteurs personnels de l'enfant, nervosité, timidité, instabilité, associabilité, etc. ne sont pas sans effets. Doit-il après l'école aider sa mère, ou son père aux travaux des champs par exemple, ou peut-il jouer librement. A-t-il de nombreux camarades ou pas de possibilités de jeu. L'appartement est-il sombre, exigü, bruyant ou au contraire calme, lumineux, vaste? Y a-t-il un jardin, sous la fenêtre, ou une rue bal-

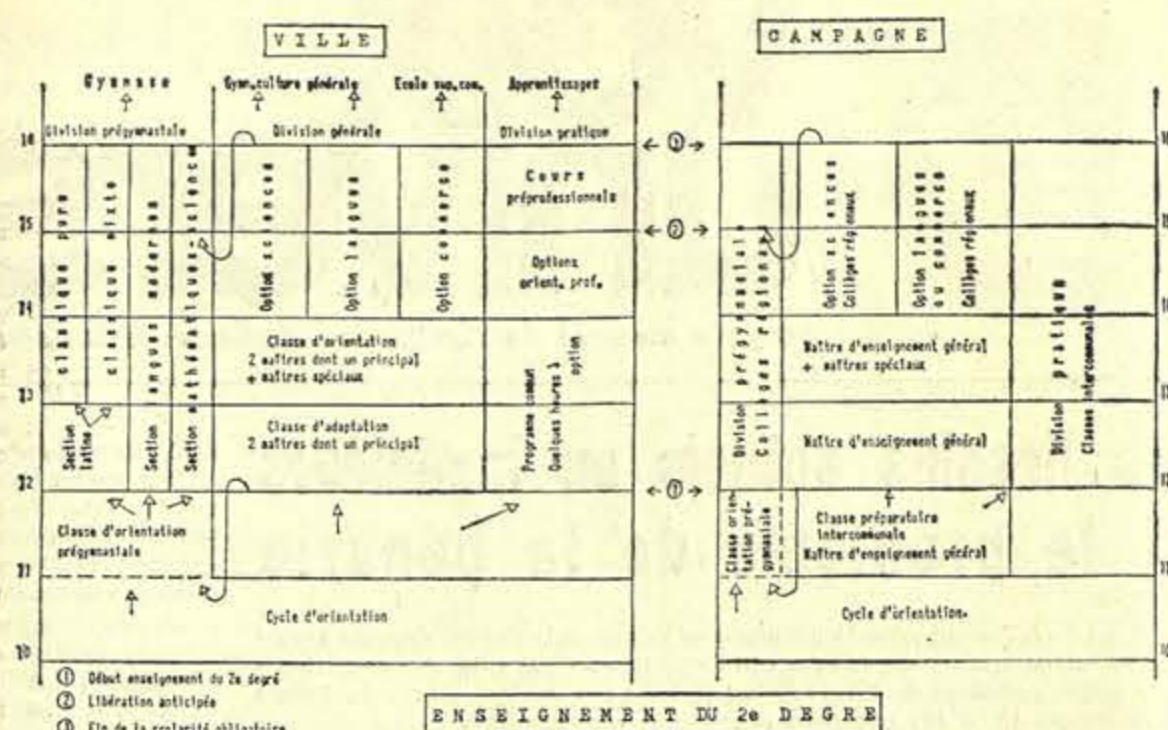
gnée de gaz d'échappement? La vue sur le lac ou une façade grise? L'enfant va-t-il dormir tôt ou tard? Regarde-t-il la télévision si la famille en possède une? Ecoute-t-il la radio? A-t-on les moyens de lui acheter des livres, des disques, des jouets perfectionnés ou l'imagination est-elle sa seule ressource? Cette énumération, ni exhaustive, ni systématique, ne vise qu'un but: montrer que la vie scolaire du jeune enfant ne peut être isolée du mode et du niveau de vie de sa famille. Si l'instituteur, le maître du cycle d'orientation peut dans une certaine mesure tenir compte des conditions familiales, toutes les influences minimales ne peuvent être appréciées et surtout intégrées à un système de notes alors même que l'on sait qu'elles le rendent, ajoutées les unes aux autres, partiellement abstraites. La solution est alors de différer les choix définitifs, en attendant que l'enfant se soit suffisamment libéré du milieu familial, puis de prévoir des possibilités de réorientation dans tous les sens et jusqu'aux âges les plus avancés. Deux questions se posent à propos du projet de réforme de l'école vaudoise. La première: a-t-on suffisamment reculé l'âge du choix définitif? Fixé actuellement à 10 ans, il serait porté pour la majorité à 12 ans et pour une minorité à 11 ans. Si la bifurcation à 11 ans des « mieux doués » permet de gagner une année, peut-être le gain individuel ne compense-t-il pas la baisse du niveau de chaque classe d'orientation, amputée à 11 ans de ses meilleurs éléments, donc d'une émulation profitable à tous. Quant à l'orientation des « moins doués » vers la division

pratique au même âge, c'est une concession dangereuse au goût du formalisme et de la symétrie. S'ils gagnent une année sur leur entrée en apprentissage — la belle affaire! — ils perdent toute chance, à 11 ans, d'accéder à la division générale ou, qui sait, gymnasiale. Et pourquoi? Pour libérer une classe de quelques « poids morts » avec un an d'avance. Ce souci d'économie étroite surprend dans ce rapport dont les postulats personnalistes excluent, semble-t-il, chez les auteurs, le souci de transférer le plus tôt possible dans la population active des élèves qui ont justement besoin d'une scolarité plus longue que la moyenne (peut-être).

Il nous semble donc nécessaire de prolonger jusqu'à 12 ans le cycle d'orientation, pour tous les élèves, ou au moins pour ceux dont on n'est pas sûr qu'ils suivent la voie gymnasiale sans aucune peine. Quant aux possibilités de réorientation, elles n'existent pratiquement pas, à une exception près. S'il semble sage de ne pas prolonger l'enseignement commun au-delà de 12-13 ans, au détriment des extrêmes de la classe, on ne peut exclure d'emblée un éveillé tardif. Le projet présenté n'évite, dans cette perspective, aucun des défauts du système actuel, ni autres divisions, ni autres sections à l'intérieur des divisions.

Nous verrons dans un prochain article la structure du second degré, du gymnase et l'articulation avec l'Université.

Philippe PERRENOUD,  
« Affaires universitaires ».



La PHOTOGRAPHIE apporte sa contribution dans les domaines les plus variés...

Tout chez le SPÉCIALISTE

**R. SCHNELL & Cie**

**Lausanne**

4, place Saint-François

PHOTO - PROJECTION - CINE

## NETTOYAGE À LA PIÈCE!

DANS LA JOURNÉE  
au prix self-service dans tous  
les centres NORGE

Robe . . . . . depuis Fr. 1.50  
Pantalon . . . . . " " 1.50  
Jupe, blouse, pull . . . . . " " 1.—  
Manteau . . . . . " " 2.50  
Compleat . . . . . " " 4.—

Avenue Recordon 42 . Tél. 24 27 91  
Avenue de la Gare 34 . " 23 01 81  
Avenue du Léman 77 . " 28 33 31  
Avenue de France 16 . " 24 16 27  
Echelettes 3 . . . . . " 24 16 27  
Pontaise 47 . . . . . " 24 60 16  
Renens, Jura 11 . . . . . " —

Produits brevetés

**I&M FILTERS**

LIGGETT & MYERS TOBACCO CO

**l'américaine à succès**

Box / King Size Fr. 1.20

# Assemblée générale ordinaire de l'UNES

## Un compte rendu pénible

Parler de l'assemblée qui s'est tenue à Fribourg les 18 et 19 juin n'est pas une chose aisée: il faut une opiniâtreté de suffragette pour déplorer encore et toujours combien peuvent empoisonner les débats les personnes qui, majoritaires hélas, écartent toutes les questions de l'époque appelant des prises de position entières et lucides, sous prétexte que ce ne sont pas de purs problèmes étudiants (auf Deutsch: rein studentische probleme).

Opiniâtreté ai-je dit pour rentrer dans le chou des paresseux ou des drogués de la fébrilité bienveillante qui résolvait à leur façon les problèmes politiques qu'ils rencontrent. « Assez de politique », tranchent-ils en guise de réfutation des arguments purement universitaires de leurs contradicteurs. Il s'agit là d'une double paresse: paresse dans la plate imitation des schèmes logiques. Paresse d'une pensée elle-même figée, qui dans sa sclérose se borne à justifier un état de choses par le seul fait qu'il est.

Se révolter contre une telle attitude

de pour l'unique raison qu'elle est stérile est insuffisant. Les apologues du « ponce-pilatisme », quand ils deviennent partisans d'une conduite irresponsable, perdent leur innocence folklorique. N'est-ce pas causer du déshonneur à l'UNES que de l'engager à voter la Charte de la CIE (organisme étudiant international, mais pro-occidental) et refuser plus tard d'assumer cet engagement dans ses conséquences, quand il s'agit clairement de reprendre à son compte une condamnation formulée par le dit organisme à l'encontre de l'immixtion américaine à Saint-Domingue? Même phénomène dans les reproches adressés au pays sous forme de cris d'alarme parce que structure de l'Université et recherche scientifique laissent à désirer, alors que brusquement la vox clamans se trouve aplophone s'il faut soutenir une résolution suggérant aux autorités fédérales de lorgner du côté des hausses du budget militaire, pour se rendre compte du bien fondé des récriminations étudiantes. A mon avis, le Conseil fédéral commencera vraiment à s'inquiéter, côté étudiant, quand

l'UNES cessera de pousser des cris d'alarme. Que mijote-t-elle? s'interrogera-t-on en haute espère.

Somme toute, l'esprit en entier de l'assemblée générale se résume dans les deux incohérences sus-mentionnées. Ainsi, dans les questions pratiques, prime un conservatisme honteux de lui-même puisqu'il est amené à définir sa conception de la vie étudiante par référence à un passé idyllique, où tout marchait bien, vu que le « Malin » ne se cachait pas encore sous les problèmes politiques soulevés (ce conservatisme semble être spécialité suisse-allemande).

Au contraire, dans le domaine des principes règne le verbalisme frondeur qui s'imagine tout résoudre en faisant passer des résolutions avancées (les mêmes toujours car elles restent inappliquées). Enfin, pense-t-on en romand le plus souvent, ce n'est pas inutile... une bonne résolution!

Un tel état de choses présente peut-être l'avantage d'en donner à chacun pour son argent et les problèmes de l'Université en général attendront. Ils avanceront quand l'UNES polarisera

l'intérêt actif de tous ses membres, quand par conséquent sa ligne d'action cessera de résulter des joutes oratoires d'ergoteurs professionnels. Quand enfin des questions d'organisation comme celles qui furent abordées à Fribourg seront étudiées avec le souci constant d'y faire participer le plus d'étudiants possible. Et ils sont certainement légion ceux qui sont prêts à dépasser le cadre strict de leur « reine problème ». Peut-être devrait-on extirper aussi les dernières racines d'un esprit de croisade éculé qui s'est manifesté lorsque l'assemblée a dû se prononcer sur un échange proposé à l'UNES par les étudiants soviétiques, qui consisterait en un voyage d'une quinzaine de jours d'étudiants suisses en URSS, et vice versa. J'ai peine à le dire, mais il s'est trouvé un croisé zurichois (en 1965) pour enjoindre l'assemblée à refuser l'invitation, sous le prétexte intoxicant que les touristes ne disposent pas encore, dans le premier Etat socialiste, de la liberté nécessaire, alors que les visiteurs

se comptent chaque année par milliers.

Le jour où une telle stupidité déchainera l'hilarité des assemblées de l'UNES sera aussi celui qui verra l'emporter une conception plus saine d'un organisme représentatif des étudiants, autonome, mais non pas apolitique, à la manière des autriches.

Daniel GLAUSER,  
chargé des affaires sociales.

### Rectification

Dans notre précédent numéro l'article « Du nouveau sur les assurances » n'était pas un extrait du rapport des délégués de l'UEL, comme cela a été annoncé par erreur.

Il n'exprimait donc que l'opinion personnelle de son rédacteur.

La Rédaction.

## Chez GODIO

Derrière l'Hôtel-de-Ville  
Lausanne

Le rendez-vous  
des étudiants avisés  
Assièfle avec polage  
dès Fr. 2.50

## DONALD

Grand choix de  
DISQUES, TRANSISTORS  
et GRAMOS

5% de rabais pour étudiants

J. RUEGG

5, rue du Tunnel, Lausanne

## BAR A DISQUES



Le plus grand choix dans les appareils de  
TÉLÉVISION - RADIO - TRANSISTORS  
ENREGISTREURS - STÉRÉO - PICK-UP

Rabais 5% pour étudiants

Terreaux 16 - Lausanne - Tél. 23 55 27

## Les différentes sections de l'EPUL

A l'Ecole d'ingénieurs, on peut distinguer actuellement 6 sections, celles du Génie civil, de la Mécanique, de l'Electricité, de la Physique, de la Chimie et des Ingénieurs géométrés.

Putôt que de les présenter individuellement, il serait plus intéressant de considérer le bien fondé du découpage actuel et finalement quels types d'ingénieurs l'EPUL est appelée à former.

On pourrait se demander, par exemple, s'il est bon de distinguer toutes les sections énoncées ci-dessus, s'il ne faudrait pas, au contraire, en scinder quelques-unes ou en créer d'autres, entièrement nouvelles. Ce faisant, quel devrait être la part commune à toutes les sections?

Lesquelles devraient se grouper en un tronc commun et pendant combien d'années? En octobre 1964, l'AGEPUL a organisé un séminaire, afin d'élaborer des propositions pour une réforme de l'enseignement à l'EPUL; il est apparu qu'il s'agissait avant tout de réaliser un compromis entre une culture technique étendue, qui risquerait de devenir encyclopédique et la connaissance approfondie de quelques techniques, ce qui pourrait conduire à une certaine étroitesse intellectuelle. Il semble important d'acquérir une solide formation propédeutique qui donne des moyens efficaces de résoudre un grand nombre de problèmes techniques, puis d'étudier l'application de ces moyens dans des cas spécifiques de la section choisie.

Il apparaît opportun de distinguer plus nettement l'option « courant fort

de l'option « courant faible » un « électronique » dans le domaine de l'électricité. Ainsi, on devrait différencier la section Electronique de la section Electricité, où il s'agirait essentiellement d'étudier les machines électriques. En outre, il serait utile de créer une nouvelle section: celle des ingénieurs mathématiciens, entraînés à la résolution des problèmes mathématiques de la technique, que les autres types d'ingénieurs ne peuvent prétendre résoudre avec la facilité et la sûreté souhaitables. Enfin, il est question de rendre possible à l'EPUL la formation d'ingénieurs en Génie rural, en remplacement de l'actuelle section d'ingénieurs géométrés.

Pour ce qui est des différents troncs communs, il semble utile tout d'abord que la première année d'études soit commune à toutes les sections et entièrement consacrée à l'enseignement des mathématiques. Ainsi, on contribuerait à rendre plus solide la formation propédeutique de tous les types d'ingénieurs. Ensuite la distinction entre 2 groupes principaux semble nécessaire; d'une part le tronc commun aux sections Génie civil, Mécanique, Electricité, d'autre part le tronc commun aux sections Physique, Mathématiques, Electronique. Ces deux types d'enseignement (de nature propédeutique) seraient valables pour la 2e année. La dispersion des différentes sections aurait lieu au début de la 3e année. C'est alors que les branches deviendraient essentiellement pratiques et correspondraient à la section choisie; la culture générale technique ne

serait pas négligée pour autant: elle pourrait s'acquérir d'autant plus facilement que les connaissances propédeutiques seraient solides.

Les sections Chimie et Ingénieurs géométrés se distingueraient des autres dès la 2e année. Sur le plan pratique, il est évident que la création de nouvelles sections (mathématiques, génie rural) poserait beaucoup plus de problèmes que la création de troncs communs principaux pour les matières propédeutiques.

En conclusion, je dirai que le but de cet article n'est pas tellement d'émettre des propositions pour la distinction des différentes sections, mais bien de poser le problème à travers elles, de la formation même de l'ingénieur et des besoins exacts de la technique.

Gérard VUILLEUMIER.

où irez-vous ce soir...

**TABARIS**  
Dancing Music-Hall

**BRUMMELL**  
Stéréo-Parade attractions

**BAGATELLE**  
Dancing de la jeunesse

**SCOTCH**  
«Whisky à gogo»

LAUSANNE  
réservations (021) 22 09 33

## UNION DE BANQUES SUISSES

LAUSANNE  
Place Saint-François 1  
Rue Centrale 2



NEUCHÂTEL  
Place Pury 5

Prilly - Yverdon - Genève - Nyon - Vevey - Montreux

Vous serez informés par nos publications  
Vous réussirez mieux avec notre appui

## L'Université de Bâle



une des hautes écoles d'Europe les plus anciennes a fêté en 1960 le 500e anniversaire de sa fondation. Très rapidement, elle devint un centre européen d'enseignement dont le rayonnement enrichit la vie culturelle et contribua à resserrer les liens entre les nations.

La recherche dans le domaine des sciences naturelles qui s'est intensifiée dans la période moderne a créé des conditions favorables au développement de l'industrie chimique, domaine dans lequel aucun progrès ne peut être accompli sans une recherche active et étendue. Dans la recherche fondamentale, la science appliquée à l'échelon industriel

Au centre: l'ancien bâtiment où l'Université s'installa à l'époque de sa fondation (d'après un dessin de H. Meyer datant de 1859, Archives d'Etat de Bâle)

trouve l'encouragement nécessaire à l'accomplissement de sa tâche au service de la communauté.

A cet effet, l'industrie chimique a besoin non seulement de la collaboration de spécialistes des sciences naturelles, d'ingénieurs, de médecins et de pharmaciens, mais aussi de juristes, d'économistes et d'autres universitaires aux connaissances particulières ou facultés spéciales.

**SANDOZ** S. A. Bâle

Moment de répit - plaisir de fumer...

**PARISIENNES**  
SUPER

une con-  
du forma-  
s gagnent  
n appren-  
ils per-  
s, d'accé-  
1, qui sait,  
ur libérer  
ids morts-  
uci d'éco-  
is ce rap-  
onnalistes  
s auteurs,  
s tôt pos-  
ictive des  
soin d'une  
moyenne

essaie de  
le cycle  
élèves, ou  
n'est pas  
ymnasiale  
aux possi-  
n'existent  
exception  
e pas prom-  
unum au-  
fiment dès  
e peut ex-  
liff. Le pro-  
ette pers-  
du systè-  
s, ni au-  
divisions.  
ochain ar-  
degré, du  
vec l'Uni-

ENOUD,  
itaires ».

E!

AVE

24 27 01  
23 01 81  
28 33 31  
24 16 27  
24 16 27  
24 60 16

# Action "1er juillet" des étudiants suisses

Le 1er juillet sera, en Suisse, la Journée de la solidarité entre les étudiants. Pour une fois, il ne s'agit pas de solidarité envers les pays en voie de développement, mais au contraire envers le grand nombre d'étudiants suisses dépourvus de moyens financiers suffisants pour le financement de leurs études.

Donc, une collecte en faveur des étudiants-travailleurs? Heureusement pas, car il existe d'autres moyens que les aumônes pour leur venir en aide. Qui n'aurait pas déjà entendu parler des bourses de l'Etat destinées à soulager leurs difficultés matérielles? De même que l'on connaît l'existence des bourses d'étudiants, on sait qu'elles sont, dans la plupart des cas, insuffisantes (les chiffres le prouvent facilement). Le but que se propose notre action de solidarité « 1er juillet » est d'obtenir une adaptation des règlements de bourses aux exigences actuelles.

Les politiciens et les autorités n'ignorent pas que les lois concernant les bourses nécessitent une réforme. Les Chambres fédérales ont, de ce fait, élaboré une loi sur les bourses et ont prévu des subventions de la Confédération aux cantons, tenant compte de la situation particulière de la Suisse. Chaque canton a notamment sa propre loi et les prestations aux étudiants diffèrent fortement d'une région à l'autre. D'après la nouvelle loi fédérale, la Confédération rembourse aux cantons une partie de leurs dépenses destinées à des bourses universitaires ainsi qu'à des prestations à des élèves d'autres établissements. (25% des dépenses aux cantons financièrement forts, 45% aux cantons à revenus moyens et 65% aux cantons financièrement faibles). Des dispositions spéciales ont pour effet de supprimer les bourses à versements minimes.

Le sens de la nouvelle loi n'est évidemment pas de décharger les can-

tons par des subventions fédérales, mais au contraire de les inciter à améliorer leurs règlements de bourses. Il incombe au mouvement étudiant de veiller à ce que cela soit partout mis en pratique.

Vu que la nouvelle loi fédérale entrera en vigueur probablement le 1er juillet 1965, l'Union nationale des étudiants de Suisse (UNES) et ses sections ont décidé d'organiser une action « 1er juillet » avec l'intention d'obtenir une adaptation et une amélioration des règlements de bourses. Dans ses grandes lignes, cette action comprend deux domaines: il importe, d'une part, d'influencer l'opinion publique et, d'autre part, d'atteindre les autorités compétentes en matière de

bourses. Une campagne de presse, accompagnée d'émissions à la radio et à la télévision, aura pour tâche d'informer que des bourses plus importantes sont absolument nécessaires et qu'elles sont sans autre réalisables sur la base de la nouvelle loi fédérale. Des délégations d'étudiants se présenteront chez les autorités de gouvernement de chaque canton, afin de les informer de la nouvelle situation et de leur faire part des vœux de leurs camarades.

Les préparations sont en cours à l'heure actuelle et nous espérons que l'action « 1er juillet » sera couronnée de succès, car la démocratisation des études n'est pas une simple revendication mais une nécessité économique et sociale.

Union nationale des étudiants de Suisse.

Le vice-président des affaires sociales: Fritz NIGG.

## Réflexions sur l'équivalence des diplômes à la suite du IIIe Congrès de FIES à Strasbourg, 6-9 novembre 1964

### I. Pourquoi des équivalences?

Ce problème est d'intérêt général dans le contexte des relations culturelles internationales. D'autre part, sans entrer dans les détails ou dans une quelconque prise de position politique, il existe un traité dans lequel est garanti, à l'article 57, paragraphe 51, le libre établissement dans six pays européens.

Aujourd'hui, il n'existe pas d'équivalences mais des dispenses. Prenons le cas d'un étudiant diplômé se rendant en France pour préparer un travail de doctorat. On ne lui octroiera aucune sorte d'équivalence, mais une permission de faire un doctorat sans licence!

### II. Y a-t-il une solution meilleure que les équivalences?

La réponse qui vient immédiatement à l'esprit est l'harmonisation des études. Cette solution est soumise à de nombreuses réserves:

1. Ce processus est extrêmement long, à tel point qu'il frise l'utopie.
2. Les problèmes qui se souleveront ne seront plus uniquement universitaires, et s'inscriront dans un cadre politique.
3. Cette solution est dangereuse dans la mesure où l'on harmonisera des schémas d'études et non leurs contenus.
4. En dernier lieu, on peut affirmer que cette solution n'est pas souhaitable, chaque enseignement devant conserver son caractère national.

### III. Méthodes à suivre pour arriver à certaines équivalences

Il faut dès maintenant scinder le problème; en effet il y a deux grandes classes d'équivalences:

1. L'équivalence au niveau post-universitaire n'offrant pas de difficultés insurmontables.
2. L'équivalence en cours de licence qui est un problème extrêmement délicat.

L'équivalence est une notion qu'il faut définir avec précision. On parlait jusqu'alors d'équivalences formelles, c'est-à-dire de titres, mais cette idée a dû être abandonnée au profit de l'équivalence interne ou matérielle, liée au contenu des études. (Mémorandum de la Conférence allemande des recteurs.)

On ne considère plus l'équivalence sous sa forme globale, c'est-à-dire à un diplôme correspond un autre diplôme, mais on étudie l'équivalence partielle: à un diplôme correspond une partie de diplôme. Le problème des programmes n'est pas le plus important, ce sont surtout le niveau et

les méthodes d'enseignement qui sont primordiales!

Il s'ensuit un travail d'information rassemblant le détail du contenu des études, des règlements et des textes d'examen: on aboutit à un bilan qui permet de formuler les recommandations suivantes.

1. Le système d'équivalences doit accorder des facilités, mais ne doit pas donner naissance à des examens au rabais. Le système doit donc avoir une certaine sévérité. Par exemple la note acquise par l'étudiant lors des examens dans son pays doit être plus élevée que la moyenne pour que le problème des équivalences puisse être abordé.
2. Il ne faut pas créer des diplômes pour étranger. Le système doit être guidé par certains principes:
3. Ce que l'on a fait une fois ne doit pas se faire une autre fois.
4. Ne pas accorder une équivalence à un étranger parce qu'il est étranger.
5. Examinons un exemple pratique: L'étudiant s'établit dans un pays après avoir fait chez lui l'examen D contenant les parties e, f, g. Il demande l'équivalence avec un examen D' contenant e, f, g'. Trois méthodes peuvent être envisagées:
  - a) Cela consisterait à harmoniser les études de telle façon que g s'identifie avec g'. Mais nous avons trouvé un nombre suffisant de réserves à ce processus pour l'écartier.
  - b) On donne D' à condition de passer g'.
  - c) La meilleure solution: on donne D' à condition de passer g-g'. C'est la démarche la plus logique et la plus normale. En effet, mieux vaut un grand nombre de petites équivalences que de grandes équivalences qui n'existeront jamais.

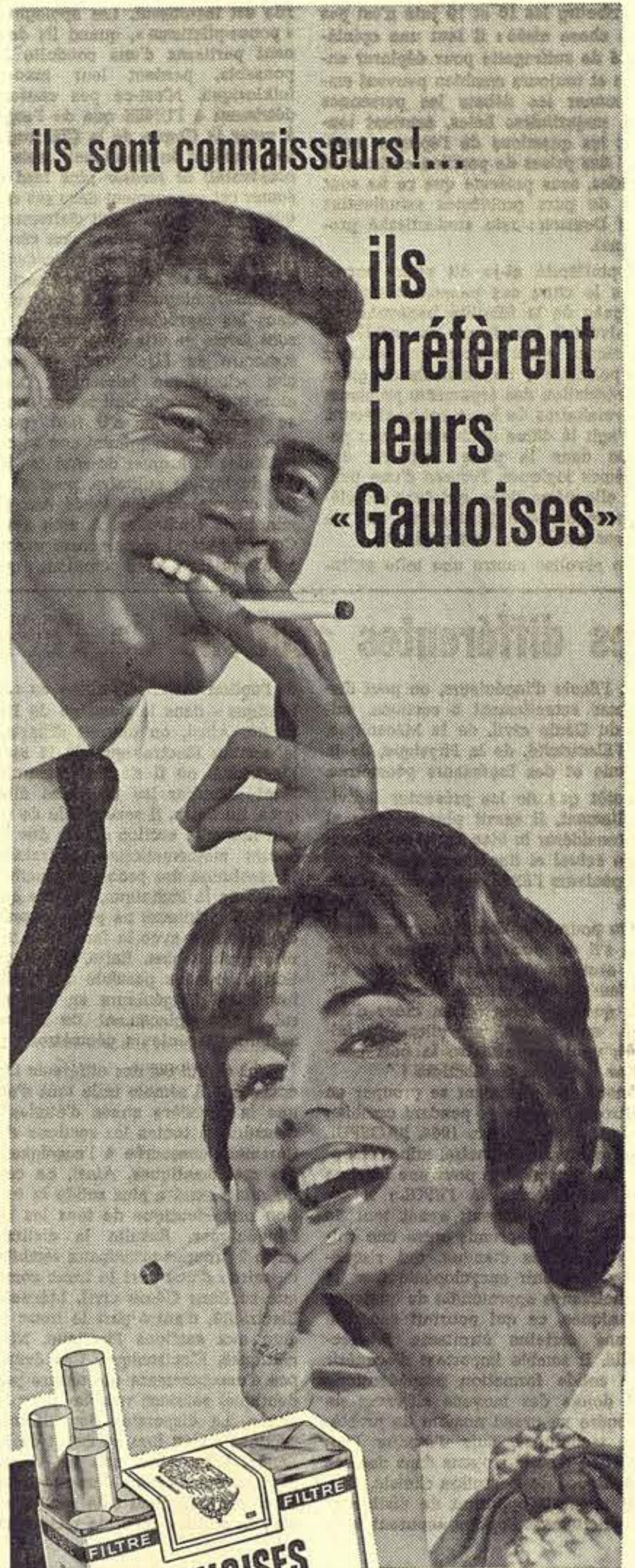
### IV. Rôle de l'étudiant

1. L'étudiant reconnaît que le fond du problème dépasse ses compétences, mais il doit en démontrer l'importance et exiger qu'il soit examiné.
2. Il doit en demander une application rapide lorsque le projet est au stade administratif.

(Ces idées ont été en grande partie développées par le professeur Murat, de l'Université de Strasbourg, expert dans les équivalences France-Allemagne, lors de la dernière assemblée générale de la FIES à Strasbourg.)

J.-F. LONGCHAMP.

\* Il est évident que cette remarque n'engage que le rédacteur de l'article.



ils sont connaisseurs!...

ils préfèrent leurs «Gauloises»

L'arôme particulier des cigarettes Gauloises est dû au tabac français employé exclusivement par la Régie Française.

# GAULOISES

TABACS DE FRANCE

**Le souci de l'épargne épargne le souci**

**CRÉDIT FONCIER VAUDOIS**

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE

Garantie par l'Etat

**Restaurant - snack**

**Le City**

**VOIX UNIVERSITAIRES**

Journal mensuel édité par l'Union des Etudiants lausannois et la Fédération des Etudiants de Neuchâtel.

LAUSANNE, rue de la Barre 1  
CCP II 146 77. Tél. (021) 22 35 40

NEUCHÂTEL, faubourg de l'Hôpital 41  
CCP IV 23 01. Tél. (038) 5 77 12

Administration: 6b, place du Château.

Comité de rédaction:  
Rédacteur responsable: Claude SMADJA (AGCITE)

AGEPUL: Gilbert RAPIN  
FEN: Jean-Pierre GHELFI

Imprimerie Vendoise  
Ruchonnet 15 Lausanne

Tirage: 6500 exemplaires

Abonnement un an à:  
ordinaire 4 francs, de soutien 10 francs.

Publicité:  
Mme GUEISSAZ, avenue Montchoisi 25.  
Tél. 26 93 57. CCP II 196 65.

## Entretien avec M. Silbermann

« En Europe, la science des communications des masses s'est soumise pour la plus grande part à des réflexions non-empiriques. Pour cette raison, elle a un retard à cause duquel elle est souvent obligée aujourd'hui de prendre des mesures qui ne sont pas toujours justifiées par rapport à leurs buts. Cela à cause du fait que toute mesure de force, que ce soit dans n'importe quel domaine, tend nécessairement plus vers l'affectif que vers le rationnel. Mais rien n'est plus insuffisant pour le bien d'une société qu'une emphase des actions affectives parce que celles-ci, comme le serpent de Laocoon, échappent à la prise des responsables en même temps qu'elles sont capables d'étrangler ceux-ci. Par là, nous ne voulons pas du tout affirmer la prétention absolue de la vérité scientifique, mais plutôt souligner la nécessité de la pensée rationnelle qui, pour la sociologie, ne peut être assurée que par une science sociale se servant de méthodes empiriques. »

C'est pour cette raison que nous avons l'intention ici, à la vénérable Université de Lausanne, d'assurer une direction empirique à notre enseignement et aux recherches. »

Ainsi s'exprimait Monsieur le professeur Alphonse Silbermann lors de sa leçon inaugurale en octobre 1964. Depuis cette date en effet, l'Ecole des sciences sociales de l'Université de Lausanne a le privilège d'avoir une chaire autonome de science des communications de masse dont la charge a été confiée à l'un des spécialistes de la question : M. le professeur Silbermann.

Ce dernier est né en 1909 à Cologne. Il a étudié le droit et les sciences sociales à Cologne, Fribourg-en-Brisgau et Grenoble. En 1933, il a émigré en Hollande puis en France et enfin en Australie, à Sydney, où il a acquis la nationalité australienne.

Après la deuxième guerre mondiale, M. Silbermann donna une série de conférences sur la sociologie de la culture et les communications de masse aux Universités de Paris, Vienne, New York, Pérouse, etc. A la demande de M. le professeur René König, il donna des cours à l'Université de Cologne et fut aussi chargé de cours à l'Ecole supérieure de musique de cette ville. En 1962, il est nommé professeur honoraire de l'Université de Cologne. En 1963, il est directeur de la Section des communications de masse de l'Institut de recherche de sociologie de l'Université de Cologne. En 1964 enfin, il fut nommé professeur extraordinaire de l'Université de Lausanne où il enseigne la sociologie des communications de masse et dirige l'Institut de recherche des communications de masse.

Parmi ses ouvrages, citons : « La musique, la radio et l'auditeur » paru à Paris aux Presses universitaires de France en 1954 (français, allemand et espagnol) ; « Introduction à une sociologie de la musique », en 1955, toujours au PUF, ouvrage traduit aussi en japonais ; « Wovon lebt die Musik-Die Prinzipien der Musiksoziologie », ouvrage traduit en français, anglais et espagnol, paru en 1957 à Regensburg (Bosse Verlag) ; « Ketzerein eines Soziologen », paru à Dusseldorf en 1955 ; « The Sociology of Music », paru à Londres en 1963 ; « Der unversorgte Künstler », ouvrage écrit en collaboration avec M. R. König, paru à Cologne en 1965.

M. le professeur Silbermann a eu l'amabilité de nous accorder un entretien dont nous reproduisons ici quelques extraits :

V. U. : Monsieur le professeur, y a-t-il beaucoup d'universités où l'on enseigne la science des communications de masse ?

M. Silbermann : Beaucoup d'universités enseignent cette science, mais pas d'une manière autonome. L'Université de Lausanne a été la première université d'Europe à avoir créé une chaire autonome de science des communications de masse et c'est tout à son honneur.

V. U. : Monsieur le professeur, quels sont les objets et les buts de la science des communications de masse ?

M. Silbermann : Cette science étudie toutes les médias de masse : presse, radio, cinéma, livre, disque, télévision. Ces moyens de communication sont influencés par le milieu, mais ils créent aussi une nouvelle mentalité. La science des communications de masse s'occupe du présent mais elle a aussi une vue prospective. Elle vise à planifier le développement des médias de masse. Ainsi, avec mon Institut à Cologne, nous avons fait récemment une étude très volumineuse sur ce que serait la télévision en 1980. A partir des données que nous avons maintenant, nous pouvons essayer de le déterminer.

« ... La ligne indiquant la direction dans laquelle la télévision devrait se développer ne peut être définie que de manière indirecte, c'est-à-dire par une ligne parallèle. Cette parallèle est la tendance culturelle de la société. Ainsi la télévision, en planifiant ses programmes artistiques, doit-elle d'abord essayer de rester autant que possible en parallèle avec la tendance culturelle de ses consommateurs servis par elle. Eh bien, nous dirait-on à l'instant, c'est justement le cas. C'est de cela que ce nivellement déplorable vers l'inférieur résulte (...). Si la télévision était un art et pas une institution socio-culturelle, elle pourrait en effet se développer dans sa propre direction libre, indépendante et quelconque sans regarder ni à droite ni à gauche (...). Mais comme institution socio-culturelle, elle doit chercher ses directives dans la parallèle du développement général de la culture. Elle doit trouver son point d'appui là où les arts représentatifs forment une totalité qui se manifeste dans la courbe du développement. Si le total de la culture sert de point d'appui, il n'y aura a priori pas de danger de s'adapter trop à l'inférieur. »

(...) Souvent, on s'oppose à une liaison des deux concepts de culture et de planification et on voit en celle-ci une dégradation de celle-là. Mais pour le sociologue, il n'est pas sacrilège de mettre le pied sur le chemin d'une démocratie culturelle qui apparaît à l'horizon à cause de l'existence de la télévision. (Extrait de la leçon inaugurale sur les relations entre télévision et art).

V. U. : Monsieur le professeur, vous avez créé récemment à Lausanne un Institut de communication de masse.

M. Silbermann : En effet, j'ai déjà un Institut de communications de masse à Cologne qui groupe vingt-deux assistants, tous choisis parmi mes étudiants. Je vais faire la même chose à Lausanne, mais je me heurte à une grande difficulté, car ici les étudiants ne sont pas préparés. Je cherche des étudiants licenciés. Pourtant, il y a quelque chose qui m'a frappé. Au début, je cherchais quelques étudiants pour faire un travail dans cet Institut ; j'en avais fait part dans mon cours. Certains étudiants sont venus me voir. Savez-vous quelles sont les questions que l'on m'a posées ? Combien y aurait-il d'heures de travail, combien ce serait payé ? Je dois dire que ce n'est pas à l'honneur des étudiants lausannois. Mais il ne faut quand même pas généraliser et j'ai fini par trouver de bons éléments. Evidemment, je n'offre pas de salaires mirobolants, mais je crois que les étudiants de sciences sociales devraient

quand même être intéressés de faire un travail en rapport avec leurs études.

V. U. : Mais quel est le but de cet Institut ?

M. Silbermann : Cet Institut travaille sur commandes. Nous recevons des demandes des gouvernements, des organismes internationaux et des firmes privées pour faire des études, des enquêtes sur telle ou telle question concernant notre discipline.

V. U. : Monsieur le professeur, que représente pour vous la sociologie ?

M. Silbermann : C'est un humanisme militant. Le sociologue a pour tâche d'examiner une société et de dire ce qui ne va pas. Il doit aussi proposer des remèdes ; la sociologie est une science du présent, comme science de crise.

« Nous désirons démontrer que la sociologie, surtout celle de la communication des masses, possède une raison d'être seulement comme discipline qui trouve ses relations et ses valeurs en partant du présent. » (Leçon inaugurale.)

V. U. : Mais qu'entendez-vous par humanisme militant ?

M. Silbermann : Je crois que l'expression est assez explicite.

« ... C'est la tâche d'une science des communications de masse — science se rapportant au présent — d'aider l'homme du XX<sup>e</sup> siècle à se servir des institutions démocratiques établies par lui-même. Il devra s'en servir de manière que ce ne soient pas les institutions qui les soumettent, mais que ce soit lui-même qui les domine. » (Leçon inaugurale.)

V. U. : Passons à un autre sujet, si vous le voulez bien, Monsieur le professeur, voyez-vous une différence entre les étudiants de Cologne et ceux d'ici ?

M. Silbermann : Il y en a une en effet. Les étudiants de Cologne sont très disciplinés. Mais ils savent manifester leur mécontentement ou leur approbation. Ici, par contre, les étudiants me semblent être très passifs. Dans un cours comme celui que je fais, on est souvent obligé de recourir-aux allusions. Mais je ne constate jamais de réaction à ces allusions. Les étudiants sont passifs.

V. U. : Avez-vous un contact avec les étudiants ?

M. Silbermann : Je ne refuse jamais le contact. Quiconque veut me parler peut très bien venir me voir à la fin du cours. D'ailleurs, je suis payé pour cela. Je crois être d'un abord facile, je ne refuse pas la communication.

V. U. : Mais d'où vient cette passivité des étudiants, selon vous ?

M. Silbermann : Je crois que c'est un signe d'un désintérêt, d'un désengagement assez général. D'autre part, il faut dire que les étudiants ne sont pas préparés à suivre des cours de science des communications de masse. Ils arrivent à mon cours sans avoir les connaissances nécessaires pour leur permettre de suivre. Mon collègue, M. Jaccard, fait ce qu'il peut mais il a un cahier des charges très rempli. J'ai d'ailleurs proposé une réforme pour l'Ecole des sciences sociales.

Il s'agit de prendre son parti : ou on fait de la sociologie et alors on la fait bien, ou bien on n'en fait pas du tout. L'Ecole de Lausanne était célèbre auparavant avec des savants comme Léon Walras ou Wilfredo Pareto. Il faut la ranimer et lui rendre son renom passé. On doit se rendre compte que l'Université n'est pas la continuation de l'école primaire et revenir au sens « universitas ». Nous voulons former des sociologues. Ils sont très demandés actuellement. Je reçois très souvent des demandes mais je n'ai pas de gens à proposer.

V. U. : Monsieur le professeur, que pensez-vous des différents problèmes

qui se posent actuellement à l'Université ?

M. Silbermann : Il y a par exemple le problème des étudiants étrangers. Il faudrait s'assurer que leurs diplômes sont valables. Certains arrivent ici alors qu'ils ne peuvent même pas s'exprimer correctement en français. Ce sont eux qui doivent se hisser au niveau de l'enseignement et non l'enseignement qui doit se rabaisser à leur niveau.

V. U. : Monsieur le professeur, que pensez-vous du syndicalisme étudiant ?

M. Silbermann : Je crois que c'est quelque chose de très bien. J'ai été moi-même un délégué étudiant dans ma jeunesse. Les représentants étudiants peuvent émettre des vœux au sujet de l'enseignement qui leur est donné. Si par exemple on me demandait de modifier mon cours parce qu'on le trouve trop difficile, je répondrais non. Mais si un groupe d'étudiants venait me trouver en me demandant de faire par exemple un cours de sociologie du cinéma, j'examinerais alors la question.

(Recueilli par Claude SMADJA.)

### LE DOME Ile Saint-Pierre

Pizzeria - Restaurant

RESTAURANT D. S. R.

Foyer Saint-Laurent Menu dès Fr. 3.—

Restaurant populaire

Self-service Menu dès Fr. 2.50  
Carte variée



### CONTEMPLATION

Je regarde la Seine  
à travers le brouillard  
et je vais loin  
derrière les arbres.  
C'est la Seine  
qui passe  
la Seine sombre  
projetée.

Passe triste et sale  
et triste et sale  
passe le souvenir  
de l'avoir vue.

Sur le pavé nu des quais  
triste et sale et sourde  
elle s'écoule  
elle disparaît.

Les bateaux passent  
et quand ils passent  
ce sont des voiles noires  
qui vont  
se laver  
à la mer  
et peut-être  
vais-je  
avec elles  
m'enfoncer

dans le rêve  
à loisir.

Mais le voile se déchire  
alors je remonte la Seine  
sans y passer.  
Et le long des paysages sans fin  
aux rives assoupies  
je reste triste et sale  
comme les matins noirs  
de l'hiver qui passe.

Je veux imaginer  
le réveil du printemps  
au milieu de l'eau claire  
et du sable ensoleillé  
mais l'idée est trop vive  
elle n'est pas au présent  
et je reste triste et sale  
comme les matins noirs  
de l'hiver qui passe.

Et au bord de la Seine  
derrière les arbres  
le temps me dépasse  
et je ne sais  
où je m'arrête  
et je vais loin  
au-delà de la mer.

Antonio CARVALHO.

## GAGNEZ DU TEMPS ET DE L'ARGENT! Le Parking Lausanne Montbenon vous offre :

SON PARC :

— 50 ct. l'heure  
— 1000 places

Abonnements à prix réduits

SA BENZINE EN SELF-SERVICE :

— normale : 47 ct.  
— super : 50 ct.

SON SUPERCARWASH :

En 5 minutes  
votre voiture est lavée !

Tarif : de 6 à 8 francs

Abonnements à prix réduits

Entrées : chemin de Mornex et avenue J.-J. Mercier. Tél. 22 62 92

# LE CHŒUR UNIVERSITAIRE ?

Voix universitaires : *Pourriez-vous tout d'abord nous faire un bref historique du Chœur universitaire ?*

**Chœur:** Fondé en 1945 à l'instigation de la Faculté de théologie désireuse de s'assurer le concours d'un ensemble musical pour ses manifestations religieuses, le Chœur universitaire a rapidement élargi son champ d'activité.

Il fut dirigé tour à tour par M. Carlo Hemmerling, directeur du Conservatoire, puis par le jeune chef d'orchestre lausannois Charles Dutoit, qui fait actuellement une brillante carrière européenne. Ces deux musiciens de valeur ont su imprimer un bel élan au Chœur universitaire et lui donner le goût du travail bien fait. Notre chef actuel, Michel Corboz, ne le cède en rien, cela va sans dire, à ses deux prédécesseurs.

**V. U.:** *Vu de l'extérieur, le Chœur universitaire apparaît parfois comme une société de copains prenant prétexte de la musique pour passer de joyeuses soirées. Qu'en est-il au fait ?*

**Chœur:** En réalité, cette société, certains l'ignorent peut-être, est très structurée. Elle possède ses statuts, un comité permanent de 5 membres qui s'occupe des problèmes administratifs, tandis que les problèmes musicaux sont du ressort du directeur. Si nous accomplissons un travail extrêmement

sérieux au cours de nos répétitions, nous aimons bien, cependant, nous retrouver entre amis à l'issue de celles-ci. Cet aspect de notre activité a également sa valeur, en ce sens qu'il permet aux étudiants des diverses facultés de mieux se connaître.

**V. U.:** *Quels sont exactement les buts du Chœur universitaire ?*

**Chœur:** Tout d'abord, chanter, comme on pouvait s'en douter. Si nous chantons c'est, bien sûr, en vue de donner des concerts, mais ce n'est pas là le seul but que nous nous assignons. Nous pensons, en effet, que le Chœur universitaire peut jouer, auprès des étudiants, un rôle formateur très important.

Sous la baguette de Michel Corboz, ils ont la possibilité d'acquiescer d'excellentes notions d'interprétation musicale et de technique vocale (pose de la voie, inflexion, etc...). Ceci est précieux non seulement pour ceux qui s'intéressent à l'art choral, mais encore pour tous les musiciens pratiquant un instrument. L'étudiant qui a passé quelques années au Chœur universitaire en ressortira avec une sensibilité musicale grandement enrichie, aussi bien en tant que chanteur qu'en tant qu'auditeur.

**V. U.:** *Le Chœur universitaire se spécialise-t-il dans un certain répertoire ?*

**Chœur:** Actuellement, nous chantons plutôt des œuvres à capella, en général assez courtes (madrigaux, motets, etc...). Nous les choisissons parmi le répertoire ancien, classique ou moderne, à l'exclusion de toute musique folklorique.

Cette activité est très fructueuse, en ce sens qu'elle demande beaucoup de rigueur et de précision de la part des chanteurs qui ne peuvent pas s'appuyer sur l'orchestre ou compter sur lui pour dissimuler leurs éventuelles faiblesses.

Enfin, disons que si nous paraissions avoir renoncé aux œuvres avec orchestre ce n'est pas par manque de goût pour celles-ci, mais simplement parce que de tels concerts demandent un effort financier que le Chœur ne peut fournir qu'exceptionnellement.

**V. U.:** *Dans quelles circonstances le Chœur universitaire se produit-il ?*

**Chœur:** Nous pourrions peut-être répondre à cette question en mentionnant nos différentes activités au cours de l'année académique 1964-1965.

En décembre, nous avons chanté au Noël Universitaire, en l'église Saint-François et à la salle des XXII-Cantons. Nous avons participé, en janvier, à la remise des diplômes de l'EPUL et, en mai, au culte d'ouverture du semestre d'été. Voilà pour nos activités officielles auxquelles s'ajoutent, tous les deux ans, notre participation au Dies Academicus.

D'autre part, notre collaboration a également été sollicitée à diverses reprises: c'est ainsi que nous avons chanté au service de la veille de Pâques en l'église de Martigny, et que nous avons chanté le 27 juin à Saint-Martin (Vevey) avec l'orchestre de Vennes, et le 2 juillet, à la salle paroissiale de Saint-Jean de Cour, avec le « Wayne State University Men's Glee Club », de Detroit (USA). Signalons d'autre part que nous avons, le 30 mai, organisé un concert, en collaboration avec les chœurs de Genève et Fribourg, concert auquel la critique a réservé un accueil chaleureux.

N'oublions pas, enfin, que le Chœur a été sollicité de participer aux Journées de Chant Choral de Strasbourg où il a chanté, sous la direction de Charles Bruck, « Le Roi David » de Honegger. On s'est accordé, à cette occasion, à reconnaître la valeur de l'exécution présentée, valeur due en grande partie au travail que Michel Corboz a su nous faire accomplir.

**V. U.:** *Cela nous donne donc le total appréciable de huit concerts par année. Parlez-nous maintenant un peu de votre chef, à qui vous devez tous ces succès.*

**Chœur:** Michel Corboz est un musicien professionnel, spécialiste de l'art vocal. Il a fondé et dirige encore actuellement l'excellent Ensemble Vocal de Lausanne, qui a obtenu sous sa direction le premier prix au Concours International d'Arezzo, en 1963.

En passe de devenir très connu et

apprécié dans le monde musical européen, il vient de sortir, chez Erato, le premier d'une série de disques dont cette firme lui a confié la réalisation, ainsi qu'à l'Ensemble Vocal (il s'agit, pour ce premier enregistrement, d'une messe de Monteverdi).

Notons encore que Michel Corboz est un baryton très apprécié comme soliste. Ceci est très important, car il peut ainsi montrer exactement à ses chanteurs ce qu'il attend d'eux.

**V. U.:** *Quelles sont ses méthodes de travail avec le Chœur universitaire ?*

**Chœur:** On peut dire d'emblée que nous avons, avec Michel Corboz, un chef très exigeant et qu'une répétition sous sa baguette est aussi dense que deux heures de cours. Le travail de déchiffrement est beaucoup moins d'importance, pour lui, que le travail d'interprétation. Souvent, d'ailleurs, les voix répètent séparément grâce à la collaboration de notre camarade Jacques Lasserre, assistant du directeur. Disons encore, pour terminer, que nous sommes convaincus que même de bons chanteurs peuvent beaucoup apprendre de Michel Corboz.

**V. U.:** *Qui peut faire partie du Chœur universitaire ?*

**Chœur:** Statutairement, tous les étudiants immatriculés, les auditeurs, assistants et doctorants sont admis sans examen préalable. Par contre les chanteurs non universitaires sont entendus individuellement par notre chef qui veut ainsi s'assurer que leurs capacités vocales sont à la hauteur de ses exigences.

Par ailleurs, il n'est pas besoin, pour faire partie du Chœur universitaire, d'avoir une formation musicale, si ce n'est quelques éléments de solfège.

**V. U.:** *Quelle audience le Chœur universitaire trouve-t-il auprès du public lausannois ?*

**Chœur:** On peut dire que bien des gens viennent à nos concerts parce que le nom seul de Michel Corboz est un gage de qualité.

Malheureusement, nous sommes obligés, pour des raisons financières, d'avoir recours à des salles mineures, qui constituent une motivation insuffisante pour un public aussi sollicité que celui de Lausanne.

Nous déplorons, enfin, que les étudiants ne viennent pas plus nombreux aux concerts du Chœur universitaire; ils auraient ainsi l'occasion de nous entendre dans des conditions meilleures que celles qu'offrent parfois les cérémonies officielles.

**V. U.:** *Et au dehors ? avez-vous des contacts avec d'autres chœurs, suisses ou étrangers ?*

**Chœur:** Nous avons déjà mentionné notre concert commun avec les chœurs universitaires de Genève et Fribourg.

D'autre part, nous avons eu des contacts avec les chorales de Dijon et de Grenoble, et nous avons des projets qui, s'ils se réalisent, nous conduiront à rencontrer celles de Lyon et de Nancy.

Mentionnons que c'est par ces contacts que nous avons acquis une certaine renommée en France, ce qui nous a conduits à être sollicités pour monter « Le roi David » à Strasbourg.

**V. U.:** *Comment les différentes facultés sont-elles représentées au sein du Chœur universitaire ?*

**Chœur:** Dans l'ensemble, on peut dire que le Chœur offre un échantillonnage assez complet des diverses facultés et écoles de notre université. Cependant, ce sont les Lettres et les Sciences qui nous fournissent le plus de membres.

Nous tenons beaucoup à ce que le Chœur recrute ses adhérents dans le plus de facultés possible: cela permet à des étudiants qu'un goût commun pour la musique a rapprochés de franchir l'espèce de fossé qui existe souvent entre les différentes sections de l'Université.

**V. U.:** *Avez-vous des difficultés à recruter vos chanteurs ?*

**Chœur:** Les étudiants n'étant à l'université que pendant quatre ans en moyenne, il en résulte que chaque année il faut renouveler plus d'un quart des chanteurs. Si le Chœur universitaire était connu de tous les étudiants, s'il n'existait pas mille et un préjugés à son sujet, le recrutement

des nouveaux membres ne serait nullement un problème, il se ferait automatiquement. Dans l'état actuel des choses, le comité est obligé, en automne, de mettre sur pied une véritable campagne publicitaire, s'il ne veut pas voir les effectifs du Chœur tendre rapidement vers zéro.

**V. U.:** *Cette obligation de réaliser une propagande de recrutement n'est-elle pas le signe que l'Université ne peut fournir qu'un nombre limité de chanteurs ?*

**Chœur:** Au contraire, certains indices nous laissent penser qu'on pourrait en recruter beaucoup plus. Il suffit de procéder à une petite enquête auprès des nouveaux venus pour s'en persuader. Souvent ils hésitent à venir, par crainte soit de n'être pas assez bons musiciens, soit de perdre leur temps au milieu de mauvais chanteurs.

Le jour où le Chœur universitaire aura la possibilité de monter de grandes œuvres et de se produire dans des salles plus importantes, une tradition et une réputation mieux établies contribueront dans une large mesure à renseigner et à attirer les étudiants.

**V. U.:** *Ce renouvellement constant des effectifs ne compromet-il pas la stabilité de votre société ?*

**Chœur:** Il la compromettrait si le directeur changeait chaque année ou si le comité pouvait démissionner en bloc en vue de son renouvellement. En fait, l'expérience montre que le passage d'une année à l'autre ne pose que des problèmes momentanés d'homogénéité musicale, assez vite résolus du reste, mais ne s'accompagne d'aucune désorganisation administrative.

**V. U.:** *Vous devez certainement connaître des problèmes sur le plan financier. Pourriez-vous nous les exposer brièvement ?*

**Chœur:** L'activité du Chœur universitaire est, hélas, limitée par le manque d'argent. Nous n'étonnerons personne en disant combien nos ressour-

ces sont maigres. En revanche, l'achat des partitions est très élevé, la location des salles intéressantes hors de prix.

Pour notre dernier concert, par exemple, Radio-Lausanne est parvenue à nous demander 180 fr., ce qui, quand on y songe, est assez incroyable. Quand on ajoute les frais de publicité, d'invitations, etc., quand on additionne les dépenses administratives de l'année, il ne reste plus grand-chose pour engager des instrumentistes ou des solistes qui élargiraient les possibilités du Chœur universitaire.

**V. U.:** *Parlez-nous un peu, pour conclure cet entretien, de vos projets d'avenir.*

**Chœur:** Nous avons projeté de donner au Chœur universitaire une extension qui lui permette de s'affirmer réellement au sein de la vie musicale lausannoise. Il est un peu prématuré d'en parler ici puisque nous en sommes, pour le moment, au stade des discussions avec les autorités universitaires.

En gros, nous aimerions nous acheminer vers l'existence d'une double formation, l'une correspondant exactement au Chœur universitaire actuel caractérisée par son rôle formateur et sa participation aux manifestations officielles de l'Université; l'autre, plus grande, d'un niveau musical supérieur, se destinerait à de grands concerts en se mettant à la disposition de chefs d'orchestre. Nous pensons que ce projet procurera aux étudiants l'occasion de chanter des œuvres maîtresses dans des conditions favorables (week-ends de répétitions, voyages, etc.).

Nous caressons l'idée de monter l'intégrale des Motets de Bach pour le début de l'année 1966, ce qui donnerait lieu à un double concert dans une grande salle lausannoise et, nous l'espérons, à une tournée dans quelques villes universitaires étrangères.

**AU «SNACK»**  
**Métropole**  
Chaque jour, la carte et 3 menus à choix, dès Fr. 2.60  
Tél. 23 83 18 Dir. : A. Beausire

**CHARLY BODMER**  
Votre fleuriste  
LAUSANNE, Ile St-Pierre  
Caroline 2 ☎ 22 67 25  
Rue Enning ☎ 22 67 06  
Toutes confections  
10% aux membres de l'AGE

**Librairie Maurice BRIDEL**  
Beaux livres anciens et modernes  
Editions originales - Beaux-Arts  
Ouvrages sur le cheval et l'équitation  
Gravures modernes  
Lausanne - Avenue du Théâtre 1

**central self service**  
(Fermé le dimanche)  
Assiettes chaudes dès Fr. 2.50  
Pas de supplément pour le service  
200 places assises  
Ambiance agréable  
11 h. 30 - 14 h. 17 h. 30 - 21 h.

**PAPETERIE ST LAURENT**  
*Charles Krieg*  
Nouvelle adresse :  
5, rue Haldimand LAUSANNE  
Téléphone 23 55 77

Le BCV sait vous conseiller  
Ouverte à tous  
Au service de chacun  
**BANQUE CANTONALE VAUDOISE**

**CFV BILLETS à prix réduits DÉLIVRÉS TOUS LES JOURS**  
VALIDITÉ : 2 jours en 2e classe  
ALLER : par n'importe quel train partant de la gare d'émission avant 14 h. 30  
RETOUR : à volonté

	Dès Lausanne
Arzier - Saint-Cergue	12.-
Prallies - La Givrine	12.-
Mollendruz (dimanche seulement)	8.-
Charmey (Grüyère) ou Moléson-Village	13.-
Les Pléiades	8.60
Les Avants - Sonloup	8.60
Château-d'Oex	11.-
Rougemont	12.60
Gstaad	14.-
Rochers-de-Naye	16.-
Leyzin - Feydey	11.-
Champéry	12.-
Morgins	14.60
Les Diablerets	11.-
Col du Pillon (Glacier des Diablerets, supplément Fr. 14.-)	13.60
Gryon - Barboleusaz - Villars BVB	11.60
Col-de-Bretaye	16.-
Salvan - Les Marécottes	14.40
Finhaut - Le Châtelard - Gliéroz	17.60
Champex	18.40
Verbier	18.40
Grand-Saint-Bernard	23.-
Montana - Vermala	22.-
Leukerbad	23.-
Saas-Fee	23.-
Circuit Léman - Mont-Blanc	24.-
(Chamonix - Martigny ou vice-versa)	

**BILLETS COMPLÉMENTAIRES :** sur présentation du billet spécial CFF, de nombreux funiculaires, téléphériques et télésièges accordent des réductions.  
PROSPECTUS A DISPOSITION



# VOIX universitaires

organe mensuel de l'union des étudiants de lausanne et de la fédération des étudiants de neuchâtel

La PHOTOGRAPHIE apporte sa contribution dans les domaines les plus variés...

Tout chez le SPÉCIALISTE

**R. SCHNELL & Cie**  
Lausanne

4, place Saint-François

PHOTO - PROJECTION - CINE

## ESPRIT DE MONTAIGNE, ES-TU LÀ ?

Réforme de l'enseignement, cette locution nouvelle au vocabulaire de l'époulin moyen semble enfin se définir.

Quelques esprits avancés, une première enquête, le séminaire d'octobre 1964, l'assemblée générale sur le rapport du séminaire ont permis de dégager les grandes lignes d'une réforme possible. Par contre, la dernière enquête plus copieuse et précise a révélé un profond malaise au sujet des exercices et certaines remarques concernant les cours ont permis d'éclairer un aspect particulier de la réforme.

Afin de mieux situer le malaise qui règne actuellement, je crois indispensable de faire un bref retour en arrière. En effet, il semble que l'Université a transformé sa fonction mal définie mais noble en une industrie de l'instruction supérieure aux lignes strictes et impersonnelles.

Lors des premiers pas de l'Université, et je crois savoir que c'est fort ancien, chaque étudiant travaillait avec le professeur un peu comme le font actuellement les doctorants, ce qui permettait d'adapter le « programme » aux capacités de l'élève, à sa forme d'esprit et peut-être à ses goûts (que Montaigne pût être heureux).

Puis, vu l'augmentation du nombre d'élèves, récemment tout spécialement, les sujets traités sont devenus programme, l'introduction de sciences nouvelles et la croissance des connaissances ont abouti à un schéma fort complexe conduisant aux divers titres universitaires. Si bien qu'actuellement l'étudiant ayant choisi son programme ou sa section devient l'élément d'une masse écoutant une suite de conférences faites par d'éminents spécialistes.

Mais comme l'on n'apprend pas à faire un meuble en écoutant une conférence sur la menuiserie, on n'apprend pas à raisonner et circonscrire un problème en écoutant uniquement relater le fruit des réflexions des grands hommes qui nous ont précédés. Cette remarque, sous une forme plus nuancée et distinguée a présidé à la création de séminaires, exercices ou laboratoires, formules miracle répondant à de nombreux impératifs. Notamment comprendre les mécanismes du raisonnement et assimiler les éléments de culture encyclopédique indispensables. Mais aussi, fait souvent négligé, fermer le cycle professeur étudiant cher à Montaigne « Je ne veux pas qu'il (le précepteur) invente et parle seul, je veux qu'il écoute son disciple parler à son tour ».

Ce dialogue est extrêmement difficile à réaliser, car le professeur choisi pour ses connaissances dans le domaine qu'il enseigne, ne possède souvent pas les éléments pédagogiques nécessaires ou l'expérience permettant d'y remédier. En outre, la collectivité ou volée qui a remplacé l'individu n'a pas acquis les moyens d'expression et de réplique.

Il est indispensable et urgent de favoriser chez l'étudiant un certain recul face aux cours qui lui permettront une saine critique et une analyse comparative des diverses branches et méthodes dont devra découler une synthèse personnelle et seule efficace.

Cette prise de conscience chez l'individu sera la base d'un dialogue entre le professeur et la volée ou faculté seule garantie de paraître et non de remplir les têtes de l'élite intellectuelle de demain.

## ÊTRE ET DEVENIR DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

par M. le professeur Jean Delacrétaz, recteur de l'Université

M. le professeur Delacrétaz a été installé le 19 novembre 1964 comme recteur de l'Université de Lausanne; aussi a-t-il paru bon à la rédaction des « Voix Universitaires » de lui demander, une année après, de faire le point. Le recteur y a souscrit pleinement et a bien voulu répondre à ses questions.

(Réd.)

— Que pensez-vous du statut actuel des AGE et quelles sont les modifications qui vous semblent s'imposer ?

— Le statut actuel des AGE est illégal, parce que l'Université rend obligatoire l'appartenance de tous les étudiants à une association de droit privé. Il est donc nécessaire de supprimer le caractère obligatoire de l'adhésion. Toutefois, si l'on veut maintenir une participation des étudiants à certaines activités universitaires, il est nécessaire qu'ils puissent désigner des délégués qui les représentent; pour cela il est souhaitable qu'ils soient groupés aussi nombreux que possible au sein d'une organisation. Je suis convaincu que c'est sur le plan des facultés que les étudiants doivent s'organiser; des associations de facultés ou d'écoles, à adhésion facultative, grouperaient vraisemblablement la grande majorité des étudiants; elles s'occupent en effet de questions pratiques, intéressant directement chaque étudiant et elles sont, en outre, en mesure d'assurer à leurs membres des avantages matériels substantiels; relevons encore que c'est sur le seul plan des facultés que des entretiens fructueux peuvent être envisagés entre professeurs et étudiants. L'AGE deviendrait une organisation de fait, groupant les associations des facultés et des écoles et s'occuperait des questions concernant l'ensemble des étudiants, en étroite collaboration avec les autorités universitaires, l'office social et d'autres institutions. Certaines des tâches actuellement assumées par l'AGE dépassent visiblement ses possibilités; je pense en particulier à l'office du logement qui exige, pour être efficace, une permanence tout au long de l'année et une grande continuité dans l'action; or, les étudiants ne sont pas en mesure d'assumer la permanence d'un tel office, en particulier pendant les vacances d'été, à un moment où la demande est particulièrement importante; en outre, le

comité changeant, par la force des choses, chaque année, aucune continuité n'est assurée; aussi doit-on trouver une autre solution et c'est, à mon avis, à l'office social à prendre la relève.

— Le problème des étudiants étrangers est-il un vrai problème ?

— Vous savez comme moi qu'une université qui excluerait par principe tout étudiant étranger ne mériterait plus son nom; d'un autre côté, on ne peut raisonnablement souhaiter une université « tour de Babel », dont l'enseignement ne s'appuyerait pas sur une tradition intellectuelle et spirituelle déterminée. C'est dire que, si la présence d'étudiants étrangers dans une université est hautement désirable, leur nombre par rapport à celui des étudiants autochtones n'est pas indifférent. Pour que l'enseignement ne voie pas son niveau s'abaisser progressivement, il est nécessaire que la majorité des étudiants ait une formation de base commune; il est alors possible de construire sur cette base, les étudiants ayant une formation antérieure différente devant faire l'effort d'adaptation nécessaire. Lorsqu'aucune formation de base n'est commune à la majorité des étudiants, les enseignants ont tendance à partir de la formation antérieure la plus sommaire; ceci implique, bien entendu, une baisse considérable du niveau de l'enseignement, qui tend à perdre son caractère universitaire.

— Quelles solutions proposez-vous ?

— Le rapport Labhardt a considéré qu'une proportion de 32% d'étudiants étrangers ne devait pas être dépassée. Il est important de relever que, par tradition et pour des raisons linguistiques (les pays en voie de développement francophones sont nombreux), les universités romandes accueillent plus d'étudiants étrangers que les uni-

versités alémaniques; ce fait subsistera selon toute vraisemblance au moins pour une certaine durée. D'un autre côté, les différentes facultés ou écoles ont une capacité d'assimilation d'étudiants étrangers très variable; par exemple, il semble bien que les enseignements techniques ont un caractère moins personnel que ceux des sciences humaines et qu'ils peuvent, de ce fait, s'adresser plus facilement à un auditoire disparate. Pour l'Univer-

### BAL DE LA JOURNÉE DE L'ENTRAIDE

avec la formation

### THE ROLLANDS

vendredi 26 novembre 1965, dès 20 h. 30, à la

MAISON PULLIÉRANE  
Pully-Centre.

La convocation pour la Journée de l'entraide valable pour un couple.

sité de Lausanne, on doit, en tout état de cause, exclure des statistiques les étudiants de l'Ecole de français moderne, fréquentée, de par sa nature même, par 90% d'étudiants étrangers, ainsi que les sections de droit allemand et de droit français de la Faculté de droit, également créées spécialement à l'intention des étrangers. Plutôt que de fixer une proportion déterminée, nécessairement arbitraire, il nous paraît plus judicieux d'avoir, à l'égard des candidats à l'immatriculation d'origine étrangère, des exigences aussi sévères que pour les Suisses; cela suffirait, je crois, à éviter que nous ne

(Suite en page 2.)

### IMPORTANT

24 novembre 1965

Journée de l'entraide

(Voir page 3.)



**L'Américaine à succès**  
Box / King Size Fr. 1.20

LA PAPETERIE MODERNE SPÉCIALISÉE POUR TOUTES VOS FOURNITURE

tables et machines  
à dessiner Kuhlmann

cahiers, carnets à  
anneaux, stylos

**A. KRIEG + CIE**

RUE CENTRALE 6 - 1001 LAUSANNE

RABAIS 10% A TOUS LES ÉTUDIANTS

articles techniques

compas Kern et Wild

règles à calculs



## ÊTRE ET DEVENIR...

(Suite de la première page.)

soyons submergés par les étudiants étrangers.

— Estimez-vous que l'étudiant doit participer à l'organisation de l'Université, et sinon, quel est son rôle ?

— Vous savez que le mot latin *universitas* désigne l'ensemble des éléments qui composent un tout; c'est ainsi que Cicéron désigne par les mots de « *universitas generis humani* » la totalité de l'espèce humaine, ou par « *universitas rerum* » l'univers. Plus tard, le mot prit le sens de corporation et, assez rapidement, désigna une corporation particulière, celle des enseignants et des enseignés.

C'est dire que l'Université est une communauté groupant les membres du corps enseignant et les étudiants et que, dans cette communauté, les étudiants jouent un rôle indispensable. Ce rôle est, bien entendu et avant tout, d'étudier et de préparer ainsi non seulement leur propre carrière, mais l'élite intellectuelle de demain; ce rôle n'est nullement passif, contrairement à ce que certains affectent de croire, et il est le seul caractère spécifique et permanent de l'étudiant.

Je considère comme très souhaitable la participation des étudiants à diverses activités de l'Université, en particulier lorsque l'entraide et la solidarité entre camarades doivent intervenir; je suis également partisan d'entretiens très ouverts entre étudiants et professeurs sur les sujets les plus divers; les étudiants s'y exercent à la discussion, profitent de l'expérience de leurs

critiquent. Mais que des étudiants n'ayant encore obtenu aucun diplôme, n'ayant parfois subi encore aucun examen, prétendent conseiller leurs professeurs sur la matière qu'ils doivent enseigner et sur les méthodes qu'ils ont à employer, c'est grotesque.

Si donc le rôle des étudiants dans l'Université est capital (sans étudiants, pas d'université), il ne se confond pas avec celui des professeurs; leurs responsabilités et leurs compétences ne sont pas les mêmes. Quant à la revendication d'une gestion paritaire de l'Université, que ce soit sur le plan de l'administration ou sur celui de l'enseignement, c'est une folie pure. Créons donc l'« *Universitas* », la communauté vivante des enseignants et des enseignés, dans laquelle chacun a son propre rôle, mais ne les mélangeons pas!

— L'Université est aujourd'hui au centre des préoccupations de nombreuses autorités, dont les Chambres fédérales. Il existe un véritable problème financier qui, cependant, en dissimule bien d'autres. Au vu de la situation actuelle, quels sont les projets de l'Université, comment voit-elle son propre développement ?

— Les besoins de l'Université en locaux ont été fort bien étudiés dans le très remarquable rapport de la commission Faillietaz; la solution proposée d'un transfert des Facultés de théologie, de droit, des lettres et des sciences à Dorigny est séduisante, si elle se révèle compatible avec les possibilités financières de l'Etat; l'endroit choisi devrait permettre, si la propriété actuelle de l'Etat peut être agrandie comme le souhaite le rapport Failliet-

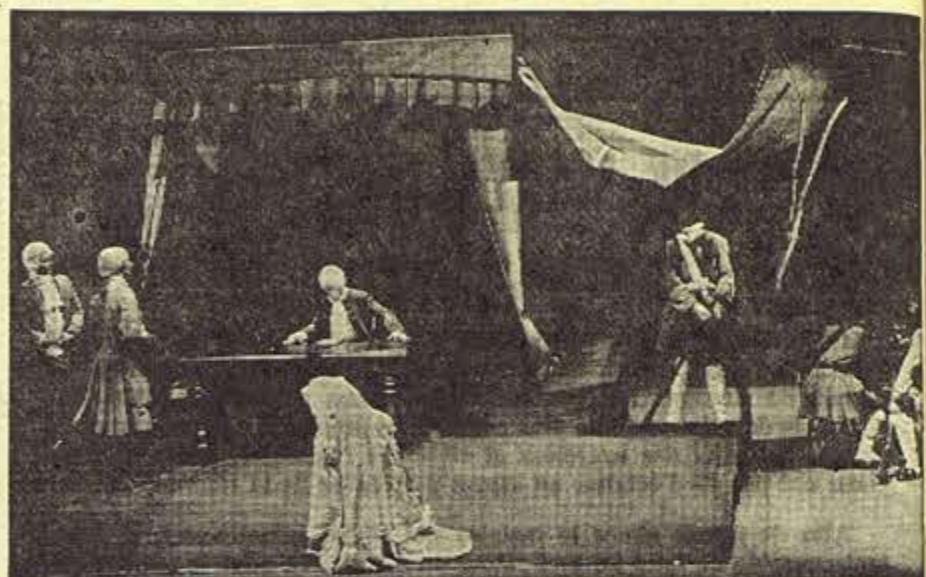
## HORIZONS NOUVEAUX

Par son récent spectacle, « C'est la guerre, Arlequin » (de Michel Arnaud, sur des thèmes de Goldoni), le T. U. L. a prouvé qu'il pouvait se hisser à un niveau de qualité suffisant pour susciter un intérêt auprès de la critique et du public. Ce spectacle, présenté dans le cadre de la première « Semaine suisse de Théâtre universitaire » (Saint-Gall, 26 juin au 3 juillet 1965), a été reconnu unanimement comme la meilleure réalisation actuelle parmi toutes celles présentées à Saint-Gall par les troupes universitaires suisses. Aussi le T. U. L. a-t-il été officiellement invité à représenter la Suisse au Festival mondial de théâtre universitaire de Nancy (printemps 1966), occasion unique qu'il a la ferme intention de saisir. Mais son premier objectif reste d'affirmer son existence en évitant la tentation de s'en tenir à quelques spectacles exceptionnels, sans lien réel entre eux, que l'on ne manquerait pas de comparer aux théâtrales des sociétés d'étudiants, alors que ces sociétés n'ont pas pour but, actuellement du moins, la pratique de l'art dramatique. La survie d'un théâtre universitaire qui se veut phénomène culturel comme c'est le cas pour le T. U. L. dépend donc de la permanence qu'il saura donner à son activité. Cela suppose une structure exactement établie, un programme précis et un financement régulier, mais aussi un ou plusieurs animateurs permanents, professionnels du théâtre, qui assureront la valeur et la continuité de la troupe. Le T. U. L. a décidé de poursuivre son travail en lui donnant un caractère permanent, et il a d'ores et déjà obtenu la collaboration d'Alain Knapp, le metteur en scène des « Coréens » et de « C'est la guerre, Arlequin ».

Certes, le T. U. L. a toujours pour but de présenter au public un certain nombre de recherches et d'expériences concrétisées par un spectacle, mais avant tout, il veut permettre à l'étudiant, quelle que soit sa faculté ou son école, d'approcher le phénomène dramatique et l'étudier pratiquement, afin que les connaissances acquises de la sorte fassent partie du bagage culturel dont il sera nanti par la suite, lorsqu'il aura quitté l'Université pour s'engager dans la vie professionnelle. Dans ce but, dès l'automne 1965, le T. U. L.

envisage de créer un groupe de travail, se réunissant environ trois fois par semaine, afin d'entreprendre, sous la direction d'Alain Knapp, une analyse des différents problèmes posés par le théâtre. Au départ, cette expérience doit rester interne: complément de la

Pour les trois premiers mois, le T. U. L. essaiera d'intéresser les étudiants des diverses facultés à l'exploration pratique des théories dramatiques contemporaines. D'autre part, il a l'intention d'entreprendre l'adaptation et la réalisation d'une œuvre de Shakespeare ou d'Aristophane. Aussi espère-t-il obtenir la participation de tous les étudiants attirés par l'un ou l'autre aspect de ces activités que, de



formation universitaire, ce pour permettre une recherche anticonformiste s'il y a lieu. Mais il est souhaitable que quelques professeurs y participent en observateurs et en critiques. Les apports extérieurs seront à définir en cours de travail: les expériences faites en pratique amèneront éventuellement le T. U. L. à faire venir quelques conférenciers avec lesquels une discussion pourrait être engagée sur des notions acquises et précises. Quant au prochain spectacle du T. U. L., il viendra naturellement s'inscrire dans cette recherche comme le bilan du travail effectué.

### L'AGE à votre service pendant les vacances

Cette été, contrairement aux années précédentes, le bureau de l'AGE ne fut fermé qu'une semaine, grâce, en effet, aux permanences assurées par l'aimable secrétaire de l'AGEPUL, M<sup>lle</sup> Bonardi, secondée par quelques dévoués membres du bureau de l'AGEPUL.

leur côté, les autorités universitaires sont disposées à soutenir.

Philippe DAHINDEN.

Renseignements peuvent être pris auprès du soussigné, chemin de Grésy 8, Lausanne, téléphone 32 33 50, ou auprès de l'AGE.

### VOIX UNIVERSITAIRES

Journal mensuel édité par l'Union des Etudiants lausannois et la Fédération des Etudiants de Neuchâtel.

LAUSANNE, rue de la Berre 1  
CCP II 146 77. Tél. (021) 22 35 40

NEUCHÂTEL, faubourg de l'Hôpital 41  
CCP IV 23 01. Tél. (038) 5 77 12

Administration: 6 b, place du Château,  
Comité de rédaction:  
Rédacteur responsable: Claude SMADJA  
(AGECITE)

AGEPUL: Gilbert RAPIN  
FEN: Jean-Pierre GHELPI

Imprimerie Vaudoise  
Ruchonnet 15 Lausanne

Tirage: 6500 exemplaires

Abonnement un an à:  
ordinaire 4 francs, de soutien 10 francs.

Publicité:  
Mme GUEISSAZ, avenue Montchoisi 25.  
Tél. 26 93 57. CCP II 196 65.

## ♦ ♦ ÉTUDIANTS! ♦ ♦ ASSISTANTS!

Plus vous attendrez

Plus vous regretterez de n'être pas venus

plus tôt au

CHCEUR UNIVERSITAIRE DE LAUSANNE

ainés qui, eux-mêmes, se voient contraints de défendre avec rigueur — ou à revoir — des idées et des positions qu'ils ont tendance à considérer comme définitivement acquises et qu'ils voient remettre en question.

J'ai, par contre, beaucoup de peine à comprendre pourquoi les étudiants prétendent intervenir dans l'élaboration du programme (non pas de l'horaire, mais du contenu) des cours et des méthodes d'enseignement. Que de jeunes diplômés fassent certaines remarques ou certaines propositions, je l'admets volontiers; leur point de vue est généralement très unilatéral et ils n'ont fait que rarement le tour du problème; au moins ont-ils suivi — plus ou moins bien — l'enseignement qu'ils

taz, un développement ultérieur suffisant. La Faculté de médecine, qu'un transfert à Dorigny ne concernerait pas, compte sur la prochaine réalisation de la Cité hospitalière vaudoise (dans le nom de laquelle je souhaite vivement voir figurer l'adjectif « universitaire ») pour trouver des conditions normales de travail et de développement.

Ces réalisations, même si elles sont menées avec dynamisme, exigeront des années; d'ici là, certains problèmes urgents devront trouver des solutions provisoires. C'est à l'Université et aux facultés d'en prendre l'initiative. Je suis persuadé qu'elles trouveront auprès de l'Etat la plus grande compréhension.

Nous ne nous étonnons nullement des réclamations des étudiants, contraintes, trop souvent, de travailler dans des conditions d'entassement peu favorables à la concentration d'esprit et à l'étude; leur impatience est à la mesure de celle des professeurs. Si justifiée qu'elle soit, elle est cependant incapable de faire jaillir du sol les bâtiments et les installations que nous souhaitons tous. Pour autant que les études, puis les réalisations de la nouvelle université, soient poursuivies avec énergie et rapidité par les autorités (au-delà de la période électorale qui prendra fin au printemps prochain), étudiants et professeurs devront accepter de bonne grâce de travailler encore un certain temps dans des conditions difficiles.

### NOVICE ÉTUDIANT :

Si tu veux Accueillir

Bercer

Consoler

— liquider rapidement les formalités administratives,

— être informé des avantages et réductions dont bénéficient les étudiants,

— faire connaissance dès maintenant de l'Université en participant aux activités estudiantines, prends et lis

L'ABC DE L'ÉTUDIANT

où irez-vous ce soir...

**TABARIS**  
Dancing Music-Hall

**BRUMMELL**  
Stereo-Parade attractions

**BAGATELLE**  
Dancing de la jeunesse

**SCOTCH**  
« Whisky à gogo »

LAUSANNE  
réservations (021) 22 09 33

Le souci  
de l'épargne  
épargne le souci

**CRÉDIT FONCIER VAUDOIS**

CAISSE D'ÉPARGNE  
CANTONALE

Garantie par l'Etat

## UNION DE BANQUES SUISSES

LAUSANNE  
Place Saint-François 1  
Rue Centrale 2



NEUCHÂTEL  
Place Pury 5

Prilly - Yverdon - Genève - Nyon - Vevey - Montreux

Vous serez informés par nos publications  
Vous réussirez mieux avec notre appui

## NETTOYAGE À LA PIÈCE!

DANS LA JOURNÉE  
au prix self-service dans tous  
les centres NORGE



Robe . . . . . depuis Fr. 1.50  
Pantalon . . . . . " " 1.50  
Jupe, blouse, pull . . . . . " " 1.—  
Manteau . . . . . " " 2.50  
Complett . . . . . " " 4.—

Avenue Recordon 42 . . . . . Tél. 24 27 91  
Avenue de la Gare 34 . . . . . " 23 01 81  
Avenue du Léman 77 . . . . . " 28 33 31  
Avenue de France 16 . . . . . " 24 16 27  
Echelettes 3 . . . . . " 24 16 27  
Pontaise 47 . . . . . " 24 60 16  
Renens, Jura 11 . . . . . " —

Produits brevetés

## GAGNEZ DU TEMPS ET DE L'ARGENT! Le Parking Lausanne Montbenon vous offre:

SON PARC :  
— 50 ct. l'heure  
— 1000 places  
Abonnements à prix réduits

SA BENZINE EN SELF-SERVICE :  
— normale : 47 ct.  
— super : 50 ct.

SON SUPERCARWASH :  
En 5 minutes  
votre voiture est lavée !  
Tarif : de 6 à 8 francs  
Abonnements à prix réduits

Entrées: chemin de Mornex et avenue J.-J. Mercier. Tél. 22 62 92



## FONDATION MAISON POUR ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE :

Maison de Bellerive, 64, av. de Rhodanie, Lausanne, tél. 27 81 54

Ce n'est pas un rêve, mais le fruit de longues transactions et discussions. En consultant l'imposant dossier du logement, j'ai relevé les dates suivantes :

1957 : Création d'un fonds en faveur de la construction et de l'exploitation des maisons et foyers universitaires destinés aux étudiants de l'Université de Lausanne, alimenté par des dons.

1960 : Création de la Fondation « Maison pour Etudiant » subventionnée par l'Etat.

Sont membres de la fondation : 2 membres désignés par le Conseil d'Etat, 1 membre désigné par la Municipalité, 2 membres désignés par le Sénat universitaire, 2 étudiants (Uni et EPUL).

La même année, élaboration de la Cité des jeunes, devenue Foyer pour étudiants et qui sera louée à l'Expo afin de diminuer les frais.

Eté 1965 : Ouverture de la Maison de Bellerive.

Le bâtiment comporte 110 chambres à un lit fort bien meublées, comprenant un vaste bureau, fauteuil, chaise, armoire, bibliothèque et coffre à literie et séparé par un galandage, un lavabo avec eau chaude et froide à discrétion.

Le troisième étage d'une des ailes est fait de 12 chambres à deux lits équipées en plus d'une petite cuisine et d'un box avec douche et lavabo.

D'autre part, chaque étage comporte deux groupes sanitaires, une cuisine

logement et des avantages accordés.

Pour la location tout étudiant immatriculé à l'Université peut se renseigner, soit à l'AGECITE, soit à l'AGEPUL, qui lui fourniront les renseignements nécessaires.

Il faut toutefois noter que par sa situation géographique et par le fait qu'un tel bâtiment se construit au Vallon, le Foyer de Bellerive intéresse plus directement les étudiants de l'EPUL. Signalons encore sur le terrain des Cèdres soixante lits dans des bâtiments préfabriqués, ainsi que prochainement quatre pavillons du type de ceux de Montcharmant, mis à disposition par la fondation.

Pour clore l'impressionnante liste, la Municipalité loue, par l'intermédiaire de l'AGE, 105 chambres dans des baraques sur le terrain de l'Expo au prix de 90 francs.

L'Office des photocopies de l'AGE est à votre service

AGE Cité :  
Adresse : Château 6 b  
AGEPUL :  
Adresse : Av. Cour 33

En conclusion, l'UEL est heureuse de voir mis à la disposition des étudiants un foyer digne de ce nom et remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont pris part à sa réalisation.

Elle remercie d'autre part la fondation et la ville de Lausanne pour la mise à disposition des baraques qui apportent une heureuse solution provisoire au problème du logement.

## But et efficacité de la Journée de l'entraide

La Journée de l'entraide, organisée par l'Union des étudiants lausannois, tous les ans au mois de novembre, est rapidement devenue une manifestation traditionnelle de la solidarité étudiante : pendant une journée, les cours sont suspendus par décision de la Commission universitaire. Divers travaux sont répartis entre les étudiants volontaires dans des entreprises industrielles et commerciales, dans les services publics ou chez les particuliers. Le revenu intégral de cette journée est versé directement par les employeurs au Fonds d'entraide.

C'est en 1957 qu'a été créé ce fonds, géré par une commission paritaire : deux professeurs et deux étudiants, un de la CITE et l'autre de l'EPUL. Cette commission est chargée de répartir des bourses partielles de 150 à 200 francs par mois entre une cinquantaine d'étudiants déjà porteurs d'un ou plusieurs titres universitaires et approchant de la fin de leurs études. La plupart d'entre eux travaillent d'ailleurs pendant leur temps libre pour s'assurer le complément nécessaire.

Ce n'est pas une indiscretion de signaler également que ces étudiants qui présentent, comme il vient d'être dit, des garanties de sérieux suffisantes, viennent d'une quinzaine de pays : Egypte, Italie, Portugal, Espagne, France, Yougoslavie, Iran, Allemagne, Grèce...

Ces bourses ne sont accordées que pendant la période scolaire et la commission de gestion du Fonds d'entraide examine le dossier de chaque boursier avant tout renouvellement annuel.

Le second travail de la Commission d'entraide est la gestion d'un service de prêts à court terme. Ces prêts sont destinés à dépanner les étudiants momentanément en difficultés et doivent être remboursés aussitôt que possible, en tout cas avant la fin du semestre. Ces prêts pourraient bien entendu être

plus importants si l'argent prêté revenait toujours. L'esprit étudiant doit rester suffisamment large pour que l'abus ne condamne pas l'usage.

La Journée de l'entraide n'est pas la seule source de revenu du Fonds d'entraide. Les principales contributions à ce fonds sont :

Bal de l'Entraide . . .	Fr. 51 000.-
Journée de l'Entraide . . .	» 10 000.-
Comité social romand . . .	» 6 000.-
Loterie romande . . .	» 2 000.-
soit : Fr. 69 000.-	

10 000 francs environ vont au service de prêts pour l'Université, EPUL comprise.

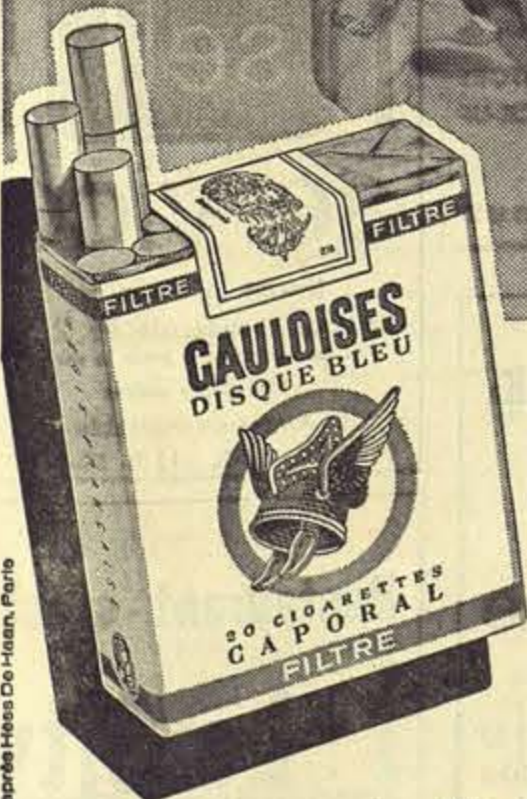
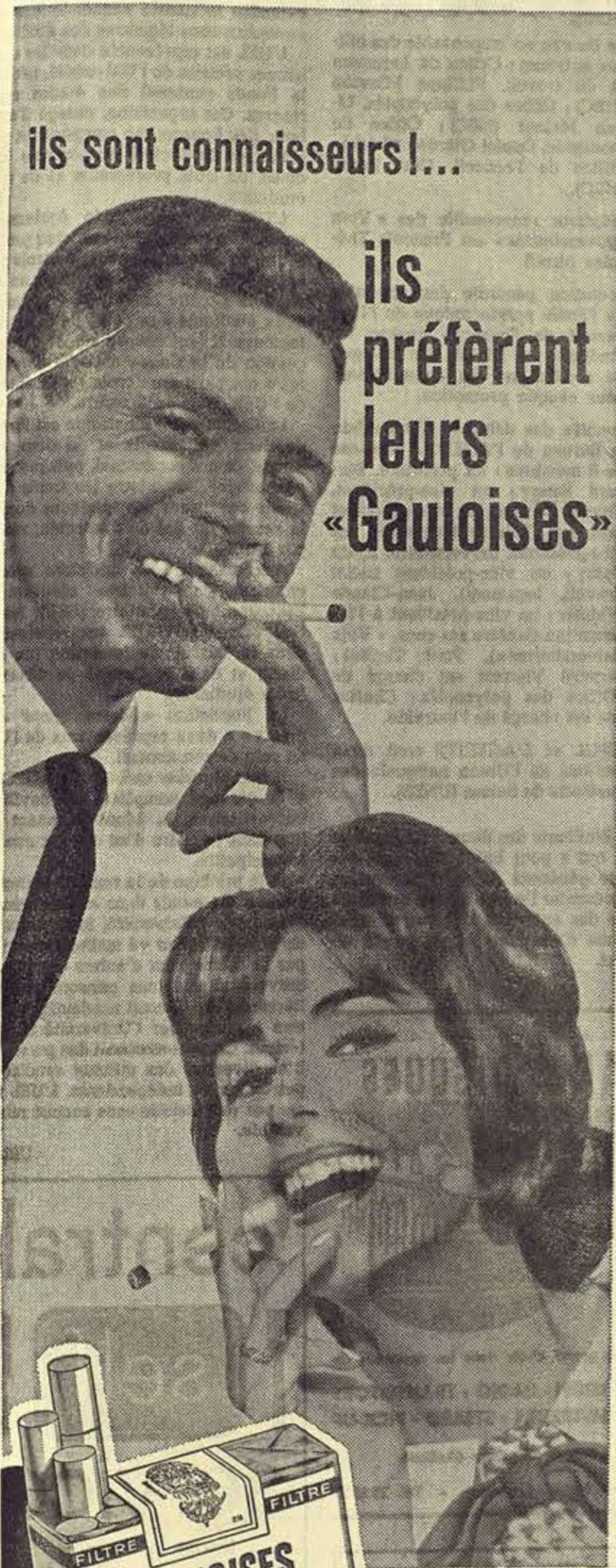
La Journée de l'entraide est la participation, non négligeable, au fonds d'entraide, des étudiants qui comprennent leurs devoirs. Ce n'est pas seulement un geste de solidarité, c'est aussi une occasion de contact avec les milieux non-universitaires. C'est la journée où les travailleurs intellectuels se montrent capables d'affronter les problèmes concrets les plus divers.

La proportion des étudiants participant a été parfois décevante. Il n'est pas normal qu'une journée de congé destinée à l'entraide soit une journée de repos. La Journée de l'entraide n'a pas été créée pour la révision des cours ni le rattrapage des retards. Une journée de travail pour les autres dans l'année, ce n'est pas trop demander...

Une campagne publicitaire dans la presse, les cinémas, à la radio et au moyen d'affiches assurera l'information de la population lausannoise. Il ne vous restera alors qu'à vous inscrire sans tarder. Si vous n'êtes pas sollicité par les étudiants chargés de l'organisation dans votre faculté ou école, inscrivez-vous directement à l'AGEPUL ou à l'AGECITE (tél. 26 82 01 - 22 35 40).

ils sont connaisseurs!...

ils préfèrent leurs «Gauloises»



L'arôme particulier des cigarettes Gauloises est dû au tabac français employé exclusivement par la Régie Française.

# GAULOISES

TABACS DE FRANCE

Retenez bien cette date :

**SAMEDI**  
**22 JANVIER**  
**1966**

## BAL DE L'ENTRAIDE

au Palais de Beaulieu

permettant de préparer et de prendre un petit repas et un hall servant de salon.

La partie réunissant les deux ailes devait servir de bibliothèque, salle de travail et de lecture. Mais devant l'urgence de créer un réfectoire pour les étudiants de l'EPUL, la Fondation « Maison pour étudiants » a jugé bon d'installer un restaurant de 150 places, en voie de construction.

Les prix ont été fixés à 140 francs pour les chambres à un lit et 220 francs pour les chambres à deux lits. Ces prix s'entendent tout compris, excepté une caution de 100 francs à l'entrée.

Ces tarifs, bien qu'élevés par rapport au budget de l'étudiant, sont acceptables en tenant compte du marché du

### DONALD

Grand choix de DISQUES, TRANSISTORS et GRAMOS

5% de rabais pour étudiants

J. RUEGG

5, rue du Tunnel, Lausanne

### Couscous

sur demande et ses nouvelles spécialités RESTAURANT DU CENTRE rue Enning

Spécialités nord-africaines

Menus dès Fr. 2.50 (serv. compr.)

Saint-Pierre/rue Enning 2 - ☎ 22 20 17

Librairie

### Maurice BRIDEL

Beaux livres anciens et modernes

Editions originales - Beaux-Arts

Ouvrages sur le cheval et l'équitation

Gravures modernes

Lausanne - Avenue du Théâtre 1

### PAPETERIE de ST LAURENT

Charles Krieg

Nouvelle adresse :

5, rue Haldimand LAUSANNE

Téléphone 23 55 77

Le BCV sait vous conseiller

Ouverte à tous Au service de chacun

BANQUE CANTONALE VAUDOISE

Voire fleuriste **CHARLY BODMER**

LAUSANNE, Ile St-Pierre

Caroline 2 ☎ 22 67 25

Rue Enning ☎ 22 67 06

Toutes confections

10% aux membres de l'AGE

Qu'est-ce que l'UUEL ?

## A l'intention des nouveaux étudiants

L'Union des étudiants lausannois est le seul organe représentant officiellement les étudiants. Il se compose de l'AGECITE et de L'AGEPUL.

L'Association générale des étudiants de la Cité groupe les étudiants de l'Université de Lausanne, inscrits aux Facultés de théologie, droit

médecine, lettres et sciences, dans les Ecoles de pharmacie, des SSP, des HEC et de français moderne.

Tous les ans, chaque faculté ou école élit des délégués qui forment le comité de ces facultés et écoles.

L'assemblée des délégués élit les membres du Bureau de l'AGECITE, les

chargés d'offices, le rédacteur des « Voix Universitaires » et quelques assesseurs.

Le Bureau est composé de 7 membres : un président, qui n'a malheureusement pas encore été élu, faute de candidats (avis aux amateurs !) ; Daniel Glauser assure l'intérim ; un vice-président, Jacques Demont

(droit) ; un vice-président social, Daniel Glauser (SSP) ; un vice-président universitaire, François Graff (droit) ; un vice-président extérieur, Michel Coquoz (droit) ; une vice-présidente à l'information, Claire Mercier (lettres) ; et un trésorier, Chouja Lahzami (HEC).

Le Bureau est responsable des offices suivants : Office du logement et du travail, Philippe Miauton (HEC) ; Office des photocopies, Lillian Malouf (HEC) ; Office de l'entraide, Daniel Glardon (théol.) ; Office de l'accueil, Gert Buder (HEC).

Le rédacteur responsable des « Voix Universitaires » est François Théralaz (droit).

L'Association générale des étudiants de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne groupe les étudiants de l'EPUL. Un délégué de section est élu annuellement pour chaque promotion.

L'assemblée des délégués élit en juin le Bureau de l'AGEPUL, composé de 6 membres : un président, Bernard Saugy ; un vice-président, Charles Hauser ; un vice-président extérieur, Thierry Gagnebin ; un vice-président universitaire, Alain Golay ; un vice-président social (travail, logement), Jean-Claude Widmer ; un vice-président à l'information (fenêtre sur cour, « Voix Universitaires »), Paul Tigréat ; Bernard Viennot est chargé de l'Office des photocopies ; Charles Leu est chargé de l'entraide.

L'AGEPUL et l'AGECITE sont deux sections de l'Union nationale des étudiants de Suisse (UNES).

Les étudiants des deux AGE forment l'UUEL, qui a pour but de défendre les intérêts généraux de ses membres et de représenter l'ensemble des étudiants auprès des autorités, des autres organisations d'étudiants et du public en général.

La présidence de l'UUEL est assumée par le président d'une des deux AGE. Elle passe au président de l'autre AGE l'année suivante. Cette année, Bernard Saugy est président de l'UUEL.

L'UUEL s'abstient, de par ses statuts, de prendre position en matière politique et religieuse, si ce n'est pour défendre la liberté académique et les revendications légitimes des étudiants.

L'UUEL est représentée dans les organismes sociaux de l'Université, tels que le Fonds cantonal des études supérieures. Cet organisme, chargé d'attribuer des bourses, se compose du président de la Société académique vaudoise, de trois professeurs et de trois étudiants.

L'UUEL est représentée également au Comité social, formé de cinq professeurs, de cinq étudiants et de trois personnalités extra-universitaires ; au Bureau du Comité social, où l'on trouve deux étudiants aux côtés de deux professeurs. Il faut encore signaler que la gestion de la Caisse-maladie universitaire est paritaire : trois représentants de l'UUEL, trois professeurs.

La Commission d'entraide est formée de deux professeurs et de deux étudiants, ce qui est normal, puisque cette commission administre les fonds d'entraide constitués par quelques dons et la recette du Bal de l'entraide, réalisé par l'UUEL.

A ces centres de décisions spécifiquement universitaires ajoutons le Restaurant universitaire (FRU), fondation privée où l'UUEL est représentée dans le Conseil de fondation (un étudiant) et dans le Comité de direction (trois étudiants).

La Fondation « Maison pour étudiants » a deux représentants de l'UUEL au sein de son conseil.

Il faut signaler enfin que l'AGECITE a la gérance complète des pavillons universitaires de Mont-Charmant (50 lits) dans le cadre d'un contrat avec la Municipalité.

Si le principe de la représentation de l'UUEL a été admis dans les organismes sociaux de l'Université, force nous est de dire qu'il n'en va malheureusement pas de même pour d'autres organismes universitaires. Nous pensons particulièrement au Conseil académique, destiné à rapprocher l'Université et l'extérieur. Ce conseil réunit des personnalités diverses, des milieux syndicaux, patronaux et indépendants. L'UUEL n'y est pas représentée sans aucune raison valable.

UUEL.

# IBM

## Universitaires pour le traitement de l'information

Afin de résoudre les problèmes de gestion de l'entreprise et de rationalisation tels qu'ils se posent aujourd'hui dans l'économie suisse, nous devons faire appel à la collaboration des meilleures capacités de notre pays.

Déjà un grand nombre d'universitaires travaillent avec succès dans notre entreprise.

Nous pouvons encore engager des

## Ingénieurs, mathématiciens et économistes

les former comme spécialistes du traitement de l'information et leur confier des tâches intéressantes dans les secteurs de l'industrie, du commerce et de l'administration.

A part un champ d'activité très vaste qui s'adapte aux capacités et dispositions individuelles, les professions du traitement de l'information offrent aussi aux universitaires ayant des aspirations des possibilités d'avancement fort intéressantes.

Le Service du personnel d'IBM, International Business Machines, Extension Suisse, Talstrasse 66, 8022 Zurich, téléphone (051) 35 88 10, vous donne volontiers tous renseignements sur les différents champs d'activité, carrières et conditions d'engagement.

International Business Machines - Extension Suisse

Genève - Lausanne - Zurich - Bâle - Saint-Gall - Berne - Lucerne

## BAR A DISQUES



Le plus grand choix dans les appareils de  
TÉLÉVISION - RADIO - TRANSISTORS  
ENREGISTREURS - STÉRÉO - PICK-UP

Rabais 5% pour étudiants

Terreaux 16 - Lausanne - Tél. 23 55 27

## AU «SNACK»

# Métropole

Chaque jour, la carte et  
3 menus à choix, dès Fr. 2.60  
Tél. 23 83 18 Dir. : A. Beausire

Bigla  
GEORGES KRIEG  
ORGANISATION DE BUREAU  
IMMEUBLE FEUILLE DAVIS DE LAUSANNE  
PLACE PÉPINET 4 TEL 230871

# central self service

(Fermé le dimanche)  
Assiettes chaudes dès Fr. 2.50  
Pas de supplément pour le service  
200 places assises  
Ambiance agréable  
11 h. 30—14 h. 17 h. 30—21 h.

## Restaurant - snack Le City

## Chez GODIO

Derrière l'Hôtel-de-Ville  
Lausanne

Le rendez-vous  
des étudiants avisés  
Assiette avec potage  
dès Fr. 2.50



Moment de répit -  
plaisir de fumer...



# VOIX universitaires

organe mensuel de l'union des étudiants de Lausanne

J. a. lausanno seizième année

n° 7 décembre 1965



3 B 9523

## ÉDITORIAL Au nom d'une meilleure compréhension

«Je considère comme très souhaitable la participation de étudiants à diverses activités de l'Université, en particulier lorsque l'entraide et la solidarité entre camarades doivent intervenir; je suis également partisan d'entretiens très ouverts entre étudiants et professeurs sur les sujets les plus divers; les étudiants s'y exercent à la discussion, profitent de l'expérience de leurs aînés qui, eux-mêmes, se voient contraints de défendre avec rigueur — ou à revoir — des idées et des positions qu'ils ont tendance à considérer comme définitivement acquises et qu'ils voient remettre en question.

J'ai, par contre, beaucoup de peine à comprendre pourquoi les étudiants

prétendent intervenir dans l'élaboration du programme (non pas de l'horaire, mais du contenu) des cours et des méthodes d'enseignement. Que de jeunes diplômés fassent certaines remarques ou certaines propositions, je l'admets volontiers; leur point de vue est généralement très unilatéral et ils n'ont fait que rarement le tour du problème; au moins ont-ils suivi — plus ou moins bien — l'enseignement qu'ils critiquent. Mais que des étudiants n'ayant encore obtenu aucun diplôme, n'ayant parfois subi encore aucun examen, prétendent conseiller leurs professeurs sur la matière qu'ils doivent enseigner et sur les méthodes qu'ils ont à employer, c'est grotesque.»

Le dialogue existe, et c'est avec beaucoup d'espoir que nous avons publié la lettre de M. le recteur Delacrétaz. Si nous reproduisons un passage de cette lettre, c'est que nous voudrions, en regard, préciser l'attitude que nous dicte notre réflexion sur ce sujet, et affaiblir le mythe d'un malentendu qui contribue à entretenir un climat de méfiance.

Professeurs et étudiants sont d'accord pour affirmer la nécessité d'une réforme permanente de l'enseignement. Les uns et les autres ont compris l'opportunité d'un échange de vue. C'est lorsque la situation respective des interlocuteurs est mal définie que la tension commence.

Le terme de « cogestion », emprunté au vocabulaire de la sociologie du travail, est apparu aux yeux des autorités universitaires comme une prétention de partager, à part égale entre les professeurs et les étudiants, la gestion de l'Université et la responsabilité de l'enseignement. Et nous abandonnons dans le sens de M. le recteur quand il affirme que la revendication d'une gestion paritaire de l'Université est une folie pure.

La rencontre est possible sur un terrain où l'étudiant reconnaît l'autorité que confère au professeur son expérience, et où le professeur se souvient qu'il est souhaitable que les enseignants apprennent à connaître le point de vue de l'usager, selon les termes de M. le professeur Fraisse, dans l'article publié par les VU en février 1965, qui ajoute: « et qui leur fera comprendre, si ce n'est l'étudiant lui-même? »

Nous désirons une collaboration dont l'initiative revient au professeur. C'est lorsque cette initiative tarde que la réflexion unilatérale des étudiants aboutit à des impasses; un dialogue institutionnalisé permettrait d'éviter bien des explosions...

A Fribourg (nous citons une lettre du président de l'Academia), « l'AGE désire siéger au Sénat académique — au moins quand il s'agit de questions estudiantines; le recteur est favorable à cette demande, car il estime que l'« Universitas magistrorum et studentium » l'exige ». A Genève, les espérances des étudiants sont les mêmes que les nôtres. C'est-à-dire que sans vouloir « conseiller » leurs professeurs, les étudiants désirent leur offrir l'apport d'un point de vue indispensable à l'éclairage intégral des problèmes qui les concernent.

Cette collaboration ne peut pas être improvisée. Elle doit d'abord s'établir à la base, à savoir au niveau des facultés, puis au fur et à mesure que cette pratique fera ses preuves, s'instaurer au niveau de l'Université.

Ni paternalisme révoltant, ni enfants révoltés, mais conseil de famille...

Claire Mercier,  
vice-présidente à l'information de l'AGECité.

L'union nationale des étudiants de Suisse, selon une coutume bien établie, organise chaque année un échange de délégations avec une organisation estudiantine étrangère. Ces échanges ont pour but une meilleure connaissance et une meilleure compréhension de pays étrangers, de leurs habitants et de leur mentalité.

Ce semestre, c'est une délégation de Tchécoslovaquie que nous avons pu accueillir. Au cours d'un voyage de quinze jours, nos hôtes ont eu l'occasion de connaître toutes les villes suisses possédant une université, de visiter quelques industries, de rencontrer des représentants de partis politiques, de parcourir quelques musées, de découvrir des régions touristiques.

Lausanne, où ils furent hébergés par des étudiants accueillants ou par leur famille, était la dernière étape de leur tour de Suisse; la visite de la ville, des bâtiments universitaires, quelques repas pris en commun avec des étudiants lausannois, une joyeuse ran-

donnée dans les neiges et les caves valaisannes, une agréable soirée passée au Bal de la Journée de l'entraide servirent de cadre à quelques intéressantes discussions. Le particularisme cantonal ne leur a pas échappé, en passant d'un certain anti-communisme figé d'outre-Sarine à un spiritualisme recherchant l'universel juste en deça.

Sur le plan strictement universitaire, la délégation tchécoslovaque s'est déclarée enchantée de son entrevue frivole avec le R.P. Bochenski, sans doute le recteur suisse le plus à la hauteur, et aura pu entrevoir un meilleur avenir pour nos universités, car, à part le nombre élevé d'étudiants étrangers, nous n'avions pas de quoi étonner nos hôtes, et surtout pas en ce qui concerne les facilités matérielles accordées aux étudiants.

Si l'on songe que la démocratisation des études et la gratuité de l'enseignement sont des faits acquis en Tchécoslovaquie, que la nourriture et le lo-

gement (20 à 30 francs par mois pour une chambre) ne peuvent en aucun cas par leur prix constituer un obstacle à la poursuite d'études universitaires, on admettra facilement en Suisse notre retard en ce domaine.

Face à cette situation sociale idéale, la liberté idéologique n'a pas toujours été de rigueur. Cependant, ces dernières années, une remarquable libération s'est faite à l'Est et souvent grâce à des mouvements issus des étudiants. Particulièrement en Tchécoslovaquie, la doctrine imposée laisse de plus en plus indifférent la masse des étudiants, qui se réfugient dans une attitude de passivité les prédisposant davantage au dialogue avec l'extérieur qu'à la dialectique.

Nous espérons pouvoir poursuivre ce dialogue, à peine ébauché, en permettant dans un prochain numéro à un journaliste, membre de cette délégation étrangère, d'exprimer quelques opinions sur son séjour en Suisse.

Michel COQUOZ.

## Volontaires suisses pour le développement

Au printemps 1963, le bureau du délégué à la Coopération technique fut chargé par le Conseil fédéral de tenter l'expérience d'envoyer un groupe de jeunes gens comme volontaires dans les pays en voie de développement. Pour la première fois, au mois de mars 1964, une vingtaine de jeunes Suisses ont pris le départ pour l'Afrique afin d'y travailler selon leurs capacités. A peine une année plus tard, le Conseil fédéral décidait, sur la base des expériences faites pendant la première année, de poursuivre cette action nouvelle pour notre pays.

En février et en juin 1965, de nouveaux volontaires sont partis pour l'Afrique, quelques-uns du premier groupe ont prolongé leur contrat.

A la fin de l'année 1965, environ 50 volontaires suisses travailleront dans les pays en voie de développement. Les professions qu'exercent ces volontaires sont pour la plupart des professions pratiques. C'est ainsi qu'il se trouve des artisans, des ouvriers qualifiés, des agriculteurs, des techniciens, ainsi que des gens de professions médicales et sociales. Les volontaires sont affectés généralement dans les pays où la Suisse a déjà mis sur pied des projets de développement ou à l'intention de le faire. Cette concentration de l'aide suisse pour le développement dans certaines régions vise à obtenir une efficacité maximale.

### But

La Suisse donne ainsi l'occasion à la nouvelle génération de participer concrètement à un travail de développement. Les pays en voie de développement connaissent un besoin urgent de coopérer avec des gens ayant une formation professionnelle accomplie. L'envoi de volontaires est une des réponses à ce problème.

### Organisation

Les volontaires suisses pour le développement dépendent du Bureau du délégué à la Coopération technique du

Département politique. Le délégué du Conseil fédéral est le Dr Auguste Lindt, le chef des volontaires suisses est le Dr Michael von Schenk.

### Conditions

Age minimum 21 ans; bonne santé; formation professionnelle accomplie.

### Sélection

La sélection se fait sur la base d'un examen à l'Institut tropical, des examens psychologiques et de langues (connaissance de la langue et facilité d'apprendre).

### Formation

Les volontaires sont soumis, en Suisse, pendant environ deux mois, à une solide préparation à leur future tâche. Ils suivent des cours de langue audio-visuels, élargissent et complètent leurs connaissances pratiques (constructions pratiques, simples réparations, mécanique, etc.). On leur donne en plus des connaissances portant sur la culture, la géographie et les particularités de leur futur pays de travail. Le cours de formation consiste en une partie pratique qui a lieu au Tessin et une autre théorique à Bâle. Le cours est gratuit; les participants reçoivent une modeste somme d'argent de poche.

### Affectation

Le volontaire s'engage pour deux ans. A la fin il ne peut prolonger son contrat que d'une année. Dans son pays d'accueil, il ne travaille que dans sa capacité, vivant modestement en petits groupes avec d'autres volontaires.

### Indemnité

Dans le pays d'affectation, logement, nourriture et équipement professionnel sont garantis. En outre, le volontaire reçoit un argent de poche et est très bien assuré. Il va de soi que le voyage et les vacances dans le pays de travail

sont également payés. Le volontaire bénéficie en Suisse d'une indemnité de salaire d'au moins 210 francs qui est versée chaque mois sur un compte d'épargne, ceci afin de faciliter sa réadaptation en Suisse après son retour.

### Cours de formation pour volontaires, organisé par le service de la Coopération technique

Le service de la Coopération technique organisera un cours de formation pour des stagiaires futurs dans les pays en voie de développement, du 10 janvier au 3 mars 1966 (spécialement pour le Cameroun, le Dahomey et le Rwanda). Les gens qui s'intéressent à ce cours sont priés de s'adresser directement au service de la Coopération technique, section volontaires suisses pour le développement à Berne. Un cours semblable est prévu pour le 2 mai 1966.

Documents UNES.

### DATE À RETENIR:

Judi 16 décembre 1965

NOËL À L'UNIVERSITÉ

20 h. 15 Culte au temple de Saint-Laurent présidé par le pasteur Dubuis.

21 h. 15 Soirée familière à la Salle des XXII-Cantons.

Cette traditionnelle fête de Noël est patronnée par le recteur de l'Université et par le doyen de la Faculté de théologie. Elle sera rehaussée par la présence du Chœur universitaire, sous la direction de M. Francis Corboz.

Professeurs, assistants, étudiants et étudiants y sont tous cordialement invités.

Librairie  
**Maurice BRIDEL**  
Beaux livres anciens et modernes  
Editions originales - Beaux-Arts  
Ouvrages sur le cheval et l'équitation  
Gravures modernes  
Lausanne - Avenue du Théâtre 1

**A nos abonnés**  
Nos abonnés trouveront un bulletin de versement postal dans le présent numéro pour le renouvellement de l'abonnement 1966.  
Malgré la hausse des prix, l'abonnement aux V.U. reste fixé à 4 francs et à 10 francs pour l'abonnement de soutien.

**P**

**GAGNEZ DU TEMPS ET DE L'ARGENT!**  
**Le Parking Lausanne Montbenon vous offre:**

<b>SON PARC:</b> - 50 ct. l'heure - 1000 places Abonnements à prix réduits	<b>SA BENZINE EN SELF-SERVICE:</b> - normale: 47 ct. - super: 50 ct.	<b>SON SUPERCARWASH:</b> En 5 minutes voiture est lavée 1 Tarif: de 6 à 8 francs Abonnements à prix réduits
---	--	---

Entrées: chemin de Mornex et avenue J.-J. Mercier. Tél. 22 62 92



Chronique sportive

# Les sports à l'Université de Lausanne

De tout temps, les étudiants se réunissent pour faire du sport entre eux, certains acceptaient les responsabilités de l'administration d'une commission sportive qu'ils créaient ex nihilo pour permettre aux autres de profiter des avantages qu'offre un rudiment d'organisation. Pour quelques étudiants, plus nombreux qu'on pourrait le croire, le sport fait partie intégrante de toute vie académique. En été 1941 Charles Rathgeb, actuel président de la commission des sports universitaires, Pierre Grivat, Edouard Rosselet et Paul de Gawronski avaient organisé sous la direction de E. Mayer et R. Grütter des cours de culture physique qui avaient lieu cinq fois par semaine à l'ancienne salle Fleurdelys, place Saint François 5; le programme sportif à la chouette bienveillante (Tarnagasse pour les intimes)\* précisait que les cours avaient lieu sur le toit les jours de beau temps, en plus de la culture physique; 7 sports n'attendaient que les amateurs, les professionnels étant admis, après examen, comme entraîneurs.

A cette époque, il était presque téméraire de briller sur un stade, il arriva à des étudiants défendant nos couleurs nationales de prier les chroniqueurs sportifs de passer leur nom sous silence pour éviter les blâmes publics de certains membres du corps enseignant. Heureusement les temps ont changé.

En 1943, sur la demande du Département militaire fédéral, les sports universitaires furent réorganisés sous la direction d'un maître de sports nommé à cette occasion. La guerre amenait certaines personnes à prendre conscience de l'importance d'une éducation physique au niveau de l'Université.

\* Alex Staelin et Philippe Bréaud vous fourniront la merveilleuse recette dite de la «tenaille molle»; écrire sous chiffre PO 2001.

En 1946 fut créée une commission des sports universitaires formée de quelques professeurs qui ne furent jamais avarés de leur temps et de leurs conseils.

Actuellement les sports universitaires sont organisés par le maître de sports assisté de la *Commission sportive* qui cherche à décharger dans la mesure du possible le principal responsable faisant office de caissier, d'administrateur et d'entraîneur, en plus des nombreux cours qu'il est appelé à donner dans le cadre de la formation des jeunes maîtres de sports. Les membres de la C.S. sont à la disposition des étudiants pour tous renseignements touchant les sports universitaires, ils secondent les entraîneurs et les arbitres durant les tournois aussi nombreux en été qu'en hiver.

La *Commission des Sports universitaires* formée cette année de 3 professeurs, statue sur les cas difficiles comme la suspension d'une société, pendant 2 ans, de toutes nos activités sportives pour mauvaise conduite sur les terrains de sports; elle conseille nos initiatives avant de représenter le corps enseignant au sein de notre organisation.

L'ASUL (Association des anciens sportifs de l'Université de Lausanne) se charge de maintenir en forme les étudiants gradués ou diplômés qui désirent atteindre un jour l'Olympe des «vieilles gloires», où les rares élus parlent de la complexe interpénétration de l'œnophilie et du sport. L'examen d'entrée, rigoureux dans son ensemble fut institué dans le but de permettre aux candidats triés sur le volet par un test préalable de se rendre compte qu'il n'est jamais trop tard pour s'acheter une nouvelle paire de skis, de souliers de foot-ball ou de raquettes.

Durant les semestres d'hiver et d'été, les étudiants désirant participer au cours d'éducation physique ont le choix entre une quarantaine de disciplines sportives enseignées à raison d'une à quatre heures par semaine par des entraîneurs qualifiés rémunérés par la CS. Ils ont également à leur disposition quelques emplacements de sports pour s'adonner à leur entraînement préféré, individuellement ou en équipe. Par contre, il faut souligner que les terrains de plein air sont cruellement défaut; il est regrettable que plusieurs équipes, notamment en football, ne puissent participer depuis quelques années au tournoi universitaire, ni à aucun entraînement, faute de terrain. Pour maintenir, les tournois existants, introduire de nouveaux sports, améliorer les conditions d'entraînement de nos athlètes, et permettre à tous les étudiants qui le désirent de pratiquer des sports de plein air dans le cadre de l'Université, il ne nous reste plus qu'à demander, une fois de plus, des terrains de sports. La pratique des sports de base est gratuite, certains sports, nécessitent des installations et des équipements plus coûteux, demandent des finances d'inscription modeste. La CS s'arrange pour obtenir des conditions particulières aux étudiants. Les sports d'équipes que des centaines, presque des milliers d'étudiants pratiquent l'été en plein air, l'hiver en salle ne sont possibles qu'aux prix de sommes considérables qui doivent couvrir la location des salles ou de terrains.

La CS organise chaque semestre des

tournois inter-facultés et inter-sociétés dans toutes les disciplines ce qui offre à l'étudiant une vaste gamme de possibilités, beaucoup d'entre eux ignorent qu'ils peuvent participer à ces deux championnats qui n'ont pas lieu simultanément, c'est-à-dire à un nombre double de rencontres pour les sports d'équipes.

Chaque semestre la CS convoque les commissaires sportifs des différentes facultés pour les informer des éventuels changements, des dernières règles ou des nouveaux tournois inscrits à son programme. Les absences régulières et nombreuses des délégués sportifs ne facilitent pas le travail de ceux qui mettent sur pieds les rencontres des différentes équipes, souvent incomplètes quand elles ne brillent pas par leur absence. Il est souvent difficile de répondre positivement aux réclamations ou aux désirs impérieux des responsables qui ne daignent pas venir aux assemblées des délégués créées à cet effet. En fait de nombreux étudiants mal renseignés par un commissaire sportif inactif se voient privés de la possibilité de participer à nos tournois. Il serait souhaitable que les comités de facultés nomment régulièrement un délégué aux sports qui serait chargé d'organiser les équipes et d'inscrire les étudiants de sa faculté. Les meilleures équipes sont sélectionnées pour défendre la réputation sportive de notre Université aux championnats suisses universitaires.

Les meilleurs éléments de nos sports individuels qui arrivent à s'imposer dans nos équipes universitaires nationales sont envoyés par l'ASUS (Association des sports universitaires suisses) aux championnats du monde universitaire qui ont lieu tous les deux ans. A ce degré se posent des problèmes de finances, communs à toutes les sociétés de sports qui n'arrivent pas à trouver les fonds suffisants pour envoyer des délégations complètes à l'étranger.

Le ski est organisé pour tous les degrés. Les débutants profitent des leçons gratuites données par les moniteurs de l'Université sous la direction de Claude Bucher, instructeur suisse de ski, durant les week-ends ou semaines organisés à cet effet. (Voir le programme spécial des semaines de ski.)

Chacun choisit la classe qui lui convient, qu'il veuille apprendre à se tenir en équilibre accroché à une ancre ou godiller dans la neige profonde. Les skieurs de compétition se distinguant dans nos concours sont pris en main et entraînés par l'ASUS ou la SAS (Ski-club Académique Suisse) avant d'être envoyés défendre nos couleurs aux Universiades ou autres rencontres universitaires internationales. Il existe même une semaine de ski de printemps à Anzeindaz pour les amateurs de peaux de phoque qui ne put être organisée régulièrement vu le manque de participants inscrits!

Le financement de toute cette organisation est supporté par les cotisations semestrielles de chaque étudiant, les subventions du département de l'instruction publique de l'Etat de Vaud et les subsides du Sport-Toto cantonal.

Il est nécessaire de préciser que depuis 1945 le nombre des étudiants lausannois a passé de 1500 à plus de 3500 et que le nombre des sports a doublé; l'Université n'a aucun terrain de sports ou salle de gymnastique à son actif, elle passe souvent dans les

répartitions de salles ou de terrains après les clubs privés, les écoles secondaires et primaires; chaque année des heures qui lui étaient réservées lui sont supprimées sans préavis au profit de l'entraînement des équipes du Collège que nous sommes loin de blâmer; au contraire nous aimerions que la chance et les avantages des uns ne portent pas préjudice aux autres. Il serait superflu de commencer des comparaisons avec des villes comme Zurich ou Genève ou avec d'autres pays, notre but n'est pas de revendiquer, mais d'informer.

Les études ne furent jamais incompatibles avec le sport, notre Université a pu s'émerveiller maintes fois de ses champions, il est difficile d'oublier les grands noms du sport universi-

re qui firent notre réputation, le nom de Paul Martin n'est pas inconnu dans les milieux olympiques, chaque alpiniste connaissant l'histoire des grandes voies se souvient de la cordée de Rham Tissières, nos équipes de ski parlent souvent des exploits de G. Piguet ou P. Francioli; l'année de son diplôme (EPUL) qu'il passa aisément, D. Sturdza était champion suisse de tennis. Bien que la compétition ne soit qu'un domaine du sport, il serait agréable à Lausanne d'avoir les moyens de former et d'entraîner quelques jeunes étudiants qui ne demanderaient qu'à faire leurs preuves.

François JEQUIER  
Lic. Sc. Pol.  
stud. Lettres  
président de la Commission sportive.

## Cross 1965

Le championnat universitaire lausannois de cross-country s'est disputé le 27 novembre à Vidy. Quelque 84 concurrents, sur 120 inscrits et un peu moins de partants, ont terminé l'épreuve, dans des temps qui vont du simple au double. Le niveau de ce championnat s'élevant chaque année, on assiste en fait à deux courses: celle des pré-

cross dévoile la situation végétative du sport universitaire et que le perdant, c'est l'enthousiasme sportif. Certes, le cross-country n'est pas prisé par chacun, et si les concurrents de 1965 ont fait preuve du courage qu'il fallait pour affronter la boue, le froid et la pluie, ces conditions décourageraient plus d'un éventuel adepte. Mais la participation généralement restreinte à la quasi-totalité des diverses manifestations sportives de notre Université atteste d'un manque d'intérêt regrettable dans un milieu qui, à l'étranger, fournit la bonne moitié des vedettes internationales. L'aspect sportif de notre vie universitaire ne devrait plus être retenu par une minorité de spécialistes seulement, et l'abondant programme sportif mérite plus d'attention.

Passons à la rubrique des honneurs: la victoire est revenue à un Lausannois de fraîche date, l'Américain Sander, qui a proprement déclassé les vainqueurs des années précédentes, et dont on reparlera certainement. Au championnat interfacultés, c'est l's HEC, avec trois représentants dans les cinq premiers, qui prennent la première place, devant l'EPUL, une fois n'est pas coutume. A l'intersociétés, les Français viennent en tête, devant le vainqueur des deux dernières années, Zofingue. Lors de la remise des prix, il a été décerné pour le première fois le challenge de l'ASUL (Association des anciens sportifs de l'Université de Lausanne, ne pas confondre) au sportif universitaire le plus méritant de l'année. C'est la cordée Villiger-Winnstoerfer qui en a été le premier titulaire, pour une première hivernale dans le massif de l'Argentine.

François de ROUGEMONT.

### RÉSULTATS

1. Sander Norbert, médecine, 11' 14" 2;
2. Wolihart Roger, HEC, Luxembourgais, 11' 30" 8;
3. Modoux Gérard, HEC, 12' 12" 2;
4. Martin Thierry, SSP, Belles-Lettres, 12' 12" 4;
5. Pfister Richard, HEC, 12' 14" 0;
6. Mercier Pierre, droit, SAS, 12' 28" 2;
7. Chapallaz Jean-Marc, EPUL, 12' 56" 0;
8. Capré Raymond, Lettres, 12' 56" 2;
9. Rechsteiner Riet, Sciences, 13' 13" 2;
10. Meylan Franck, EPUL, Stella, 13' 17" 2;
11. Noir Dominique, EPUL, Zofingue, 13' 17" 2;
12. Zehnpfenning Karl, Sciences, 13' 25" 0;
13. Schwab Jean-Pierre, EPUL, Français, 13' 25" 2;
14. Sturdza Eric, EPUL, Français, 13' 50" 2;
15. de Pury Jacques, HEC, Français, 13' 54" 4;
16. Décombaz Jacques, sciences, 14' 02" 0;
17. Rey François, EPUL, Stella, 14' 02" 2;
18. Corrajoud Bruno, EPUL, Français, 14' 08" 2;
19. Michel Jack, SSP, SAS, 14' 10" 8;
20. Rond François, HEC, Zofingue, 14' 15" 2.



Norbert SANDER (médecine)  
vainqueur du cross universitaire 1965

tendants à la victoire, et celle des sportifs-santé, dont les ambitions se limitent à terminer. On peut dire en gros que les sportifs-santé viennent courir pour leur société, et que le classement par facultés intervient très accessoirement. Renverser la proposition paraît plus difficile, car les sportifs-compétition visent plus leur classement individuel que l'obtention de points pour leur faculté.

Ainsi pourrions-nous penser que tout le monde est content: les sportifs se classent, les sociétés, et indirectement les facultés, récoltent des points. Il faut cependant dire que la participation, numériquement forte mais proportionnellement faible, au

Notre fleuriste **CHARLY BODMER**  
LAUSANNE, Ile St-Pierre  
Caroline 2 0 22 67 25  
Rue Enning 0 22 67 06  
Toutes confections  
10 % aux membres de l'AGE

**PAPETERIE ST LAURENT**  
*Charles Krieg*  
Nouvelle adresse:  
5, rue Haldimand  
LAUSANNE  
Téléphone 23 55 77

**LIGGETT & MYERS TOBACCO CO**  
**FILTERS**  
**L'Américaine à succès**  
Box / King Size Fr. 1.20

# Moments de vérité: les films de Francesco Rosi

Oui, le titre de cet article est un jeu de mots, car « Il momento della verità », c'est justement le dernier film de Francesco Rosi. Personne ne l'ignore plus sans doute, bien que le film n'ait pas encore été projeté en Suisse. Pas plus, ou à peine moins, que les films précédents: en effet, il est paradoxal de constater que les œuvres d'un des plus grands réalisateurs italiens actuels ne passent, dans notre pays, qu'en catimini. *Main basse sur la ville*, par exemple, n'a fait que... trois jours, l'année dernière, dans une des salles lausannoises: le choix, du Cinéclub universitaire, qui a mis le film à son programme du 16 décembre prochain, est donc particulièrement heureux.

Francesco Rosi est né le 15 novembre 1922. Il est napolitain. Il a fait des études de droit, vite abandonnées d'ailleurs. Après avoir été metteur en scène, acteur, auteur de sketches pour revues à grand spectacle, il « rencontre » son métier en la personne de Luchino Visconti, qui l'engage comme assistant pour « La terra trema ». « Nous étions là tout un groupe de jeunes... nous formions une équipe expérimentale à laquelle Visconti, avec cette générosité qui le caractérise, donnait une chance. »<sup>1</sup>

Nous sommes en 1948. Rosi a commencé sa carrière. Il collabore à l'élaboration de nombreux scénarios, dont notamment *Bellissima* de Visconti en 1952 et *Ivinti* de Antonioni en 1953. En 1954, il assiste Visconti dans *Senso*.

Son premier film date de 1958: « La sfida (Le Défi) ». Le scénario est inspiré d'un fait-divers napolitain. C'est l'histoire de Vito, qui vivait du trafic des cigarettes. Sa « petite affaire » fait faillite, et il est contraint de changer de branche: désormais, il trafiquera dans les fruits et légumes. Mais le commerce de ces sains aliments est tout entier entre les mains de la Camorra, sorte de cartel de monopole. Il y entre, car la Camorra représente pour lui une garantie. Il ne s'aperçoit pas qu'il devient automatiquement prisonnier d'un engrenage qui ne le lâchera plus. A la première incartade, il sera abattu impitoyablement.

Le deuxième film de Rosi, « I Magliari » (Les Bonnetiers, 1959), décrit un autre racket, celui des marchands ambulants de bonneterie, souvent méridionaux, dont l'association s'appelle, justement, « I Magliari ». On colporte dans toute l'Europe de douteux coupons de tissus qu'on propose aux ménagères. L'histoire se passe à Hambourg, où Mario le Napolitain cherche à gagner sa vie. Pris dans l'organisation très dure des Magliari, il commence par prospérer. Puis un revers l'oblige à rentrer en Italie, à quitter l'Allemagne qu'il a aimée (la femme du fournisseur allemand d'étoffes), qui a peur de la pauvreté. Des Magliari, Rosi dit lui-même que ce qui l'intéresse, dans ce film, c'est « le rapport entre l'homme et la collectivité, le rapport entre hommes du Sud et hommes du Nord... (c'est aussi) de mettre en contact deux mentalités, deux sensibilités: l'une, celle de la femme, est déjà émoussée par l'expérience qui l'a rendue cynique, donc plus tolérante, plus

portée au compromis; l'autre, celle du jeune homme qui, au contraire, est moins tolérant, parce que plus instinctif, il n'accepte aucun compromis. »<sup>1</sup>

Salvatore Giuliano a été tourné en 1961. C'est sans contredit (peu nous importe le chef-d'œuvre de Rosi. Le titre provisoire que le cinéaste avait donné à son film pendant le tournage, *Sicilia 1943-1960*, révèle sans doute mieux les intentions de l'auteur. Ce n'est pas tant l'histoire du célèbre bandit qui nous est racontée, que celle du milieu dans lequel il a vécu, des conditions dont il a été le produit. Giuliano lui-même, qu'on ne voit quasiment jamais, reste une lointaine figure légendaire. « Mon but, dit Rosi, n'était pas de me consacrer au personnage de Giuliano, c'était de m'intéresser à la Sicile... aux valeurs humaines, à la tragédie humaine née des rapports entre Giuliano et les autres Siciliens, entre Giuliano et les carabinieri, entre Giuliano et la vie politique italienne à ce moment-là. Mythifier Giuliano était inévitable, parce que ne pas approfondir le personnage c'était évidemment le mythifier; c'est logique, après tout Giuliano était un mythe, et j'ai tenu à ne pas détruire ce mythe: comme lui, personnellement, ne m'intéresse pas, cela ne m'a pas intéressé non plus de détruire son mythe. Ce qui m'intéressait, c'était de raconter la Sicile, et, en effet, ce qui m'a le plus fait plaisir, c'est que les Siciliens ont reconnu que Giuliano était le premier film vrai sur la Sicile. »<sup>1</sup>

En 1963, Francesco Rosi tourne *Le mani sulla città* (Main basse sur la ville). La ville, c'est Naples, et les mains, ce sont en particulier celles de Nottola, ambitieux entrepreneur qui s'est fait élire sur une liste d'extrême-droite au Conseil municipal pour mieux faire prospérer ses affaires. Mais voilà qu'un immeuble s'écroule. Il y a des morts et des blessés. Abandonné par la droite, Nottola passe au centre, devient démocrate-chrétien, le scandale est suffisamment oublié pour qu'il soit élu adjoint du maire, pour que ses anciens amis politiques redevennent cordiaux. Il pourra continuer à spéculer sur les terrains en toute sécurité.

A son habitude, Rosi s'est documenté à fond. Dans une interview parue dans l'Express du 7 novembre 1963, il dit: « Me voilà dans les chantiers, dans les entreprises, dans les bureaux de la mairie, et aux séances du Conseil municipal... vivant cette vie dans ce système démocratique. J'y demeure deux années, sans caméra. »

Comme dans Giuliano, Nottola n'intéresse Rosi qu'en tant que produit d'une situation: « L'art du cinéma est maintenant assez adulte pour faire prendre conscience à un public du vrai fonctionnement d'un système. Mais cela à une condition: ne pas tomber dans l'ornière de l'analyse psychologique des personnages. Si je m'occupe de décrire la psychologie des personnages, le cinéma cesse de participer, en toute disponibilité, à l'événement, il cesse d'être une description critique... pour devenir une manière comme une autre de raconter des histoires de personnes... mêlées à des événements qui ne sont alors qu'un cadre. (...) On me demande souvent, à propos de *Salvatore Giuliano*, à propos de *Main basse sur la ville*: « Comment filmez-vous, comment faites-vous bouger les gens? Tout cela semble vrai! ». En vérité, ce n'est pas bril-

lant, il faut un long travail, des mois de préparation, des répétitions sans nombre sur les lieux du tournage. Mais tous les détails de la technique s'enchaînent naturellement à partir de cette position nette, qui est une position de l'esprit: « l'art du cinéma a suffisamment évolué pour qu'il soit possible de filmer, sans ambition excessive... non plus les potins ou les coulisses de l'histoire, mais l'affrontement des événements... le moment décisif et signifiant des événements, ce croisement de lignes de vie où le cinéma est à son affaire, aussi bien à l'heure du tournage qu'au moment où le public, à la vue de *Main basse sur la ville*, prend conscience de la vérité qui l'attend dehors, dans la rue, chez lui, dans le monde d'aujourd'hui dont la ville de Naples n'est qu'un point comme les autres. »<sup>2</sup>

On nous passera cette longue citation, elle en dit plus long que la plus savante des exégèses. A quelques mots près, on pourrait d'ailleurs l'appliquer au « Moment de la vérité » (Il momento della verità), que Rosi a tourné en Espagne cette année. Le moment de la vérité, c'est, en taoumachie, l'instant où toro et torero s'affrontent seul à seul. Mais entendons-nous, comme ni Nottola ni Salvatore Giuliano ne sont les sujets des deux films précédents, ainsi, la corrida n'est ici qu'un révélateur. Miguelin, pauvre paysan du sud de l'Espagne, refuse de perpétuer la misère de sa famille. Il émigre au Nord, et se retrouve à Barcelone, misérable, exploité aussi bien par ses employeurs que par l'intermédiaire qui lui a fourni du travail. Il veut s'en sortir. Comme des milliers de ses semblables, il se tourne vers la corrida. Lui, il est doué. Un à un, il gravit les échelons, il gagne de l'argent, il achète une maison à ses vieux parents, il est au seuil de la célébrité. Mais... mais il est pris: il fait désormais partie d'une organisation. Qu'il le veuille ou non, il faudra toréer, son imprésario, le public, la pauvreté menaçante, le talonnet. La peur ne le quitte plus. Il rêve de se retirer, mais c'est sur l'arène, bêtement, qu'il mourra, d'un coup de corne.

On retrouve dans ce film, presque « résumées », toutes les lignes de force de long desquelles Rosi a organisé ses films. Un homme tente de se faire une situation, de changer sa vie. Il réussit, mais son succès n'est que superficiel. En fait, il est prisonnier d'un engrenage qui finira par le broyer. Tout en étant au centre du film, le personnage principal n'en est pas le but: il est le révélateur qui permet à l'auteur de mettre à nu une situation sociale donnée et de la proposer à notre réflexion. Dans tous les films de Rosi, le véritable sujet, ce sont ces organisations semi-clandestines, à la fois parasitaires et coercitives, qui, par la terreur, font la loi aux pauvres types « coincés » par la pauvreté, par leur situation sociale. Camorra, Magliari, Mafia, spéculateurs, tous ces intermédiaires sont démasqués. Mieux: on nous montre ces notions abstraites pourvues d'une identité, d'un bureau, d'une activité. Le destin, cet oreiller de paresse, est ramené à ses dimensions véritables: ce sont des hommes, qui exploitent d'autres hommes.

Il nous reste à dissiper une équivoque, qui risquerait de gêner certains spectateurs: parce que les sujets traités sont toujours en rapport étroit avec la réalité, parce que Salvatore Giuliano

no a bel et bien existé, parce que Miguel Mateo, dit Miguelin est vraiment torero, on n'a pas manqué d'associer, le plus hâtivement du monde, Rosi aux notions bien connues de « néo-réalisme » et de « cinéma vérité » (au point qu'un critique français reproche violemment au cinéaste, à propos de *Moment de la vérité*, de tricher avec le cinéma vérité!).

Laissons la parole à Rosi lui-même: à la question « Quelle est votre position par rapport au néo-réalisme, et comment voyez-vous votre œuvre par rapport à l'évolution du néo-réalisme? », il répond: « ... Le néo-réalisme appliquait une formule à une histoire déjà construite. ... Dans Giuliano j'ai tenté de faire naître la formule de la réalité du milieu et de la réalité humaine. C'est, selon moi, la différence. »<sup>1</sup>

Quant au cinéma vérité: « Je détecte le cinéma vérité, dit Rosi, parce que... ça n'existe pas. Qu'est-ce que la vérité? Il y a une réalité, qui est une réalité objective, hors de nous. Elle est source d'inspiration pour le réalisateur.

Il s'inspire de la réalité, mais il doit donner de cette réalité SA vérité artistique. ... Je fais en sorte que le milieu que j'analyse et la vérité humaine que j'étudie me dictent une histoire. »

Il y aurait beaucoup à dire sur cette transcription de la réalité qui rend une œuvre d'art plus vraie que n'importe quel enregistrement. Laissons les spectateurs juges, le 16 décembre, « film en main ». Nous terminerons sur ces mots de Jean Vigo, qui pourraient servir d'exergue à chaque film de Francesco Rosi, grand démystificateur:

« Le but sera atteint si l'on parvient à révéler... l'esprit d'une collectivité d'après une de ces manifestations purement physiques. Et cela avec une force telle, que désormais le monde qu'autrefois nous cotoyions avec indifférence s'offre à nous malgré lui au-delà de ses apparences. »<sup>3</sup>

Anne RITTMAYER-CUNEO.

<sup>1</sup> Entretien avec F. Rosi paru dans « Postif », N° 69, mai 1965.

<sup>2</sup> Interview parue dans l'« Express » du 7 novembre 1963.

<sup>3</sup> Cette déclaration de Vigo date de 1930.

## IPCRESS - Danger immédiat

Adaptation du best-seller de Len Deighton, collègue et contemporain de John Le Carré, Ipcress nous a séduit. La réalisation de Furie renouvelle entièrement les schémas du film d'espionnage, redonne à l'homme ses limites conventionnelles. C'est à la démythification de l'espion qu'il nous est donné d'assister, nous en avions eu la démonstration en lisant « L'homme qui venait du froid ». Cette limitation des pouvoirs de l'homme lui confère d'autant plus de sensibilité et d'humanité que le monde qui les voit s'affronter est froid, vidé de toute substance humaine. C'est un monde non encore entièrement voué à la machine, son règne pourtant ne saurait tarder. C'est en face de la machine que l'homme trouve sa véritable dimension et nous donne la preuve de toute sa valeur; pourtant le déséquilibre est déjà évident, l'homme ne saurait triompher encore longtemps. Cependant, aux prises avec la machine, l'homme saisit d'emblée quelle est la méthode qui lui permettra de vaincre; face à l'homme, son impuissance est flagrante, toute entreprise fragile, son jugement faillible et ce qui est plus grave encore, sa confiance trahie ou abusée par ceux-là même qui constituent son entourage

professionnel. Le contact avec autrui maintient l'homme, l'espion dans sa médiocrité, sa lutte avec la machine lui donne l'occasion de se réhabiliter. M. Caine incarne avec beaucoup de talent cet agent britannique aux défauts multiples: indiscipline, impertinence, et malgré cela apprécié de ses supérieurs. Au fil de sa mission, il découvrira que pas mal de cartes ont été truquées dès le début et que son rôle fut celui de bouc émissaire, ni plus, ni moins. Heureusement pour lui, son métier lui réserve malgré tout quelques loisirs, qu'il consacre amoureusement à Mozart et à la bonne cuisine. Encore un aspect quelque peu surprenant.

Sa perspicacité, ses déductions fulgurantes sont ses qualités premières. Furie quant à lui, nous a séduit par son découpage harmonieux, ses plans parfois fulgurants, ses contre-plans obliques élargissant considérablement l'arrière-plan, sa couleur souvent mûrissante, tournant au sombre, la façon qu'il a de suivre son acteur, de dos, qui n'est pas nouvelle, mais qui revêt dans le contexte précis une grande force, enfin son emploi judicieux et sûr de la caméra.

Reto BREITE.

Le spécialiste de l'article et du vêtement sport chic

**Mages SPORT**

Vous présente ses nouvelles collections de fuseaux ensemble élastiss, vestes, auto-coats

Et comme toujours

Les marques les plus réputées de skis et de chaussures: Head, Allais, Attenhofer, Authier, Kneissl, Kästle, Blizzard, Molitor, Humanic, Henke, etc.

RABAIS SUR PRÉSENTATION DE LA CARTE D'ÉTUDIANT

13, rue Haldimand

29, rue de Bourg

LA PAPETERIE MODERNE SPÉCIALISÉE POUR TOUTES VOS FOURNITURES

tables et machines à dessiner Kuhlmann

cahiers, carnets à anneaux, stylos

**A. KRIEG + CIE**

RUE CENTRALE 6 - 1001 LAUSANNE

RABAIS 10 % A TOUS LES ÉTUDIANTS

articles techniques  
compas Kern et Wild

règles à calculs

trois essais explosifs!



Alfred Sauvy

MYTHOLOGIE DE NOTRE TEMPS

Les innombrables mythes dont se repaît l'opinion publique sont passés en revue dans ce passionnant réquisitoire, où l'auteur fait le partage entre les vérités et les mensonges livrés au public.

300 pages, Fr. 17.10.

P.-H. Chombart de Lauwe

DES HOMMES ET DES VILLES

La collaboration entre architectes, urbanistes, administrateurs et sociologues pour tenter de résoudre les problèmes angoissants que pose l'extension incontrôlée des grandes villes.

256 pages, Fr. 15.05

P.-H. Maucois, Albert Memmi, J.-F. Held

LES FRANÇAIS ET LE RACISME

Cette première étude sérieuse repose sur une enquête entreprise dans toutes sortes de milieux, dans diverses régions de France, sur les formes et les manifestations du racisme.

292 pages, Fr. 16.10

en vente chez tous les libraires

ÉDITIONS PAYOT PARIS - LAUSANNE

## NETTOYAGE À LA PIÈCE!

**DANS LA JOURNÉE**  
au prix self-service dans tous les centres NORGE

**Robe** . . . . . depuis Fr. 1.50

**Pantalon** . . . . . " 1.50

**Jupe, blouse, pull** . . . . . " 1.-

**Manteau** . . . . . " 2.50

**Complet** . . . . . " 4.-

Avenue Recordon 42 . Tél. 24 27 91

Avenue de la Gare 34 . " 23 01 81

Avenue du Léman 77 . " 28 33 31

Avenue de France 16 . " 24 16 27

Echelettes 3 . " 24 16 27

Pontaise 47 . " 24 00 16

Renens, Jura 11 . " . . . . .

**Produits brevetés**

## UNION DE BANQUES SUISSES

LAUSANNE  
Place Saint-François 1  
Rue Centrale 2

NEUCHÂTEL  
Place Pury 5

Prilly - Yverdon - Genève - Nyon - Vevey - Montreux

Vous serez informés par nos publications  
Vous réussirez mieux avec notre appui

Etudiants...

## Votre équipement complet

chez le spécialiste

ENVOIS A CHOIX

## VOTRE THÈSE

couronnement de vos études — doit être présentée sous une forme claire et soignée. Confiez-en l'impression ou la reproduction à un spécialiste suisse bénéficiant d'une expérience de plus de 20 ans. Il saura vous conseiller une solution avantageuse et élégante.

Contre l'envoi du talon ci-dessous, vous recevrez immédiatement et sans engagement notre documentation et, si vous le désirez, quelques exemplaires de thèses.

JURIS DRUCK & VERLAG, Dr H. Christen, Basteiplatz 5, 8001 Zurich - Tél. (051) 27 77 27

---

Je désire sans engagement des renseignements / des exemplaires de thèse.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Domicile : \_\_\_\_\_ Canton : \_\_\_\_\_ Rue : \_\_\_\_\_

Téléphone (si désiré) : \_\_\_\_\_ Heure : \_\_\_\_\_

Faculté : \_\_\_\_\_

(à envoyer dans une enveloppe ouverte, affranchie de 5 centimes)

# CONFÉRENCE DE M. SCHWARTZ

Il y a quinze jours, M. Bertrand Schwartz, directeur de l'École des Mines de Nancy, faisait en l'aula de l'Université, une remarquable conférence. Ceux à qui il fut donné d'y assister purent apprécier avec quel brio et quel tranquille courage M. Schwartz y exposa ses conceptions révolutionnaires sur la réforme de l'enseignement et les moyens d'y parvenir.

Etant donné la portée actuelle d'une telle conférence et la personnalité de l'orateur, il nous paraît indispensable d'en exposer les aspects principaux. En second lieu, nous essayerons de déterminer dans quelle mesure une telle réforme est possible à l'EPUL.

Pédagogue avant tout, M. Schwartz fait le bilan des connaissances de l'étudiant moyen et constate sans ironie que l'acquis est sensiblement inversement proportionnel à la masse ingurgitée. Le but d'un universitaire est d'apprendre à utiliser ses connaissances, soit, plus précisément, de savoir poser les problèmes.

Quel que soit le domaine considéré, il est rare qu'un problème se pose pratiquement en termes aussi clairs et bien délimités qu'il ne l'est fait au cours des études. Un aspect fondamental de l'enseignement sera donc d'apprendre d'abord à observer. Selon M. Schwartz, la densité des programmes actuels, dans la plupart des écoles supérieures, entraîne une saturation qui aliène totalement l'étudiant: il compile mais n'observe pas.

Dans un troisième point, l'orateur aborda très rapidement la question de l'intelligence et de l'imagination. Fort justement, il suppose que nous sommes tous d'une intelligence moyenne et que la qualité à développer est précisément l'imagination. Cette dernière qualité, primordiale, suppose la « disponibilité » et l'« autonomie » de l'étudiant. Etre disponible cela signifie se montrer ouvert à tous les problèmes nouveaux et dans cette nouveauté savoir discerner ce qui constitue effectivement un progrès. D'autre part, il faut se rendre autonome: c'est-à-dire assurer son indépendance, savoir remettre ses connaissances en cause et les soumettre constamment à la critique. Pour cela il faut beaucoup de temps libre et de travail personnel.

Après avoir exposé les critères, selon lui, d'un enseignement moderne, M. Schwartz aborda les moyens mis en œuvre pour le dispenser. Le nombre des matières enseignées est beaucoup trop élevé. Etant donné les progrès de la science et de l'industrie, ce nombre tend à augmenter de façon considérable.

Il convenait donc: d'une part de réduire le nombre des matières et d'autre part de limiter l'horaire hebdomadaire.

Compte tenu du fait que les étudiants ont déjà, en entrant à Nancy, une bonne formation en mathématiques et en physique, le nombre des matières purement techniques est réduit à cinq.

Dans une proportion équivalente sont introduites la sociologie, la psychologie et la gestion d'entreprise. Le tout est réparti sur vingt heures de

présence. Les cours magistraux sont pratiquement remplacés par une étude personnelle de l'étudiant sur des poly-copiés établis par les professeurs, et la grosse part est impartie aux séminaires. Ces derniers se font en petits groupes sous la direction d'une pléiade d'ingénieurs ou de professeurs venus de l'extérieur et permettent un contrôle permanent des études. En contrepartie, tous les examens sont supprimés et les interrogations réduites au minimum.

Sur ce point, il convient d'insister comme le fit M. Schwartz: sa réforme ne suppose pas moins de travail pour l'étudiant; elle en implique autant si ce n'est plus. Mais le but visé n'est plus la note dont l'importance devient très relative. Le réformateur joue sur le fait qu'il est très désagréable, au sein d'un petit groupe, de voir étaler son ignorance et de se sentir plus ou moins vite sur la sellette. Un examen oral, avec le professeur, n'est prévu que, si à plusieurs reprises l'étudiant s'est trouvé en défaut. Cette mesure n'est pas punitive. Simplement il faut « savoir ». Cet aspect nous semble particulièrement efficace et raisonnable.

Il fallait en outre assurer l'application des connaissances acquises, permettre à l'étudiant de se poser des problèmes concrets et développer son imagination. L'école introduit des stages (un par année) et ce au cours de l'année d'études. L'école comportant trois années, il y a trois stages: un premier stage ouvrier, un second niveau agent de maîtrise, un troisième enfin comme ingénieur stagiaire. A l'issue de ces stages, les étudiants sont réunis et font un exposé contradictoire de leurs expériences.

On le voit, cet enseignement absolument nouveau est riche de possibilités d'épanouissement. De par l'ouverture qu'il suppose sur les problèmes modernes, on pouvait s'attendre à un développement intellectuel accru de l'étudiant: M. Schwartz se félicite d'y être parvenu. Il insista sur le fait que cette réforme était le fruit d'une collaboration étroite entre les professeurs et les étudiants. Il considère comme essentiel ce qu'il appelle la « communication »

entre l'enseignant et l'enseigné. La formule adoptée par l'échange continu qu'elle implique, assure la communication.

La réforme conçue par M. Schwartz a été réalisée par lui en un an. Il l'avait préparée et mise au point pendant deux ans. Il appartient à chaque école de secréter sa propre solution originale et cette réforme ne peut être envisagée telle quelle à l'EPUL.

Il n'y a pas à l'EPUL de concours d'entrée permettant une sélection: ce « tri », d'ailleurs arbitraire selon M. Schwartz, permet cependant d'assurer un niveau moyen assez élevé au départ.

Il se pose aussi, d'entrée, un problème de financement. Mais il ne nous appartient pas de le considérer ici. Enfin, la région de Lausanne n'est pas très industrielle et la répartition des stages tels qu'ils sont conçus à Nancy, de même que le nombre d'ingénieurs de l'extérieur nécessaire, poseraient des problèmes.

Cependant, nous pouvons retenir la plupart des aspects fondamentaux de la réforme élaborée par M. Schwartz.

La réduction des horaires et du nombre des matières, le remplacement des cours magistraux par un système de prélecture du cours ainsi que l'introduction de séminaires sont aisément et rapidement réalisables. Il nous semble important surtout de parvenir au plus vite à cette disponibilité et cette autonomie hautement désirables et pratiquement absentes, par la force des choses, de l'enseignement actuel.

« Mieux vaut une tête bien faite que bien pleine » disait Montaigne. Et bien rares seront les professeurs qui soutiendraient le contraire. Nous souhaitons donc qu'il s'établisse entre professeurs et étudiants un large dialogue (déjà ouvert dans bien des cas) et que notre école puisse être fière, non plus seulement du matériel moderne qu'elle offre à ses étudiants, mais encore des conceptions hardies de son enseignement.

F. BLUMENTAL.

où irez-vous ce soir...

**TABARIS**  
Dancing Music-Hall

**BRUMMELL**  
Stéréo-Parade attractions

**BAGATELLE**  
Dancing de la jeunesse

**SCOTCH**  
« Whisky à gogo »

LAUSANNE  
réservations (021) 22 09 33

## VOIX UNIVERSITAIRES

Journal mensuel édité  
par l'Union des Etudiants lausannois

LAUSANNE, rue de la Barre 1  
CCP II 146 77. Tél. (021) 22 35 40

Administration: 6 b. place du Château,

Comité de rédaction:  
Rédacteur responsable:  
François THÉRAULAZ (AGECNE)  
AGEPUL: Paul TIGREAU

Imprimerie Vaudoise  
Ruchonnet 15 Lausanne  
Tirage: 6500 exemplaires

Abonnement un an a:  
ordinaire 4 francs, de soutien 10 francs.

Publicité:  
Mme GUEISSAZ, avenue Montchoisi 25.  
Tél. 26 93 57. CCP II 196 65

## Moment de répit - plaisir de fumer...

**PARISIENNES**  
SUPER

**TZ**

reigné. La nge conti-e la com-

Schwartz Il l'avait pendant l'année scolaire originale envisagée

concoction : ce selon M. d'assurer vé au dé-

un problè- l ne nous idéer ici. n'est pas 'tition des i à Nancy, ingénieurs raient des

retenir la entaux de Schwartz.

et du nom- ement des rystème de ue l'intro- aisément nous sem- venir au 'é et cette rables et la force nt actuel.

t faite que te. Et bien qui sou- ai- entre pro- dialogue as) et que non plus ne qu'elle ncore des enseigne-

ENTAL.

**LIRE**

usannois rre 1 :35 40 Château.

ECNTE)

sanne s 10 francs. choisi 25. 65

**Chronique littéraire**

Les Editions Payot Paris (Etudes et Documents Payot) nous ont fait parvenir le dernier ouvrage de M. Alfred Sauvy, intitulé « Mythologie de notre temps ». Faute de temps, nous nous contentons de reproduire ici l'article de notre confrère *Le Parisien libéré* du 26. 10. 1965, en attendant la parution d'une critique plus approfondie de l'un des nos rédacteurs.

**Le professeur A. Sauvy explique la « Mythologie de notre temps » ... pour mieux le comprendre**

Le nom de M. Alfred Sauvy, professeur au Collège de France, est depuis longtemps attaché à des travaux d'économie fondés sur une scrupuleuse observation statistique des faits. Ses ouvrages sur la population, notamment, font autorité dans le monde entier. Par ses livres, ses articles, ses conférences, le professeur Sauvy a incité un public de plus en plus large à affronter les redoutables questions des sciences sociales.

Dans son dernier ouvrage, « Mythologie de notre temps », Alfred Sauvy nous livre les conclusions auxquelles l'ont amené quarante-trois années d'expérience et d'études.

Tout serait plus facile, les problèmes politiques, économiques, sociaux posés à l'homme trouveraient plus aisément leur solution si l'on ne se heurtait, dans cette recherche, à des « mythes ». Aussi solidement ancrés dans les esprits de nos contemporains que les tables de la mythologie l'étaient dans l'esprit des Anciens, les mythes, ce sont ces « idées communément reçues qui disparaissent à l'examen ou, du moins, se modifient profondément ».

Qu'il s'agisse de la guerre courte ou de la hausse des prix, du logement ou de la scolarité, des phénomènes démographiques ou de l'automobile, de l'épargne ou de l'inflation ou de la technocratie, les « mythes » altèrent les raisonnements, faussent les jugements, paralysent ou retardent l'action des gouvernants.

Alfred Sauvy nous incite et nous apprend à nous libérer en nous démystifiant. Il le fait avec une vigueur, une clarté qui rendent passionnante la lecture de cette « Mythologie » à ranger parmi les classiques de culture générale. C. E.

**TÉMOIGNAGE DE L'ÉCRIVAIN**  
*une conférence de Jacques Mercanton*

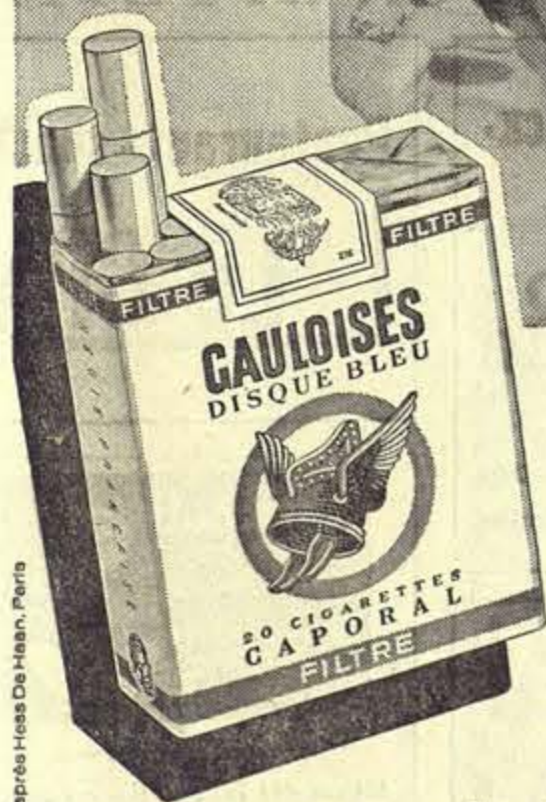
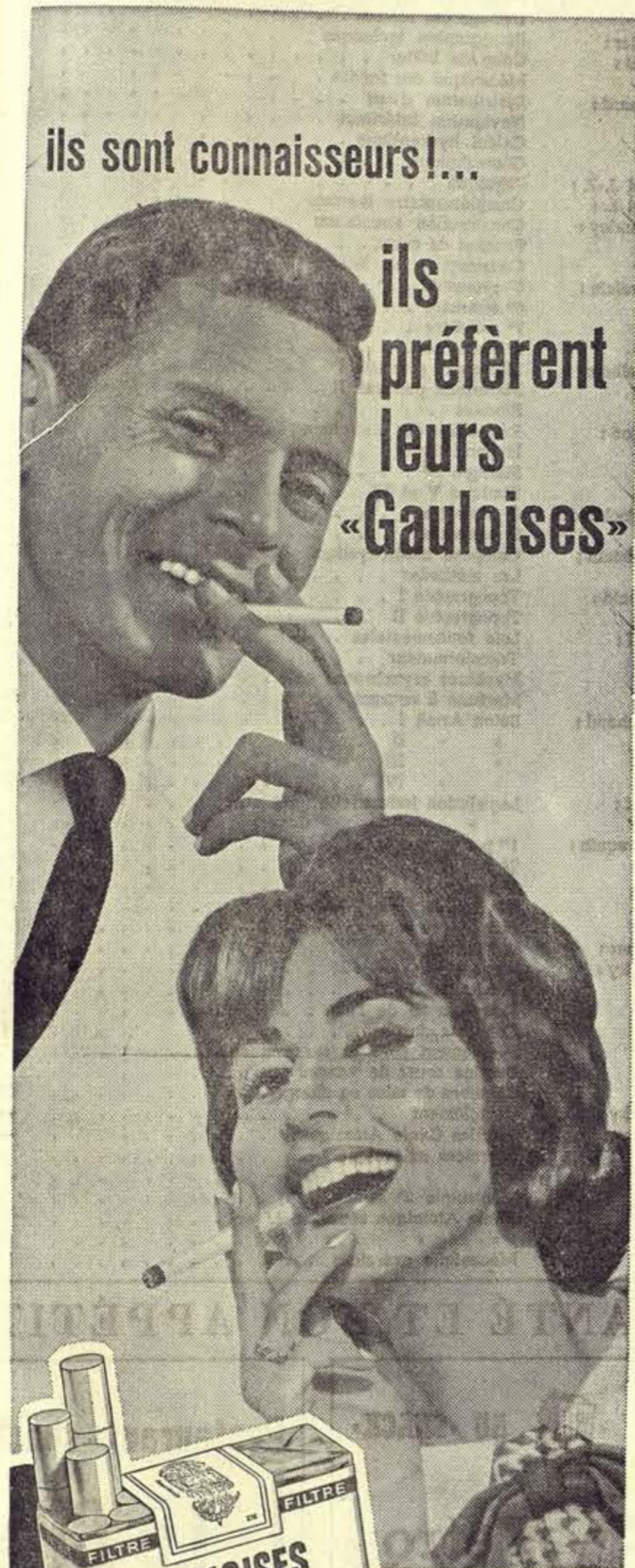
Le romancier Jacques Mercanton, professeur à l'Université de Lausanne, a apporté le 26 novembre dernier son « témoignage d'écrivain » à la série de conférences sur « La Suisse française aujourd'hui », organisée conjointement par le « Centre de recherches sur les lettres romandes » de l'Université de Lausanne et par la « Gazette Littéraire ». Manifestant dès l'abord son désir de nous livrer « à bâtons rompus » le fruit d'années de réflexion personnelle, M. Mercanton nous a dépeint, avec une pénétration toute objective, une mise en situation de « l'homme de lettres » romand. Situation géographique, certes, mais avant tout culturelle aussi, résultant d'un protestantisme mal accueilli en France (le cas de Vinet en est probant) et d'une incapacité d'engagement moral, de « littérature engagée » telle qu'elle a toujours existé en France — au gré des Montaigne, des Voltaire et des Sartre ; élevant la littérature au rang d'une institution — en opposition de pensée avec les lettres germaniques incapables de « brassage d'idées », souffrant d'insuffisance d'engagement (témoins le suicide d'un Hölderlin et l'engouement pour des Frisch ou des Dürrenmatt). Mais, situation passionnelle aussi : l'écrivain romand se cantonnant dans ses crises intérieures — sorte de renoncement — n'élevant que rarement le ton, dépourvu d'expression de sentiments puissants et aussi de l'espoir, cette lumière folle et irraisonnable qui guide les personnages de Racine jusqu'au bout de leur passion. Somme toute, écrivains et public romands — en bien des points ils s'en trouvent solidaires — se retranchent dans un « provincialisme », non seulement celui tout géographique résultant d'un manque de centre rayonnant, mais surtout aussi un « provincialisme de pensée » dépourvu de centre d'intérêt, d'unité de souffrance. Si nous, public et écrivains, nous voulons assumer pleinement l'avenir, empêcher l'expansion planétaire de cette sclérose, une solidarité de souffrance avec les peuples « entre l'Est et l'Ouest de l'Europe » nous est offerte ; solidarité intérieure, avec tout ce que la souffrance comporte d'universel... Et l'espoir naîtra de voir disparaître ces proses et ces poèmes dont l'objet n'est nul autre qu'eux-mêmes, se créant pour eux et se détruisant dans ce même mouvement. Alors, portés par les valeurs immuables de toute vie — amour, passion, mort — nous atteindrions l'univers consolant de l'écrivain et nous ne pourrions plus nous passer de ce visage éphémère de beauté. René CANTIENI.

**LES HUMILIÉS - Petite histoire de l'esclavage,**  
*par Jacques Helle Nouvelle Bibliothèque - Neuchâtel*

Le sous-titre de ce livre de quelques deux cent pages n'est pas superflu ; fut-il ajouté par modeste ou pour contrer toute critique, on peut se poser la question. L'esclavage a eu et a ses défenseurs ; l'esprit de clarté doit avoir ses Sudistes, cela est fort regrettable. Car le sujet, bien qu'il ne soit pas nouveau et que de nombreux philosophes, essayistes, sociologues, politiciens se soient attachés à le traiter présentait un intérêt certain : l'esclavage pratiqué par les Espagnols, les colons américains et les Arabes. Les mécanismes subtils, souvent plus économiques et politiques qu'idéologiques, qui donnèrent les différentes directions aux convulsions déchirant les Etats-Unis, sont souvent oubliés ou à dessein laissés dans l'ombre. Les suites des combats entre les Etats de l'Union marquent toujours la situation actuelle outre-Atlantique. Il y aurait eu là ce qu'on peut appeler un beau sujet.

Pourquoi cette déception et cette lassitude en lisant cet ouvrage ? Parce que d'une part l'auteur semble avoir refusé la difficulté de dégager de cette masse de faits, de rapports, de textes et de citations, des lignes directrices, des conclusions synthétiques. Parce que d'autre part, un trop fréquent recours à des chiffres — utiles certes si leur sécheresse est compensée par des réflexions — et à une division du livre en courts paragraphes précédés d'un titre percutant ne font que nous perdre un peu plus dans la complexité du sujet. Parce qu'enfin, le tout baigne dans un éclairage hérité du *Reader's Digest* : apporter le plus en disant le moins. Cette méthode n'est pas condamnable en soi, pour autant qu'on la pratique encore une fois en cherchant non pas à frapper par l'érudition et l'accumulation de renseignements, mais par la clarté. Malheureusement, et ceci est un regret beaucoup plus qu'une violente critique, la clarté, la synthèse, la volonté de jeter quelque lumière sur le présent en usant du passé sont absentes en cet ouvrage.

A qui le destiner en conséquence ? A ceux qui seront plus capables que le signataire de cet article — pardonnez à sa déficience mentale — de surmonter les défaillances de l'auteur ; à ceux qui n'abordent pas le sujet pour la première fois ; à ceux peut-être qui désirent un jour fournir un travail d'analyse et qui ainsi pourront se rendre compte que cela n'est pas facile, et que ce jeu passionnant n'est pas à mettre entre tous les esprits ; à ceux enfin qui cherchent un moyen d'attaquer une critique aussi sévère. jr. piccard.



L'arôme particulier des cigarettes Gauloises est dû au tabac français employé exclusivement par la Régie Française.

**GAULOISES**  
TABACS DE FRANCE

2

**Liste des photocopiés en stock à l'Office des photocopiés**

Place du Château 6 b, Lausanne, Tél. 22 35 28 (ouvert de 9 heures à 12 h. 30, sauf samedi)

	Hiver	Été
Analyse financière . . . . .	8.—	5.—
Inst. écon. Banques, 1963-64, Banques centr. . . . .	8.—	4.—
Inst. écon. Changes, 1963-64, Concentr. . . . .	8.—	4.—
Droit civil comparé, 1963-64, 1964-65 . . . . .	12.—	8.—
Droit commercial, 1964 . . . . .	—	6.—
Droit commercial, 1964-65, 1965 . . . . .	12.—	8.—
Droit des obligations, 1964, 1964-65 . . . . .	12.—	8.—
Comptabilité publique (année complète) . . . . .	10.—	—
Economie politique, M. Schaller (cours en année complète, dépôt) . . . . .	12.—	—
Géographie économique :		
Hydro-électricité, été 1962 . . . . .	—	6.—
Navigation intérieure, hiver 1962-63 . . . . .	10.—	—
Le riz, été 1963 . . . . .	—	6.—
Les métaux non ferreux, hiver 1963-64 . . . . .	8.—	—
Les plantations, été 1964 . . . . .	—	6.—
L'énergie, hiver 1964-65 . . . . .	8.—	—
Drainage et colmatage, été 1965 . . . . .	—	8.—
Géographie urbaine, hiver 1964-65 . . . . .	6.—	—
Le Sahara . . . . .	6.—	—
La mer du Nord, été 1965 . . . . .	—	3.—
Histoire des doctrines politiques, 1964-65 . . . . .	8.—	8.—
Introduction aux études juridiques, M. Gilliard . . . . .	15.—	— (1 an)
Introduction aux problèmes philosophiques, M. Gex . . . . .	8.—	8.—
La chanson de geste, 1963-64 . . . . .	10.—	—
Loi sur les poursuites et faillites . . . . .	8.—	6.—
Inst. polit. comp. (Grande-Bretagne et Commonwealth) . . . . .	—	5.—
Grands précurseurs des coopératives modernes . . . . .	12.—	— cplt.
La planification, M. Oulès . . . . .	40.—	25.—
Convention de Vienne . . . . .	4.—	—
Economie sociale, M. Masnata . . . . .	5.—	— cplt.
Séminaire sur l'intégration européenne, M. Rieben . . . . .	13.—	10.—
Technique des transports, 1965-66 . . . . .	10.—	— cplt.
EN PRÉPARATION :		
Droit civil comparé, été 1965 . . . . .	12.—	—
Droit commercial, 1965-66 . . . . .	12.—	—
Droit des obligations . . . . .	15.—	—
Structure des banques . . . . .	10.—	—
Changes et mouvement des capitaux . . . . .	8.—	—
Géographie économique : Les hydrocarbures . . . . .	8.—	—
Géographie régionale : Paysages ruraux . . . . .	6.—	—
L'Afrique du Nord . . . . .	6.—	—

Le souci de l'épargne épargne le souci  
**CRÉDIT FONCIER VAUDOIS**  
CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE  
Garantie par l'Etat

**tip-top**  
DÉPÔTS  
La Sallaz : Mercerie Robellaz  
Montéan : Salon Beffina  
Prilly : Mercerie Jayet



# BAL DE L'ENTRAIDE 1966

## Samedi 22 janvier - Palais de Beaulieu

Les années se succèdent, les bals de l'entraide également; les années se ressemblent, qu'en est-il des bals de l'entraide?

Celui de 1966 ne ressemblera pas à celui de 1965, parce qu'il faut du nouveau; mais remportera-t-il autant de succès? That is the question!!!

Le comité du bal 66 est à l'œuvre; il cherche des solutions nouvelles et tend vers deux buts:

- Mettre tout en œuvre pour vous satisfaire;
- Obtenir un succès au moins égal à celui de 1965, afin de regarnir un fond d'entraide par trop squelettique.

Ne pouvant pas encore vous ouvrir en grand son programme, le comité se contente ici de vous en donner un bref aperçu.

Alors que les habitués seront heureux de retrouver leurs bars habituels — n'est-il pas vrai qu'un marin aime à s'accouder à un bastingage connu



Maxim SAURY

où les amis pourront se donner rendez-vous pour y discuter confortablement.

Quant aux autres salles du Palais de Beaulieu, elles accueilleront des orchestres de tous genres, et non des moindres, puisque l'orchestre-vedette sera celui de Maxim Saury.

Tous ceux qui ont apprécié Claude Luther ou Claude Bolling aimeront Maxim Saury dont le genre se situe entre ceux des deux orchestres ci-dessus. Signalons aux non-initiés que la formation de Maxim Saury se compose de 6 musiciens et que Maxim est à la clarinette. Vous serez enthousiasmés par cet ensemble dynamique, disposant d'un répertoire aussi vaste que varié.

Quant aux amateurs de rock, twist et autres acrobaties, ils seront ravis d'apprendre que nous avons engagé les « Four Shakers », ce sympathique et bruyant orchestre qui est « comme ça »!

Les orchestres de Claude Warren et de Lavanchy joueront aussi pour notre plus grand plaisir.

Ce poker d'as nous permettra ainsi de satisfaire les goûts « chorégraphiques » de tout un chacun; soyez-en certains.

Il n'est cependant pas de Bal de l'entraide sans quelques amuseurs et c'est là que le comité a porté tout son effort: se jetant résolument à l'eau, il a pêché celui que tous attendent, petits ou grands, admirateurs de ce cancre qu'est Philibert, amis de Pollux, ce délicieux chien britannique du manège enchanté; oui, oui, ce n'est pas une blague, il sera là, pour vous, le Grand, le désopilant Jacques Bodoïn, et ceci, pour la première fois en notre bonne ville de Lausanne.

Pour couronner le tout, nous avons fait appel à Gilles et Urfer, ces merveilleux poètes et compositeurs bien chez nous (puisque on pardonne son nom à Urfer); ils n'ont cependant pas encore pu nous donner une réponse; mais sachant toute l'amitié qu'ils portent aux étudiants, nous ne doutons pas qu'elle ne puisse être que positive.

Si sur ce dernier point nos espoirs sont satisfaits, alors, braves gens, accrochez-vous car le comité vous préparera un gala du rire dont votre rate se souviendra longtemps encore, et nous essayerons même de faire bénéficier de ce spectacle ceux qui ne pourraient pas venir au Bal de l'entraide; mais nous en reparlerons pour l'instant, assez de paroles, des actes: Venez au Bal de l'entraide;

vous y Verrez de magnifiques choses; et nous Vaincrons pour le plus grand bien des étudiants, car n'oubliez pas que le Bal de l'entraide est un gala de bienfaisance dont le bénéfice intégral sert à aider les étudiants dans la gêne. Qu'il est agréable de faire du bien aux autres tout en se distrayant!

François GANIÈRE,  
président du comité 66.

(pardonnez cette comparaison, mais nous avons quelques amis qui ne tiennent pas l'eau et n'ont plus le pied marin en fin de soirée) — ils en verront également un nouveau: celui des étudiants. Ainsi, les « ceusses-qui-portent-couleurs » ne seront plus les seuls à avoir LEUR bar (turnus), les « chameaux » auront également leur oasis — terme d'autant plus exact qu'on pourra y trouver quelques spécialités tunisiennes; et le Portugal y présentera peut-être aussi quelques vins... mais cela n'est pas encore définitif.

Quant aux amateurs de folklore hellénique et autres « Zorba-choses » ils pourront aller dans la « salle grecque » pour y boire de l'ouzo, écouter des sirtakis et y bavarder tranquillement, car il s'agit de la salle « relax »

## A propos de la Journée d'Entraide

Bien que tardive, et peu favorisée par le temps, la Journée d'entraide n'en a pas moins été cette année fort acceptable. Il faut malheureusement déplorer encore la trop faible participation étudiante: 740 inscrits qui se répartissent sensiblement pour moitié à la cité et à l'EPUL. Il semble qu'un effort tout particulier ait été fait à l'EPUL mais il appert que la solidarité étudiante reste hélas très relative.

Certains diront qu'ils ont hésité à s'inscrire en apprenant que l'on manquait d'offres d'emploi. C'est un fait que jusqu'au lundi le nombre d'offres est resté inférieur à celui des années précédentes, mais durant les deux derniers jours qui ont précédé la journée, des demandes massives ont été enregistrées et l'une même a dû être refusée. Devrait-on prévoir l'année prochaine la vente d'un journal étudiant comme cela s'est fait cette année à Genève?

Nous sommes heureux de relever que dans l'ensemble les employeurs sont satisfaits du travail effectué et vont même jusqu'à formuler le désir

de voir revenir le même étudiant l'année suivante.

Nous n'oserons demander aux scieurs de bois, aux laveurs de vitres, ou aux cireurs de parquets, si de leur côté, ils sont aussi contents. En ce qui concerne le vendredi 26 novembre, il y a longtemps que l'on n'avait vu un bal de la Journée d'entraide aussi fréquenté — on a enregistré pendant une grande partie de la soirée de 500 à 600 participants.

Excellente ambiance entretenue par un orchestre fort dynamique et un éclairage aux bougies qui semble avoir été apprécié.

En formulant nos vœux pour que l'année prochaine la solidarité étudiante se manifeste plus largement, nous tenons à féliciter ceux qui, malgré le temps, ont effectué le travail qui leur était proposé.

Comité pour la Journée d'entraide  
1965.

P.S. — Le bilan financier ne pouvant être encore établi sera publié ultérieurement.

## Inventaire des cours photocopiés AGÉPUL

Nom	Cours	Prix
Badoux :	Géologie I	10.50
	Géologie II	14.-
Benoit :	Organe des machines 1 <sup>re</sup> année	réimpr.
	Organe des machines 2 <sup>e</sup> année	réimpr.
Bersier :	Usinage des métaux	7.-
	Pétrographie technique	5.-
Bovet :	Coup de bélier	7.-
	Mécanique des fluides	8.-
Bonnard :	Distribution d'eau	4.50
	Navigation intérieure	4.50
	Calcul hydraulique	10.-
	Géotechnique	5.-
Borel J.-P. :	Physique	8.50
Borel L. :	Complémentaire thermo.	3.50
Cosandey :	Construction aluminium	2.50
	Feuilles de cours	3.50
Chatelain :	Construction en bois	5.50
	5 <sup>e</sup> semestre	10.-
	6 <sup>e</sup> semestre	10.-
	7 <sup>e</sup> semestre	10.-
Daxelhofer :	8 <sup>e</sup> semestre	9.50
	Matériaux pierreux I	8.50
Derron :	Matériaux pierreux II	9.-
	Bitumes	4.50
Goldschmidt :	Résistance des matériaux	8.-
	Hyperstatique	5.50
Goldstein :	Statique IV	6.-
	Statique V et VI	9.-
Howald :	5 <sup>e</sup> semestre	6.-
	6 <sup>e</sup> semestre	4.-
Morf :	Composé hétérocyclique	10.50
	Les méthodes	8.50
Panchaud :	Topographie I	5.50
	Topographie II	10.-
Pelet :	Lois fondamentales	7.50
	Transformateur	7.50
Peitrequin :	Machines asynchrones	7.-
	Machine à courant continu	10.-
Resher :	Béton Armé I	8.-
	» II	8.-
	» III	9.-
	» IV	9.-
Stucky J.-P. :	Législation industrielle (été)	4.-
	» (hiver)	5.-
Vilttoz :	1 <sup>re</sup> partie	3.-
	2 <sup>e</sup> partie	7.-
	3 <sup>e</sup> partie	10.50
	Les routes	6.-
Stucky :	Prix de revient	4.-
	Palplanche	6.50
Stucky J.-P. :	Barrage	14.-
	Fondation	12.50
Stucky J.-P. :	Usine au fil de l'eau	6.50
	Conduite forcée	3.50
Stucky J.-P. :	Ecoulement sous et sur vannes	3.20
	Dessins cours de vannes	5.-
Stucky J.-P. :	Chambre de mise en charge	2.50
	Complément	—60
Stucky J.-P. :	Feuilles Génie Atomique	—30
	Exercices mécanique	1.-
Stucky J.-P. :	»	—80
	Mécanique 2 <sup>e</sup> semestre	8.-
Stucky J.-P. :	Génie Atomique semestre hiver	9.-
	» été	2.50
Stucky J.-P. :	Mécanique exercices	3.-
	»	—

**DONALD**  
Grand choix de  
**DISQUES, TRANSISTORS  
et GRAMOS**  
5% de rabais pour étudiants  
**J. RUEGG**  
5, rue du Tunnel, Lausanne

**PARC - HÔTEL  
LA MÉSANGE**  
LEYSIN - Tél. (025) 6 24 12  
cherche pour les Fêtes de fin  
d'année  
**un PIANISTE  
ou un DUO**

**BAR A DISQUES**  
**Radio Sonora**  
HEUSSER - ROCHAT  
Le plus grand choix dans les appareils de  
**TÉLÉVISION - RADIO - TRANSISTORS  
ENREGISTREURS - STÉRÉO - PICK-UP**  
Rabais 5% pour étudiants  
Ferreaux 16 - Lausanne - Tél. 23 55 27

## SANTÉ ET BON APPÉTIT!

**AU «SNACK»**  
**Métropole**  
Chaque jour, la carte et  
3 menus à choix, dès Fr. 2.60  
Tél. 23 83 18 Dir. : A. Beausire

**Restaurant - snack**  
**Le City**

**Couscous**  
sur demande  
et ses nouvelles spécialités  
**RESTAURANT  
DU CENTRE**  
rue Enning  
Spécialités nord-africaines  
Menus dès Fr. 2.50 (serv. compr.)  
Saint-Pierre/rue Enning 2 - ☎ 22 20 17

**central**  
**self service**  
(Fermé le dimanche)  
**Assiettes chaudes dès Fr. 2.50**  
Pas de supplément pour le service  
200 places assises  
Ambiance agréable  
11 h. 30—14 h. 17 h. 30—21 h.

**Chez GODIO**  
Derrière l'Hôtel-de-Ville  
Lausanne  
Le rendez-vous  
des étudiants avisés  
Assiette avec potage  
dès Fr. 2.50